

L'Action NATIONALE

Éditorial

- L'anglais à l'UQAM :
la dérive clientéliste
-*Robert Laplante* 2

Articles

- L'indignation
-*Pierre Vadeboncœur* 14

- La lutte des langues
au Canada
-*Denis Monière* 17

- La danse folle des identités
multiples
-*Mathieu Bock-Côté* 26

- Entrevue avec
Stéphane Paquin
-*Benoît Dubreuil* 34

- L'action politique post-
référendaire
-*Bernard Leduc* 59

- Le « communautarisme »,
échec à l'intégration
-*Jean-Marc Léger* 65

Dossier

- AGIR
SOUVERAINEMENT 71

Lire

- En primeur 106

- Les revues 118

- Les essais 122

- Livres reçus 142

Chroniques

- Le Bulletin du lundi 150

- Courrier des lecteurs 164

- Index de nos annonceurs 175



Roland Pichet

Roland Pichet

Bleuitée

Estampe

1986

Cote 467132

Bibliothèque nationale du Québec

L'Action NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest,
bureau 1002,

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

administration@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur : Robert Laplante

Directrice adjointe : Laurence Lambert.

Comité de rédaction : Sylvain Deschênes, *rédacteur et conseiller en communication* ; Lucia Ferretti, *professeure d'histoire* ; Henri Joli-Cœur, *administrateur* ; Robert Laplante ; Lise Lebrun, *animatrice communautaire* ; Pierre Noreau, *Université de Montréal* ; Michel Rioux ; Marie-Claude Sarrazin, *Bachelière en Droit* ; Pierre Serré, *chercheur*. **Comité de lecture :** Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval* ; Jean-Jacques Chagnon ; Lucia Ferretti, *professeure d'histoire, UQTR* ; Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ* ; Chrystiane Pelchat, *enseignante* ; Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC* ; Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal* ; Paul-Émile Roy, *écrivain* ; Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*. **Prix André-Laurendeau, Membres du jury :** Monique Dumais, *théologienne, Université du Québec à Rimouski* ; Lucia Ferretti ; Daniel Thomas, *professeur, UQAT*. **Prix Richard-Arès, Membres du jury :** Simon Langlois ; Anne Légaré ; André Juneau. **Comptes rendus :** Paul-Émile Roy ; Mathieu Bock-Côté. **Envoi de Poste - Publications -** Enregistrement N° 09113 « Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) pour nos dépenses d'envoi postal »

Robert Laplante

L'ANGLAIS À L'UQAM : LA DÉRIVE CLIENTÉLISTE

Le monde est vaste et l'horizon de la croissance, illimité. Quand on est dans la *business* de l'éducation la perspective de l'intégration des marchés des Amériques ne saurait nous laisser indifférent. L'UQAM vient d'annoncer qu'elle entendait bien prendre les grands moyens pour aller chercher sa part de marché. Bien entendu, l'université ne négligera pas pour autant son marché local, elle continuera d'assumer son caractère francophone même si des accommodements devront être faits pour composer avec les exigences de l'élargissement de ses créneaux auprès des segments anglophone et allophone. L'évolution des marchés de la connaissance et de la formation crée des pressions importantes sur la langue d'enseignement, sur les compétences linguistiques des diplômés et oblige les institutions qui souhaitent accroître leur avantage concurrentiel à s'ouvrir et s'adapter à ce fait brutal : le marché porteur parle surtout anglais et la demande pour un produit adapté exige des modifications à ce que l'institution a l'habitude de livrer. Il va donc falloir s'ouvrir au monde. Et comme de raison, c'est un défi, un grand défi. La logique de la vertu ayant ses exigences propres, il ne sera évidemment pas question de seulement s'ouvrir à l'anglais mais aux grandes langues internationales. C'est bien connu, le client a toujours raison.

Les pragmatiques sont nos meilleurs guides et ils savent que le néo-libéralisme est un horizon indépassable. L'UQAM aborde donc l'avenir avec confiance, le marché la guide et les lois de la concurrence l'inspirent.

Ceux qui s'inquiètent des errements de l'Université dans notre société ne seront pas rassurés par la lecture du rapport du *Groupe de travail sur l'intégration des étudiants non francophones à l'UQAM et sur la langue d'enseignement*. Il s'agit d'une remarquable illustration des tiraillements et contradictions dans lesquelles s'enferme la réflexion sur la gestion universitaire. Les idéologies managériales et éducatives s'y entremêlent pour donner une étrange synthèse, une espèce de bouilli où chacun reconnaîtra bien ce qu'il veut dans le plat qu'on lui sert. Lieux communs sur la mondialisation, observations pertinentes sur l'évolution de la production du savoir et sur les conditions de sa diffusion, rhétorique de la rectitude sur l'ouverture et l'adaptation au changement, diagnostic inquiet sur la qualité de la formation et sur le niveau de maîtrise du français des étudiants universitaires, propos éclairés sur les exigences de redéfinition du profil des compétences linguistiques, naïveté inquiétante sur les réalités de la domination culturelle, tout y est, la candeur et la bonne foi en prime.

Qui trop embrasse mal étreint. Ce rapport souffre d'un vice de construction qui va nuire gravement à la qualité du débat en plus de compromettre le sort de plusieurs de ses meilleures recommandations. Tout n'y est pas mauvais, en effet, mais tout y baigne dans la lumière glauque d'un économicisme primaire qui déforme le questionnement et corrompt l'expression des préoccupations légitimes qui l'ont

inspiré. En essayant de régler dans un cadre général des questions qui ne relèvent pas du même ordre d'exigences institutionnelles et qui obéissent à des logiques différentes, le rapport entretient une confusion qui, à coup sûr, va faire des dégâts. C'est la contamination marchande qui est responsable de la confusion. Les considérations sur les nécessités de s'adapter au marché et aux caractéristiques de la clientèle empoisonnent le raisonnement sur la responsabilité et la vocation d'une institution publique jouant un rôle clé dans la socialisation, l'intégration socioculturelle et le développement économique. Si elles avaient été traitées séparément et avec moins de prétentions englobantes sacrifiant à l'ère du temps et à la rhétorique marchande, les principales composantes du mandat de ce comité auraient été mieux traitées. Et le sort du rapport promis à une plus grande fécondité. L'ambition l'a emporté sur la rigueur. Pour y voir clair, il vaut mieux aborder les parties une à une et ne pas se laisser distraire et emporter par la rhétorique clientéliste qui sert à gommer les failles du raisonnement.

Commençons donc par le commencement.

Il n'y a rien de bien audacieux à poser comme non contradictoire le fait de s'assumer comme institution québécoise et celui de se tailler une place dans un monde où l'anglais domine largement. Ce serait bien le comble de postuler que le Québec est un obstacle pour lui-même, que son identité est une contrainte à son développement. Si, d'entrée de jeu, les rédacteurs mettent tant d'insistance à établir la complémentarité des défis de l'internationalisation et de la consolidation du français dans l'enseignement et la recherche, c'est qu'ils cherchent à s'en convaincre eux-mêmes pour tenter de

réconcilier la réalité de leur institution avec les perceptions que leur dictent une lecture du marché de l'éducation et les lois de la concurrence dans l'économie du savoir. L'espace qu'ils se définissent pour y lire un défi, c'est en réalité celui que leur impose un fait qui n'est pas réductible au marché : l'UQAM participe de la culture québécoise, sa langue d'enseignement et celle de ses étudiants est un fait de société d'abord, et non pas une caractéristique de clientèle. Le français comme langue d'enseignement n'a pas qu'une valeur instrumentale, c'est un fait instituant. Une langue n'est pas qu'un code, elle est à la fois valeur, héritage et intention de culture.

On se réjouira donc de ce que les auteurs du rapport considèrent que la maîtrise de la langue française constitue une compétence fondamentale indispensable. On trouvera, du reste, des recommandations fort intéressantes sur les dispositions à prendre pour combler les lacunes observées chez les étudiants. On s'étonnera cependant qu'ils aient été les seuls à faire l'objet de la préoccupation des rédacteurs – les professeurs, les professionnels, gestionnaires et toutes les catégories de personnel ont pourtant un rôle à jouer et il serait bien étonnant que la perfection y soit observable. Sur la question de la qualité du français et de sa place dans la formation, le rapport tient des propos mobilisateurs. Il n'est pas mauvais de rappeler les évidences, les propositions énoncées ne font que ramener l'université à sa mission fondamentale.

Il n'y a vraiment rien d'inédit, par ailleurs, dans les considérations sur la maîtrise des langues étrangères. On le sait, il faut d'abord bien connaître sa langue maternelle pour en maîtriser une autre ; on sait que la connaissance des langues

est un enrichissement qui peut toujours se traduire en avantage professionnel. On sait aussi que l'anglais est à ce point dominant que pour un grand nombre de gens dans notre société être bilingue signifie d'abord parler anglais ; on sait que dans l'ensemble de la communication scientifique l'anglais domine outrageusement. Mais c'est une chose que de souhaiter un meilleur niveau de maîtrise d'une ou deux langues étrangères et c'en est une autre de conclure que la meilleure façon d'y parvenir est de changer le fonctionnement de l'institution. Si la maîtrise de langues étrangères est importante, il y a deux façons de traiter le problème : soit d'en faire exclusivement la responsabilité de l'étudiant et c'est alors à lui que revient la tâche d'inscrire les cours de langue dans son parcours scolaire en puisant à même ses possibilités de cours optionnels ; soit d'en faire une composante du curriculum et alors il faut une réforme des programmes au secondaire et au cégep pour que cet apprentissage soit traité comme une exigence institutionnelle. C'est une décision qui touche l'ensemble du système d'éducation et c'est un débat de société. L'État tranchera.

Tenter d'esquiver ce débat en proposant, comme le fait le rapport, d'autoriser les étudiants à poursuivre trois cours dans une autre langue que le français, c'est une bêtise. On apprend une langue en suivant des cours de langue. Quand on la maîtrise, on peut aisément acquérir le vocabulaire spécialisé de toute discipline selon diverses formules pédagogiques. Il y a dans le rapport des pistes intéressantes qui méritent examen. Mais en aucune manière il n'est nécessaire ni souhaitable de changer la formation de base qui doit viser à développer la compétence maximale, objectif qui passe obligatoirement par la capacité de penser avec un arse-

nal conceptuel qui n'est jamais aussi bien développé que lorsqu'il est en prise sur une maîtrise pointue de sa langue maternelle.

Le rapport s'inquiète par ailleurs – et l'on comprend que c'est là l'axe structurant du mandat – de la faible présence d'étudiants non francophones dans l'institution. C'est une préoccupation de recrutement légitime. Mais la façon d'aborder la question de l'élargissement de la clientèle confond des problèmes et des logiques qui invalident la plupart des recommandations à ce chapitre. Inquiets de ce que « Les deux universités francophones montréalaises ont un taux de fréquentation universitaire de la part des allophones qui est, dans les deux cas, près de trois fois inférieur à celui des universités anglophones » (p. 7) et non satisfaits de ce que la majorité des étudiants étrangers qu'elles accueillent proviennent des pays de la francophonie, les auteurs examinent de moyens de diversifier les bassins de recrutement. Le traitement des deux questions ne renvoie pas du tout au même ordre de questionnement et les efforts des auteurs pour nous convaincre de les traiter selon une même perspective sont agaçants.

L'UQAM comme les autres institutions a une responsabilité à l'égard de l'intégration des immigrants. Le rapport apporte à cet égard des propositions intéressantes pour améliorer l'accueil et l'encadrement des nouveaux arrivants. Les ententes avec le ministère des Relations avec les citoyens ont permis de créer des passerelles pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants déjà détenteurs de formation universitaire. L'UQAM souhaite aller plus loin. On ne peut que l'encourager à le faire mais en lui rappelant que c'est en

français qu'on accueille et que l'on ne rend service à personne en abaissant les normes de compétence. On peut comprendre aisément que les façons de faire puissent exiger souplesse et adaptation aux besoins particuliers, mais cela ne requiert pas la moindre concession à l'anglais. Il est évident que les immigrants universitaires doivent faire face aux mêmes défis et exigences que les étudiants de la société d'accueil. C'est en fonction de la norme linguistique qui s'applique à ceux-là qu'il faut réfléchir à la manière de mieux accueillir. Intégrer suppose de donner un cadre, non pas de dissoudre celui qui existe.

La question du recrutement des étudiants étrangers en provenance d'autres bassins que ceux de la francophonie fait sourire. D'une part, il est loin d'être établi que l'UQAM y a fait le plein. D'autre part, il est encore moins évident que la priorité s'impose de consacrer des ressources considérables pour tenter de recruter des francophiles qu'on transformerait à grands frais en francophones. C'est toujours faisable, mais étant donné l'ampleur des besoins à combler pour rehausser le niveau de compétence en français des francophones déjà recrutés ici et ailleurs, on ne peut être que sceptique sur le réalisme et la pertinence de ces ambitions. C'est à se demander où se trouve le sens commun quand on se fait asséner une aussi savante vérité : « La méconnaissance de la langue française constitue un des problèmes cruciaux qui confrontent les étudiants étrangers non-francophones intéressés à venir étudier dans une université québécoise francophone » Et pourquoi diable cela devrait-il devenir une préoccupation ? À moins que la tentation ne soit d'abord de profiter du marché anglophone en tentant de se convaincre qu'on finira par détourner les vocations.

Dénaturer le produit pour recruter de nouveaux clients ? Y a-t-il des professeurs de marketing à l'UQAM ? On est bien près de souscrire à pareille interprétation en lisant les recommandations sur la formation spécifique, tout enrobées d'une précaution qui cache mal l'envie de profiter des occasions d'affaires que peut ouvrir l'offre de formations spécifiques et de programmes ponctuels dispensés en anglais. C'est vrai que l'UQAM pourrait alors aller chercher sa part de la *business* et gruger les parts de marché de McGill ou du Nebraska State University. L'École des HEC offre déjà un MBA anglais en essayant de faire semblant que son produit se démarque de la multitude d'autres dans la mer anglophone. On le sait, l'argument de l'originalité est spécieux et, de toute façon superflu, le MBA anglais permet simplement de gonfler le volume d'affaires. Il n'y a pas de petits profits et si l'on veut rester dans le marché... C'est à la fois candide et désolant. On peut toujours se consoler en ne voyant là que des réflexes d'affamés que le sous-financement chronique condamne à la recherche de toutes les sources de revenus possibles et à n'importe quelle condition – et l'on sait qu'à ce jeu la valeur des âmes... Les plus critiques n'hésiteront pas à y voir les ravages des idéologies qui sacrifient au culte de l'argent. Dans un cas comme dans l'autre la chose donne une drôle d'allure à la recherche de l'excellence. Et au courage de s'assumer.

Les présupposés et les contradictions se nouent de façon plus choquante encore dans le traitement réservé à la question du recrutement des anglophones et allophones du Québec. Le rapport ne voit dans la sous-représentation des effectifs appartenant à ces deux segments de la population qu'un problème de « communications publiques » qui

impose une révision des efforts de mise en valeur de l'UQAM et des stratégies de recrutement. Le recteur a beau faire de grandes réunions pour sensibiliser les notables des communautés culturelles, la sous-fréquentation de son institution n'est pas un problème de marketing, c'est l'expression d'un déficit d'intégration. Le document le constate lui-même : à peine 10 % de cette population fréquente les universités françaises de la métropole, rien de surprenant quand on reconnaît du même coup que « chez les étudiants du collégial de langue maternelle « autre » inscrits en formation préuniversitaire, la préférence pour l'enseignement en anglais se maintient en dépit d'une baisse des effectifs : près des deux tiers étudient dans cette langue » (p. 16). Les problèmes de l'UQAM ne sont pas les siens seuls, ce sont les problèmes du Québec.

Il est clair que le refus de rendre la fréquentation du réseau scolaire français obligatoire jusqu'au cégep explique pour l'essentiel le phénomène qui désole l'UQAM. Pour faire œuvre utile, le débat devra porter sur ce déficit plutôt que sur les manœuvres pour tenter de séduire une clientèle qui, en faisant le choix d'une institution, fait plus que le choix d'une maison d'enseignement. On comprend que le recteur soit moins à l'aise de conduire ce débat en présence de son vis-à-vis de Concordia qui vit pour l'essentiel sur les vicissitudes de notre modèle d'intégration des immigrants. Il semble plutôt choisir d'aller jouer dans ses plates-bandes, tenter de gruger son marché en diluant son produit. Le rapport du comité erre complètement en recommandant d'autoriser « l'utilisation de l'anglais pour les examens et les travaux dans les programmes disciplinaires de premier cycle pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le

français ». C'est prôner là un régime d'accommodement qui vient saper le modèle d'intégration et qui ouvre toutes grandes les portes à la généralisation du problème dans les autres sphères de l'université sans parler de son exportation dans le milieu du travail où se retrouveront les diplômés. La dérive clientéliste aura des répercussions bien au-delà de l'institution.

Les étudiants étrangers, les immigrants qui débarquent et les allophones qui choisissent la voie d'intégration aux institutions anglophones ne peuvent être traités de la même manière. Ils ont peut-être en commun de ne pas avoir le français comme langue maternelle mais la position qu'ils occupent par rapport à la logique d'intégration exige des réponses qui diffèrent radicalement. Le rapport gomme ces différences et cela l'entraîne à formuler des recommandations eu égard à la langue d'enseignement qui conduisent à des culs-de-sac. Un débat éclairé s'impose sur ces questions. Il faut malheureusement craindre que l'attention se porte davantage sur les lacunes du rapport.

On veut bien que l'UQAM poursuive sa « collaboration avec les travailleurs intellectuels des autres régions du monde » mais il n'est pas inutile de lui rappeler que les citoyens qui la financent à même leurs impôts sont en droit d'exiger qu'elle se conduise comme une force créatrice et non pas comme un agent de dissolution. Le marché ne la fait pas vivre. Mais il peut lui empoisonner la vie. Un peu plus de rigueur et un meilleur esprit critique lui auraient évité une grande part des désagréments que lui imposera ces prochains mois un débat qu'elle aura elle-même contribué à laisser partir tout de travers. □

LE DEVOIR

Économisez **40%** sur le prix en kiosque!

Recevez Le Devoir
**À VOTRE
PORTE**

du lundi au samedi pour seulement

3,74\$
par semaine (taxes en sus)

*Abonnez-vous par téléphone,
c'est facile et rapide!*

Composez le (514) 985-3355 pour la région de Montréal,
ou le 1 800 463-7559 pour l'extérieur.

* Prix basé sur l'abonnement de 52 semaines, dans les secteurs où il y a livraison par camelot.

ARTICLES**Articles**

L'indignation
-*Pierre Vadeboncœur* 14

La lutte des langues
au Canada
-*Denis Monière* 17

La danse folle des identités
multiples
-*Mathieu Bock-Côté* 26

Entrevue avec
Stéphane Paquin
-*Benoît Dubreuil* 34

L'action politique post-
référendaire
-*Bernard Leduc* 59

Le « communautarisme »,
échec à l'intégration
-*Jean-Marc Léger* 65

Dossier

AGIR
SOUVERAINEMENT 71

Lire

En primeur 106

Les revues 118

Les essais 122

Livres reçus 142

Chroniques

Le Bulletin du lundi 150

Courrier des lecteurs 164

Index de nos annonceurs 175

Pierre Vadeboncœur

L'INDIGNATION

Jacques Thibault est le principal personnage du roman de Roger Martin du Gard, prix Nobel 1937, « Les Thibault », longue saga d'une famille bourgeoise du début du XX^e siècle écrite dans les années 20 et 30. Jacques est un jeune pacifiste d'avant la première guerre mondiale. Il se trouve en relation avec les milieux socialistes, pacifistes et révolutionnaires d'Europe, que l'auteur décrit admirablement. Dans la dernière partie du roman, Jacques Thibault fera des efforts ultimes, à l'été 1914, désespérément, inutilement, pour tenter de faire obstacle à la guerre. J'ai lu à vingt ans ce roman historique inoubliable.

Jacques, conscience passionnée, caractère entier, idéaliste, tempérament de héros, sait à la fin que la partie est perdue. Maintenant à peu près isolé au milieu des pacifistes qui se dégonflent, il fait néanmoins deux choses. Il prend part à une assemblée à Paris. Là, devant un auditoire où règne une certaine confusion et dont l'attention risque d'échapper à l'orateur qui va prendre la parole, il crie d'entrée de jeu : « La guerre ! La guerre ! » apostrophe péremptoire qui saisit le public et le lui livre. Il prononce un discours. Mais c'est un coup d'épée dans l'eau, bien entendu. Ensuite, il fera encore une action, aussi vaine que l'autre. Il survolera le front dans

un petit avion et laissera tomber des tracts antibellicistes sur une unité française maintenant engagée dans les opérations. L'avion s'écrasera et Jacques trouvera la mort, sacrifice vain mais individuellement à la mesure du drame qui s'étendra sur l'humanité. Réponse dérisoire et absolue aux décisions absurdes et criminelles du monde politique.

Or, nous voici encore, en 2003, devant une tragédie. « La guerre ! La guerre ! » Mais jusqu'à la mi-janvier, on ne poussait pas de tel cri. On regardait plus ou moins passer le train. Les commentateurs faisaient des analyses, relevant ci, relevant ça, placidement, avec mesure, sans même prendre le risque d'une interprétation, sans apostropher personne, sans se scandaliser, mais surtout sans prendre carrément parti. On distribuait discrètement quelques mauvaises notes, quelques bonnes. Où était l'indignation ? On n'entendait pas s'exprimer d'indignation, de révolte. Je regrette, mais presque tout le discours public était et demeure d'ailleurs ridiculement inférieur à l'événement. Il ne se passe donc rien ? C'est comme dans les bureaux ? C'est comme dans les salles de rédaction ?

Les choses ont quelque peu changé depuis la mi-janvier. Devant l'imminence d'une guerre abominable, indéfendable, spectre fasciste, crime incommensurable déjà décidé, le monde s'est trouvé comme saisi par le spectacle d'une force aussi arbitraire qu'immense prête à se jeter sur un pays faible. À froid. Quelle gloire ! Quelle honte ! Il y a donc eu, le 19, de grandes manifestations.

L'intelligence que n'anime pas l'indignation ne peut prendre la vraie mesure des choses. Elle ne peut jeter sur l'avenir le

Pierre-Valdémare

regard dramatique qui seul permet de l'entrevoir tel qu'il se révélera, effroi, misère, mort, dans sa réalité.

Jacques Thibault, dans son idéalisme, dans sa révolte, dans son absolu, avait raison, lui seul, en août 1914, contre la guerre, contre les gouvernements, contre les peuples se lançant allègrement les uns contre les autres. L'histoire le sait maintenant, car qui peut justifier neuf millions de morts, des souffrances infinies, des centaines de milliers de mutilés, des millions de destinées brisées, des injustices sans nombre, une génération laminée ? Personne ne peut justifier non plus, ne peut justifier surtout le scandale de la violence exercée par le plus fort.

Il faut être inconditionnellement contre la guerre de 2003.

Elle se déclencherà sur un prétexte. Elle n'aura pas de justification. Les allégations visant à l'entreprendre sont et resteront grotesques.

Le 21 janvier 2003

LA LUTTE DES LANGUES AU CANADA

L'histoire des sociétés montre que les rapports de forces linguistiques ne sont pas stables et que les capacités d'attraction et d'assimilation d'une langue varient dans le temps en fonction de facteurs économiques, démographiques et politiques. Cette concurrence entre les langues est particulièrement vive au Canada où le poids démographique des francophones diminue de recensement en recensement. La publication des dernières données du recensement permet d'évaluer de façon comparée les effets des politiques linguistiques mises en place par le Canada et le Québec. Pour mieux saisir les évolutions à long terme, nous avons retenu les données statistiques des trente dernières années lorsque celles-ci sont disponibles et qu'elles n'ont pas été déformées par des changements de formulation de question.

Malgré leur rigueur intrinsèque, les statistiques ne sont pas neutres et servent d'arguments dans les débats politiques. Ainsi, lorsque le rapport de Statistiques Canada proclame qu'il y a une hausse des francophones à l'extérieur du Québec parce qu'il y en a 10 000 de plus qu'en 1996, on sent bien le poids des préoccupations politiques, car les

* Professeur de science politique, Université de Montréal.

chiffres absolus ne veulent rien dire. Que représentent 10 000 francophones de plus lorsque la population canadienne en dehors du Québec s'est accrue de 1 030 415 ? Autrement dit pour un francophone de plus, il y a 100 non-francophones de plus. C'est un progrès certes mais vers l'insignifiance politique et qui nous affaiblit collectivement, car ce gain apparent est largement attribuable au départ des Franco-Québécois vers les autres provinces. Il faut aussi savoir qu'à l'exception du Québec et des provinces maritimes, dans toutes les autres provinces canadiennes où se concentre la majorité de la population, les francophones sont moins nombreux que les allophones. Cette situation démographique marginalise l'influence politique des francophones au Canada et conduit inéluctablement à des institutions fédérales dominées par des anglophones.

Tableau 1

**ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE CANADIENS
DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE**

	1971	1991	2001
Canada	26,9	24,3	22,9
Canada sans Québec	6,0	4,8	4,4
Québec	80,7	82,0	81,4
Nouveau-Brunswick	33,8	34,0	33,2
Ontario	6,3	5,0	4,5
Manitoba	6,1	4,7	4,2
Saskatchewan	3,4	2,2	1,9
Alberta	2,9	2,3	2,1
Colombie britannique	3,3	1,6	1,5
Nouvelle-Ecosse	5,0	4,2	3,9
Ile du Prince-Edouard	6,6	4,5	4,4
Terre-Neuve	0,7	0,5	0,5

Dans toutes les provinces canadiennes à l'exception du Québec, il y a eu depuis trente ans une réduction de la proportion de personnes qui disent avoir le français comme langue maternelle. Mais la langue maternelle n'est pas un indicateur très fiable pour évaluer les rapports démographiques, car on peut avoir une langue maternelle et ne plus la parler ni la transmettre à ses enfants. Il faut donc examiner un autre indicateur qui est la langue d'usage à la maison.

Tableau 2

PROPORTION DE CANADIENS AYANT LE FRANÇAIS COMME LANGUE MATERNELLE ET LANGUE D'USAGE (QUÉBEC INCLUS)

	Langue maternelle	Langue d'usage
1971	26,9	25,7
1991	24,3	23,3
2001	22,9	22,0
Différence	-4,0	-3,7

Lorsque la langue d'usage, celle qui selon les définitions de statistiques Canada est parlée à la maison, n'est plus la même que la langue maternelle, il y a assimilation linguistique et on peut pronostiquer que celle-ci sera durable car la langue parlée à la maison est la langue dans laquelle les enfants sont élevés.

On doit constater que dans toutes les provinces à l'exception du Québec la proportion de francophones qui parlent le français à la maison a régressé entre 1971 et 2001. Il y a donc un processus d'assimilation linguistique des francophones au Canada car en 30 ans, la proportion de Canadiens ayant le français comme langue d'usage a chuté de 3,7 %. La proportion de francophones continuera à baisser, car l'âge médian de la population francophone est plus élevé

(39,3 ans) que celui de l'ensemble de la population du Canada (37,6 ans). Ce déséquilibre dans le vieillissement de la population est particulièrement élevé et dramatique dans toutes les provinces où les francophones sont minoritaires, la moyenne d'âge des francophones étant de 10 ans supérieure à celle des non-francophones.

Le phénomène de l'anglicisation touche aussi les autres langues puisque 10,5 % de la population canadienne parle une autre langue que les deux langues officielles à la maison alors qu'il y a 18,0 % de la population qui a déclaré une langue non officielle comme langue maternelle. Par ailleurs, 88 % des allophones ne connaissent pas le français, ils ne risquent donc pas de venir à long terme renforcer la communauté francophone. Comme c'est le segment de population qui connaît la plus forte croissance démographique, on peut prévoir qu'en raison des futures naissances et mortalités la proportion de francophones continuera de diminuer au fil des ans. Le Canada est un pays où la langue d'usage est de plus en plus l'anglais et de moins en moins le français.

Les réalités du bilinguisme canadien

Les autorités politiques canadiennes ont misé sur la politique du bilinguisme fondée sur la promotion des droits individuels pour résoudre le problème de la coexistence des francophones et des anglophones au Canada. Le dernier recensement indique que le bilinguisme progresse au Canada, mais ce sont les francophones qui l'assument, la proportion des bilingues canadiens étant cinq fois plus élevée chez les francophones que chez les anglophones (43,4 % contre 9 %). La majorité des bilingues canadiens habitent le

Québec (55 %). Le second groupe en importance qui représente 25,0 % des bilingues canadiens habite l'Ontario, province où se trouve le siège du gouvernement canadien et qui regroupe donc un grand nombre de fonctionnaires. Au 3^e rang, il y a le Nouveau-Brunswick avec une proportion de 5 %.

Parallèlement à la croissance du taux de bilinguisme au Québec qui a augmenté de 35,4 % en 1996 à 40,8 % en 2001, on assiste à une diminution de la proportion d'unilingues français qui est passée de 56 % en 1996 à 50,3 % en 2001.

Certes, à l'échelle canadienne, il y a un peu plus d'anglophones qui ont appris le français surtout afin de pouvoir obtenir des postes dans la fonction publique fédérale, leur nombre étant passé de 5,5 % en 1971 à 9 % en 2001. Mais le dernier recensement montre que les cohortes les plus jeunes dans la population anglophone ont tendance à être moins bilingues que leurs aînés ce qui traduit un déclin de la valorisation du français. Ce phénomène aura tendance à s'amplifier dans la mesure où les francophones sont de plus en plus bilingues au Québec et ont tendance à opter pour l'anglais dans le reste du Canada comme l'indique de taux de transfert linguistique.

Tableau 3

TRANSFERTS LINGUISTIQUES DES FRANCOPHONES HORS-QUÉBEC

	Maternelle	D'usage	Ecart
1971	6,0	3,2	-46 %
1991	4,8	3,2	-34 %
2001	4,4	2,9	-33 %

Il y a donc environ 36 % des francophones hors Québec qui ont abandonné le français d'une décennie à l'autre. Si on exclut de ces chiffres le Nouveau-Brunswick où la population francophone manifeste une certaine vitalité, on constate que le taux d'abandon du français atteint 46 % dans les autres provinces majoritairement anglophones. On peut donc parler d'assimilation galopante pour décrire la situation des francophones hors-Québec. Confronté à l'évidence, le premier ministre canadien Jean Chrétien a déclaré en entrevue au *Devoir* avant le sommet de la francophonie tenu à Moncton en 1999 que l'assimilation était inévitable. « C'est la réalité de la vie, que voulez-vous ? » Après 30 ans de bilinguisme officiel, la présence du français est en régression au Canada. Ces tendances démographiques indiquent que les francophones seront de plus en plus minoritaires dans l'ensemble canadien et que ce processus est irréversible.

L'évolution linguistique du Québec

Seul le Québec résiste à ce déclin parce qu'il y a encore une majorité francophone qui contrôle le pouvoir politique et se sert de l'État pour préserver l'usage du français dans la vie économique et sociale. On peut vivre et travailler en français au Québec ce qu'on ne peut pas faire dans les autres provinces canadiennes, exception faite de quelques villes acadiennes. La logique des droits individuels qui devait assurer une protection aux minorités francophones s'est avérée illusoire au Canada. C'est la promotion des droits collectifs qui a permis l'affirmation du français au Québec.

Si avant 1977 les francophones étaient pratiquement les seuls à se préoccuper de l'apprentissage d'une langue secon-

de, depuis l'adoption de cette législation les anglophones se sont mis eux aussi à l'apprentissage du français. Ils sont ainsi devenus en majorité bilingues (66 %). Par ailleurs, il n'y a que 50 % des allophones du Québec qui se déclarent bilingues. Mais en dépit de ce progrès, le statut du français demeure fragile, car d'une part ces données sont fondées sur une autoperception et non sur une évaluation objective des capacités linguistiques et d'autre part l'anglais a conservé son pouvoir d'attraction et son statut de langue dominante. Ainsi, les transferts linguistiques sont plus favorables à l'anglais qu'au français.

La loi 101 a indubitablement réussi à freiner l'assimilation linguistique des immigrants à la langue anglaise, mais il y a toujours un plus grand nombre d'immigrants qui adoptent l'anglais comme langue d'usage plutôt que le français ce qui à long terme ne garantit pas la pérennité du français. Si la proportion de francophones est relativement stable au Québec, cela s'explique surtout par l'émigration des anglophones. Ainsi les Anglo-Québécois qui représentaient 13,1 % de la population québécoise en 1971, n'étaient plus que 8,3 % en 2001.

Il est douteux qu'à long terme l'école puisse à elle seule assurer la francisation des immigrants. Certes il y a plus d'immigrants qui apprennent le français à l'école primaire et secondaire mais cette obligation s'arrête au collégial et il faut constater que lorsqu'ils ont le choix les jeunes issus de l'immigration optent toujours majoritairement pour l'école anglaise au niveau collégial et universitaire ce qui a beaucoup plus d'impact en termes d'intégrations sociale et professionnelle. La motivation des immigrants à adopter le

français ne peut qu'être faible et provisoire dans un pays qui est officiellement bilingue et où l'anglais est la langue de la réussite économique et sociale. Il ne faut pas oublier non plus que la plus grande attractivité du français ces dernières années résulte d'un rapport de forces politiques où le soutien au mouvement souverainiste a atteint son sommet historique, mais qu'arrivera-t-il dans l'hypothèse d'un déclin éventuel ? On sait aussi que les médias sont le principal facteur de socialisation et que leur consommation par les allophones du Québec a tendance à renforcer l'allégeance à la communauté anglophone. On constate à cet égard que le niveau d'interculturalité dans les pratiques de consommation médiatique est faible. Les deux groupes linguistiques fréquentent peu les médias dans l'autre langue et les anglophones sont encore plus fermés que les francophones. Les allophones quant à eux consomment plus les médias anglophones que francophones.

Conclusions

Un certain nombre de conclusions émergent de cette rétrospective des tendances démo-linguistiques :

Dans l'ensemble du Canada hors Québec, vivre en français est devenu utopique ce qui explique l'assimilation constante des francophones hors Québec.

Dans l'histoire récente du Québec, la valorisation sociale du français fut la conséquence d'une forte mobilisation politique des francophones et de l'adoption d'une politique linguistique contraignante.

Or, cette affirmation identitaire demeure fragile et aléatoire. D'une part parce que la légitimité et la légalité de cette législation sont contestées par les élites canadiennes et le pouvoir fédéral qui refusent au nom des droits individuels et du bilinguisme l'existence d'une province où le français serait la langue d'usage commune. Et d'autre part, les capacités de mobilisation politique en faveur du Québec français semblent en déclin.

Le maintien du statut politique provincial affaiblit la capacité d'intégration des immigrants à la société québécoise, car ceux-ci n'ont aucun intérêt à s'identifier à un groupe minoritaire qui n'est pas maître de son destin dans un système politique où le pouvoir provincial est subordonné au pouvoir fédéral. La tendance naturelle est plutôt de choisir d'appartenir au groupe socialement et linguistiquement dominant. Tant que le Québec restera une province canadienne, les flux migratoires affaibliront la prédominance du français. Tant et aussi longtemps que les Québécois seront ambivalents quant à leur statut politique, ils devront porter le fardeau d'un destin incertain. □

Mathieu Bock-Côté*

LA DANSE FOLLE DES IDENTITÉS MULTIPLES

Un nouveau contexte identitaire hostile à l'existence des peuples nous engage à comprendre dans quelle situation se retrouvent ceux des nôtres qui aspirent à réanimer la conscience historique fondamentale du Québec. Le renouvellement des théories contemporaines de l'identité nous contraint à proposer une critique radicale d'un discours qui s'articule explicitement contre l'idée de nation comprise comme communauté d'héritage historique.

Le débat politique contemporain, par-delà la situation québécoise, correspond à cette dépolitisation de l'identité nationale, chassée de l'État, abandonnée dans l'étroitesse du privé, lieu des « croyances » aussi confuses qu'inconstantes. La nation est-elle à même de constituer une référence forte au moment où on annonce l'attiédissement des appartenances historiques et l'apparition d'un individu détaché de tout rapport à la mémoire et au politique dans la définition de son identité ? Ce nouveau contexte identitaire, qui dévoile la « multiplicité des appartenances » de « l'individu post-moderne », est le corollaire d'une désubstantialisation de l'existence collective. Décentrement de la subjectivité ? Identités multiples ? Identités de marchandise, de consom-

* Étudiant en philosophie, Université de Montréal.

mation, qui ne sont plus héritées, profondes et historiques, mais accumulées au gré des plaisirs, au point de faire de l'individu une courtépointe identitaire incohérente incapable de s'inscrire dans la durée, se constituant et se reconstituant dans le quotidien, nouveau lieu d'un homme qui y a fait son point de chute. D'ailleurs, cette individualisation des identités est revendiquée comme telle par les théoriciens de l'identité contemporaine, qui saluent « la réappropriation individualisée des codes identitaires » autrefois assignés, aujourd'hui choisis par un individu qu'on croit ainsi émancipé, prenant le visage de « l'exilée, cette personne à l'identité fragmentée, qui appartient à tous les lieux et à aucun, [...], devenue symbole de l'époque post-moderne ». Jocelyn Maclure explicite cette compréhension cosmopolitique et « postimpériale », comme il qualifie lui-même son propos, de l'identité contemporaine. « La multiplicité des codes identitaires qui se trouvent au cœur même des individus fait implorer les conceptions organiques des communautés »¹. Inspiration foucaldienne, certainement, où « l'ontologie critique » vise à débusquer toute manifestation de « domination », au sens où cette analyse des rapports d'autorité peut être appliquée à la compréhension de l'identité nationale. Du marxisme d'hier au multiculturalisme d'aujourd'hui, on remarque rapidement la même ambition révolutionnariste qui consiste à déstructurer les formes élémentaires du vivre ensemble, qu'on associe toujours à une oppression fondamentale.

On comprend que c'en est fini de ce qu'on appelait hier les nations. « Une pléthore d'autres lieux identitaires contestent le monopole de la nation. Le genre, l'identité sexuelle, l'ethnicité, les classes sociales, les nouveaux mouvements

¹ Jocelyn Maclure, *Récits identitaires*, Québec-Amérique, 2000, p. 193.

sociaux, le positionnement générationnel et les communautés cybernétiques sont des référents identitaires et des lieux de passage à l'acte politique avec lesquels la nationalité coexiste et rivalise »². Cet étalement provocateur d'identités concurrentes à la culture nationale est une négation explicite de l'existence des peuples tels qu'ils se sont constitués historiquement. Maclure, emporté par son propos, éloigné du sens commun, compare bien la nation à l'affiliation possible à un club de loisir. L'acharnement égalitaire conduit les théoriciens du « phénomène » des identités multiples à mettre sur le même pied toutes les allégeances, ne distinguant pas celles qui relèvent de l'individu privé et celles qui se constituent historiquement dans une vocation politique. Dans les mots de Julien Freund, on peut considérer cette mutation comme une confusion entre les identités « essentielles » et les identités « périphériques ». Ç'en est à se demander jusqu'où iront les cosmopolites, qui dissèquent jusqu'à la décomposition l'identité supposée du sujet postmoderne. Le dérapage de la réflexion sur une identité comprise hors de l'histoire, de la tradition et de la mémoire, est consacré. Au point où certains en sont même venus à supposer l'existence d'une nation transexuelle, comble du ridicule aux yeux du commun, mais hypothèse discursive apparemment intéressante pour nos savants théoriciens identitaires.

L'individualisation de l'identité est le trait dominant de cette culture narcissique qui nie toute valeur à une forme ou une autre d'intégration sociale à travers le partage d'une mémoire qui se comprend dans le temps. Le sujet dépolitisé est abandonné dans l'errance, anhistorique, flottant dans un présent s'épuisant dans le quotidien, consommateur de

2 Jocelyn Maclure, *Récits identitaires*, Québec-Amérique, 2000, p. 199.

morale, de cultures, d'identités, qu'il pourra ensuite hiérarchiser selon ses préférences au gré des désirs, pour les rejeter quand viendront les injonctions de la nouvelle mode. « Les notions d'identités mouvantes ou encore de sujet fluctuant suggèrent une autre vision de l'identité où celle-ci est constamment redéfinie selon les circonstances et les aspects significatifs dans la vie à un moment donné. Il s'agit donc de passer à cette identité instable, choisie, changeante, qui se déconstruit selon un ensemble d'éléments indéterminés »³. Derrière cette creuse phraséologie, est nié le principe même d'institution qui consiste à poser son existence par-delà une pure indétermination. La liberté telle qu'entendue par nos heureux théoriciens consiste en un droit revendiqué à la désaffiliation systématique de toute appartenance qui donne à un moment ou un autre l'apparence de la profondeur.

Le sujet contemporain ne se sent en rien « endetté », héritier d'un monde commun qu'il doit continuer par une appropriation de l'inédit selon les prescriptions de la tradition. Il n'est pas animé par le noble sentiment de gratitude qui permet d'instituer le principe de filiation dans l'ordre politique. Il n'est pas engagé dans une communauté politique qui médiatiserait sa participation à l'histoire. Il préfère se diluer dans la quotidienneté⁴, lieu semble-t-il de la com-

3 Chantal Maillé, *Les contributions du féminisme à la reformulation des discours sur l'identité nationale au Québec : un examen de quelques idées et notions* dans *Repères en mutations, identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Québec-Amérique, 2001, p. 171.

4 On assiste ainsi à une étude de la composition identitaire du sujet contemporain à travers les quartiers des grandes villes multiethniques contemporaines, plutôt qu'en tentant d'inscrire le présent dans une certaine filiation avec l'expérience historique des communautés comprises à travers le paradigme de la nationalité. L'identité n'est plus pensée dans l'histoire, mais dans un espace immédiat, qui peut et doit se recomposer à travers les parcours individuels de chacun dans son rapport à l'altérité.

plexité de nos appartenances nouvelles. Alain Finkielkraut reformule par la critique le discours ambiant sur ces identités qui n'existent qu'au ras du quotidien. « Qu'est-ce à dire sinon que l'homme ne se définit plus par sa capacité à faire des promesses, mais par son droit discrétionnaire de reprendre, à tout moment, sa liberté ? L'engagement qui était, jusqu'à une date récente, la marque d'autonomie apparaît maintenant comme un fardeau sans entrave. Il est passé dans le camp des forces hétéronomes. Rien d'autre n'est moi en moi que mes envies, mes passions ou mes humeurs actuelles. Mon ancien moi et mes vieux serments n'ont pas plus de titre sur ma vie que Dieu ou mon père. L'individu reste, certes, le même. Il conserve sa carte d'identité. Mais cette identité n'a plus de comptes à rendre. C'est une identité au fil de l'eau, une identité libérée de l'ipséité, déliée de la lourde charge du maintien de soi dans la fidélité à la parole donnée, maintenant que la norme identifiée au mouvement refuse non seulement de sanctionner, mais même d'enregistrer les manquements à cette parole »⁵.

Ce processus d'atomisation qui met à jour un véritable « marché des identités », d'identités sans fidélité, consacre la dépolitisation d'un État amputé de sa vocation historique, devenu distributeur de services publics, gestionnaire de droits, chacun considéré comme absolu, soumis à une pure logique de « gouvernance » instrumentale, une simple administration bureaucratique dans l'exercice de ses compétences sociales qui n'ont plus rien à voir avec la prise en charge d'un projet politique. La philosophie politique tente de reformuler de son côté de nouveaux lieux pour le politique par-delà l'État et la nation, comme s'il était dorénavant

5 Alain Finkielkraut, *L'imparfait du présent*, Gallimard, 2002.

admis comme une évidence que la nation était une forme archaïque et dépassée pour notre inquiétant début de siècle. Un peu comme si le décret théorique pouvait se substituer à la lente constitution par l'histoire d'espaces de signification par une commune expérience du vivre-ensemble.

L'État, affaibli par la fiction d'une neutralité axiologique, incapable d'instituer les héritages livrés par la tradition nationale, se décharge de sa substance propre, de son pouvoir d'institution, succombant lui-même à la crainte de faire preuve d'une autorité trop affichée, entachée d'arbitraire. La moralité collective est discréditée par un postulat voulant que l'éthique, au sens dumontien, ne soit plus du domaine de l'État. Ce qui, on le voit, n'est qu'une fiction libérale de plus, lorsque l'État ou ses juges, à la remorque d'un discours qu'on qualifie assez justement de rectitude politique, avalisent une idée procédurale de la démocratie qui s'épuise dans la reconnaissance des différences insignifiantes.

Il arrivera à l'identité nationale ce qui est arrivé à la foi d'hier si elle est bannie de l'espace public, si l'État n'est pas à même d'œuvrer à sa réalisation historique dans une prise en charge explicitement politique. Le propre de la nation est d'être une réalité collective à même de transcender et de charger positivement le lien politique. Accepter son individualisation, son repli dans l'intimité d'une conscience rivée au foyer, c'est consacrer sa distinction d'une citoyenneté une fois pour toutes formalisée, déchargée de toute positivité particulière, étrangère à l'ethos qu'elle a pourtant vocation d'instituer. C'est accepter un principe politique qui suppose la négation des conditions de possibilité de la démocratie. Comme le souligne avec un incompréhensible bonheur

Shery Simon, « l'idée que l'on peut être « plus ou moins citoyen » correspond en effet à ce que l'on observe dans les sociétés complexes d'aujourd'hui, sociétés traversées par des clivages culturels importants »⁶. On s'en doutait, l'irresponsabilité est ici revendiquée comme le premier des droits de l'homme. Ce qui correspond certainement à l'intuition forte de Marcel Gauchet pour qui le droit de ne pas se préoccuper de l'existence collective est certainement le premier accordé à l'individu des sociétés libérales contemporaines⁷.

L'identité d'un peuple peut-elle se réaliser sans la médiation du politique ? La réponse est évidente. Il s'agit alors d'œuvrer à la réarticulation conceptuelle du politique et de la culture, comme l'avait déjà rappelé Fernand Dumont, refusant de réduire la politique à la plate gestion de l'administration. Considérant la possibilité de « raisons communes », il posait dans un second temps la question du politique et ne s'empêchait nullement de plaider leur réconciliation. Il n'y a pas d'espace public sans une référence forte historiquement constituée. L'État, en se référant à l'éthique particulière de la communauté historique qui s'exprime à travers lui, préserve la possibilité de formuler une vision du monde spécifique dans la prise en charge d'un projet politique. La citoyenneté, si elle n'est rivée à un sol, pesante, si elle en vient à se constituer hors de l'histoire, tend à s'amenuiser pour ne devenir que résidu administratif, liste de droits de l'homme et récrimination de chacun contre tous.

6 Shery Simon, *L'appartenance hybride dans Malaises identitaires, échanges féministes autour d'un Québec incertain*, Les éditions du remue-ménage, 1999, p. 138.

7 Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, p. 23.

C'est contre cela qu'il est possible de renouveler une pensée nationale et conservatrice, qui devient une réponse politique plaquant la réinstitution d'espaces politiques significatifs constitués autour d'imaginaires articulant une série de références nécessaires à la recomposition de notre conscience politique. La démocratie nationale est la meilleure réponse possible à la démocratie procédurale. L'avenir des peuples passe par un retour au sens commun, en balayant, serait-ce le mot, la danse folle des identités multiples, dans la réanimation d'une identité fondamentale, profonde, essentielle, nous préservant ainsi de la fiction d'un homme décharné jusqu'au squelette, rampant adhésif au quotidien, sans considération pour la pluralité humaine et les nombreux visages de sa condition. □

ENTREVUE AVEC STÉPHANE PAQUIN

Coordonnateur de l'Association internationale de science politique (AISP) et docteur en science politique de l'Institut d'étude politique (IEP) de Paris.

Benoît Dubreuil : Stéphane Paquin, vous êtes parmi les jeunes intellectuels québécois qui travaillent à mieux nous faire comprendre la mondialisation et le développement des relations internationales. Vous avez publié l'an dernier votre livre *La revanche des petites nations, le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation* (VLB, 2001). Ce livre a animé plusieurs discussions sur la place des petites nations « sans États » sur la scène internationale. En publiant ce livre, vous souhaitiez rompre avec la lecture traditionnelle de la mondialisation selon laquelle les petits ensembles culturels sont voués à disparaître dans l'intégration économique et culturelle mondiale. Vous citez en exemple l'historien néo-marxiste Éric Hobsbawm, dont l'hostilité pour le nationalisme est légendaire. Or, on sent aujourd'hui que le discours sur la mondialisation s'accompagne de plus en plus d'un discours en faveur du particularisme, d'un retour aux identités locales et régionales, c'est ce que les Anglo-Saxons appellent la glocalisation. Êtes-vous plus optimiste aujourd'hui qu'au moment de l'écriture de votre livre ? Avec la popularité toujours plus grande des travaux d'intellectuels comme Michael Keating en Écosse, Will Kymlicka au Canada ou

* Étudiant, Université de Montréal.

Alain Dieckhoff en France, est-ce que vous sentez que le vent tourne lentement en faveur des petites nations ?

Stéphane Paquin : Je constate en effet qu'une nouvelle génération d'auteurs adopte une attitude moins condescendante envers les petites nations non souveraines. La représentation que les intellectuels se font des petites nations, particulièrement en Europe, est de plus en plus favorable. Je constate cependant que les meilleurs auteurs sur le sujet – Keating, McCrone, Dieckhoff, Morata, Kymlicka – ne sont pas des spécialistes des relations internationales. Je constate également, avec une grande frustration, que de nombreux théoriciens des relations internationales tiennent toujours un discours rempli de préjugés envers les minorités.

Jusqu'au début des années 1990, les théoriciens classiques ou comme les nomment les initiés, les théoriciens réalistes des relations internationales, ne se souciaient guère des petits pays et encore moins des minorités ethniques. Avec la guerre en ex-Yougoslavie, l'identité et les questions ethniques vont faire leur entrée dans la théorie des relations internationales. L'école réaliste des relations internationales subit alors une mutation et devient l'école « ethno-réaliste »¹. Les ethno-réalistes, comme Michael Waltzer ou Michael Brown, annoncent le retour d'un « nouveau tribalisme »². Ces auteurs prétendent prédire l'avenir et il sera, selon eux, meurtrier. Dans les représentations ethno-réalistes des guerres, les groupes ethniques remplacent les

1 Pour des représentants de cette approche voir : M. Brown (ed.) *Ethnic Conflict and International Security*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

2 Michael Waltzer, "The new tribalism : note on a difficult problem" in *Dissent*, 39, 1992, p. 164 et suivantes.

États comme acteur central des relations internationales et ces derniers sont toujours à la recherche de plus de pouvoirs, ce qui rend les conflits non seulement inévitables mais également plus nombreux et violents. Les exemples rwandais et yougoslave sont souvent cités. Cette école de pensée a beaucoup de succès car elle semble donner un sens à l'actualité guerrière des dernières années.

Les ethno-réalistes commettent cependant de nombreuses erreurs de méthode en ce qui concerne l'identité. Ils conçoivent les identités comme étant meurtrières. Ils pensent, explicitement ou implicitement, qu'une ethnie est un groupe culturel qui possède un ensemble de représentations stable dans le temps (i.e. le Québec de 1930 est le même que celui de 2002). Les ethno-réalistes croient également que cet ensemble de représentations est fermé sur lui-même. En somme, les ethnies ne sont pas dynamiques, elles ne sont pas en interaction culturelle constante avec d'autres ensembles culturels, elles ne sont pas métissées. Les minorités ethniques seraient également antilibérales car elles survaloriseraient l'appartenance au groupe sur l'individu. Les minorités ethniques seraient donc racistes et anti-démocratiques.

Comme on s'en doute, cette interprétation ne fait pas l'unanimité. J'en ai d'ailleurs critiqué les fondements dans « La revanche des petites nations ». Je ne suis cependant pas le seul. L'école de Paris des relations internationales (Badie, Bigo, Bayard, Kepel, Hermet, Dieckhoff, Smouts...) avance, par exemple, que les ethnies ne sont pas des entités pérennes ou stables. Ils soutiennent plutôt que les ethnies sont des constructions sociales, elles sont le fruit de

l'histoire, de compromis et de négociations. La construction des nations est le fruit de stratégies d'une multitude d'acteurs (souvent étatiques mais également religieux, intellectuels...) et relève donc d'une histoire concrète. L'idéologie nationaliste n'est donc pas l'idéologie universaliste qu'elle semble pourtant épouser dans ses principes. Comme le soulignent Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, : « Lié à une stratégie, [le nationalisme] est d'abord inévitablement lié au conflit sociopolitique : enjeu de débat politique, plus qu'objet de consensus, on ne peut plus l'assimiler à cette « religion politique », porteuse de cohésion et d'intégration »³. Il faut également se rappeler, comme le fait très justement Didier Bigo, que la mobilisation pour la guerre est le fait d'entrepreneurs politiques qui vont développer toute une mythologie et une symbolique pour favoriser cette dernière. On avancera dans le discours politique que la nation ou le groupe ethnique est menacé et qu'il doit s'organiser pour se défendre⁴. On fera porter tout le mal de l'humanité sur l'ennemi désigné, on mettra en place des campagnes de haine.

Il est également inexact de penser, comme le font les ethno-réalistes, que, depuis 1989, une nouvelle ère caractérisée par des guerres civiles plus violentes et plus nombreuses s'est ouverte. Le nombre de conflits est passé de quarante-trois en 1989 à vingt-neuf en 1997. Le nombre de guerres civiles a aussi tendance à diminuer depuis la fin de la Guerre Froide.

3 Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde, Sociologie de la scène internationale*, 3^e édition, Paris, Presses de sciences po et Dalloz, 1999, p. 42.

4 Didier Bigo, « Les conflits post-bipolaires. Dynamiques et caractéristiques », *Cultures et Conflits*, No 8, 1992-1993, p. 12.

De plus, pour de nombreux auteurs, la composante ethnique des guerres civiles actuelles est évidente. Dix-huit des vingt-trois guerres civiles en cours en 1998 seraient des guerres basées sur les rivalités ethniques ou communautaires. La chose est cependant inévitable car le nationalisme, même s'il en est pas la cause, favorise les entreprises de mobilisation guerrière. On compte dans le monde 8000 cultures ou groupes ethniques et environ 800 mouvements nationalistes subétatiques alors qu'il n'existe seulement 193 États. Il existe ainsi une moyenne de 43 groupes ethniques par État⁵. Dans ces circonstances, il est presque inévitable que chaque conflit ait une composante ethnique. Il faut plutôt se demander pourquoi des groupes ethniques qui ont cohabité longtemps ensemble se font, à un moment donné, la guerre. Est-ce que le phénomène est prédéterminé dans les codes génétiques comme le croient les ethno-réalistes ou est-ce que la guerre est liée à une histoire concrète et est le fruit d'une stratégie d'acteurs ? La réponse me semble évidente.

Personnellement, je suis porté à croire que les guerres civiles et la montée de l'ethnicisme sont plus généralement le produit des *Collapsed States*, des quasi-États ou, de ce que Kalevi Holsti appelle l'affaiblissement des institutions étatiques. L'effondrement de l'État dans certaines parties du monde constitue la cause de la plupart des conflits dont nous sommes témoins actuellement. Je suis en accord avec les grandes lignes du diagnostic de Pauline Baker et John Ausink même s'ils tendent trop à la généralisation lorsqu'ils avancent que :

⁵ Richard Falk, *Explorations at the Edge of Time : the Prospects for World Order*, Philadelphia, Temple University Press, 1992, p. 202.

« [...] le nationalisme ethnique est une pathologie de l'État. Le processus commence par l'affaiblissement du pouvoir central. À ce phénomène succède la fragmentation politique lorsque les collectivités locales transfèrent leur loyauté de l'État aux autorités communautaires traditionnelles qui sont plus proches de la population et peuvent assurer un minimum d'entraide et de protection physique. À moins que ce processus ne soit freiné, il débouche inmanquablement sur la violence intercommunautaire, la purification ethnique et éventuellement le génocide. Plus un État se désintègre, plus le risque qu'un conflit ethnique s'envenime et se répande augmente »⁶.

BD : Parlons un peu de Bertrand Badie, votre directeur de thèse à IEP. On sent que votre interprétation de la mondialisation se rapproche en plusieurs points de la sienne. Dans *Un monde sans souveraineté* (Fayard, 1995) ou dans *La fin des territoires* (Fayard, 1999), Badie insiste beaucoup sur le fait que la mondialisation entraîne une multiplication des acteurs internationaux. En étudiant la paradiplomatie des acteurs subétatiques, vous vous inscrivez dans cette tendance qui consiste à affirmer que nous vivons à une époque « post-westphalienne » où les États souverains n'ont plus le monopole des relations internationales. Qu'est-ce qui vous dérange dans la compréhension « classique » des relations internationales ?

SP : Afin de répondre à votre question, je dois définir minimalement les théories classiques ou réalistes des relations internationales. Pour les réalistes, l'acteur

6 Pauline Baker et John Ausink, « State Collapse and Ethnic Violence : Toward a Predictive Model », *Parameters*, printemps 1996, p. 20-21 traduit dans Michel Fortmann, « À l'Ouest rien de nouveau ? Les théories sur l'avenir de la guerre au seuil du XXI^e siècle ? », *Études internationales*, vol. XXXI, No 1, mars 2000, p. 75.

principal de la scène internationale est l'État-nation car il est le titulaire de la souveraineté étatique, ce qui implique qu'aucune autorité supérieure à la sienne ne peut le contraindre à adopter une politique qu'il ne souhaite pas adopter. Le système international est également réputé anarchique, c'est-à-dire sans autorité centrale qui régule les rapports entre États. La coopération internationale est ainsi vouée à l'échec. Les acteurs internationaux comme les organisations intergouvernementales, les multinationales, ou les organisations non étatiques doivent tous jouer dans le cadre fixé par les États.

En politique internationale, les réalistes sont unanimes pour affirmer que l'objectif fondamental des États est leur survie. La politique internationale est ainsi une lutte entre États égoïstes qui cherchent à obtenir de plus en plus de puissance pour assurer leur survie en fonction de leur intérêt national. Puisque dans un environnement anarchique et égoïste les États ne peuvent compter sur l'aide d'autres États pour assurer leur défense, ils doivent eux-mêmes prendre en charge cette responsabilité, c'est ce que les réalistes nomment le *self-help*. De cela naît un dilemme de sécurité car lorsqu'un État s'arme, il fait naître un sentiment d'insécurité chez les autres États qui s'arment en retour. Une course aux armements et une spirale d'insécurité et d'instabilité sont ainsi lancés.

Afin d'éviter l'avènement d'une puissance hégémonique, les États peuvent volontairement se liguer contre un autre État, afin de mettre en place un système d'équilibre des puissances. Dans ce système, la diplomatie fait figure de fonction régulatrice des rapports internationaux. Lorsque

l'équilibre des puissances est rompu, la guerre est, semble-t-il, inévitable.

L'État est également réputé acteur unitaire ce qui impliquait que la politique étrangère se veuille une réponse aux événements internationaux et que les questions de politique interne n'influencent que marginalement les questions de politique étrangère. Dans la vision classique des relations internationales, les spécialistes tiennent également pour acquise une division entre la politique interne et la politique externe.

Les théoriciens réalistes ne croient pas non plus que la mondialisation affecte significativement le système international contemporain. Selon eux, le monde était plus interdépendant à la fin du XIX^e siècle qu'aujourd'hui. Ainsi, pensent les réalistes, puisque la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, elle n'a que peu d'impact sur le système international contemporain. L'État est donc encore le principal acteur des relations internationales et les questions militaires interétatiques dominent toujours l'agenda international. Cette synthèse de la théorie, ou devrais-je plutôt dire, des théories réalistes, ne rend évidemment pas justice à la variété et à la richesse de cette école de pensée. De nombreux auteurs « réalistes » ne se reconnaîtraient pas spontanément dans cette présentation. Ils en épousent cependant les contours.

Alors, pourquoi est-ce que cette conception classique me dérange ? Je pense que la théorie classique des relations internationales subit depuis quelque temps de nombreuses crises. Faute d'espace, je mettrai l'accent sur les deux plus importantes : la crise des acteurs et la crise des enjeux. Ces

deux crises ont conduit à une crise de l'explication. Il est, en effet, étonnant de constater à quel point les internationalistes sont incapables de prévoir et d'expliquer les grands bouleversements de notre temps.

La crise des acteurs

Une des plus importantes crises des relations internationales provient du fait que ces chercheurs réalistes banalisent tous les acteurs internationaux autres que l'État. La rupture entre l'image des relations internationales classiques et les nouvelles relations internationales n'est cependant pas absolue car l'État n'a jamais été l'acteur unique des relations internationales. À l'époque où la scène internationale était limitée à l'action de six ou sept puissances essentiellement occidentales, l'impression était donnée que l'État était une donnée universelle. Aujourd'hui en crise, l'État perd de son emprise sur les choses et de sa légitimité. Il entre en concurrence avec de nouveaux acteurs qui ont une marge d'autonomie certaine et des ressources souvent conséquentes.

S'il existe moins de 200 pays souverains qui œuvrent dans le système international, on compte approximativement 60 000 corporations transnationales d'importance comme Shell, Coca-Cola, Microsoft, Nestlé qui possèdent environ 500 000 affiliés. On dénombre en outre 14 700 organisations non gouvernementales (ONG) comme Freedom House, Médecins sans frontières, Greenpeace, Amnistie internationale et la Croix rouge.

Il existe également 300 organisations internationales comme l'ONU, l'OTAN, l'Union européenne, le FMI ou

l'OCDE. L'établissement d'institutions internationales a eu, contrairement à ce qu'avancent les réalistes, un impact non négligeable sur les processus de décision de la scène internationale. Je viens de lire par exemple qu'environ 40 % des lois adoptées par les Pays-Bas sont de simples adoptions de décisions de l'Union européenne. De plus, en devenant membres de l'Union européenne, les Pays-Bas acceptent une perte significative de souveraineté. Est-ce que les Pays-Bas peuvent encore avoir une politique monétaire indépendante ? Bien sûr que non, ils n'ont plus de monnaie.

De nos jours, le traitement de la plupart des grandes questions auxquelles sont confrontés les gouvernements en ce début de siècle, qu'il s'agisse des questions militaires, de la protection de l'environnement, de la préservation de la santé, de la diversité culturelle, du développement des politiques sociales ou des droits de la personne, est désormais confié au palier multilatéral. Tous les champs de l'activité humaine entrent maintenant dans le champ de compétence d'au moins une organisation intergouvernementale, sinon de plusieurs. L'activité multilatérale impose aux gouvernements un rythme et un calendrier ambitieux. Les gouvernements, même les plus puissants, perdent la maîtrise de l'agenda international. La communauté internationale s'efforce de résoudre les problèmes de l'heure avec les grandes conférences thématiques, les sessions régulières des organisations internationales ou les rencontres « ad hoc ». L'enchevêtrement des structures et des activités caractérise désormais le système. Pensons à la situation qui prévaut sur le plan international dans un domaine comme celui de l'environnement où plus de 200 accords internationaux sont actuellement en vigueur.

La crise des enjeux

Je pense également que les théoriciens classiques des relations commettent une grande erreur lorsqu'ils avancent que les conflits interétatiques restent l'enjeu le plus important de la politique internationale. Avant de poursuivre, dois-je préciser que Oussama Ben Laden n'est pas un État ?

Je pense qu'en Occident, la guerre perd de son urgence. Les attentats du 11 septembre changeront peut-être la situation mais il est encore trop tôt pour le dire. Depuis la fin de la guerre froide, tous les pays de l'OCDE ont réduit leurs dépenses militaires. Évidemment, le budget de la défense américaine est toujours très élevé à 360 milliards de dollars soit un montant supérieur aux budgets de la Défense de tous les autres États de la planète réunis ! Notons cependant qu'en terme de PIB par capita, ces investissements dans l'industrie de la défense sont moins importants que lors de la guerre froide. Au Canada, la situation est encore plus risible. Après 15 ans de restriction budgétaire, le budget de la défense a été amputé de 30 %. Le Canada est l'avant dernier des membres de l'OTAN en terme de dépenses militaires juste avant le minuscule État du Luxembourg !

Autre changement, pour les pays désignés comme les pays de l'OCDE, la guerre entre rivaux traditionnels comme la France et l'Allemagne et l'Espagne ou le Portugal est absolument hors de question. Plusieurs auteurs soutiennent en effet que les démocraties ne se font jamais la guerre. Finalement, de nos jours, la majorité des conflits dans le monde sont des guerres civiles dans des pays périphériques. Entre 1989 et 1997, on compte plus de cent guerres civiles

et seulement six conflits entre États. En 1999, d'après le *Center for Defense Information*, le nombre de conflits majeurs (plus de mille morts par an) se chiffrait à vingt trois dont un seul de nature interétatique (le conflit indo-pakistanaï)⁷.

Les guerres prennent également une forme différente, elles se désinstitutionnalisent. On ne déclare plus la guerre et les uniformes disparaissent. Dans les pays du Sud, les batailles sont remplacées par des embuscades et des attentats suicides. Pour les pays occidentaux, les guerres, ou plutôt les « techno-guerres », se déroulent à distance à grand renfort de technologie qui rend moins nécessaire l'envoi de troupes au sol. La guerre est souvent également, dans les pays du Sud, une entreprise privée. Elle est de moins en moins le fait d'organisations professionnelles liées à l'État. Les nouveaux combattants sont souvent des civils en armes et même des enfants. La guerre n'est que rarement le fruit d'un processus étatique de mobilisation de masse. Les enjeux de la guerre sont également de plus en plus nombreux et ambigus. Est-ce la conquête du pouvoir, le contrôle du territoire, l'accès aux ressources ? Cherche-t-on la reconnaissance ? La question reste ouverte. En somme, nous n'assistons pas depuis 1945 à une augmentation mais à une régression du phénomène de guerre. Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis changeront peut-être la donne. Il est cependant trop tôt pour affirmer s'il y a eu changement durable.

Je ne suis donc pas convaincu que les questions de sécurité militaire interétatiques soient plus importantes que d'autres questions internationales comme les questions de sécurité

⁷ Michel Fortmann, « À l'Ouest rien de nouveau ? Les théories sur l'avenir de la guerre au seuil du XXI^e siècle ? », *Études internationales*, vol. XXXI, No1, mars 2000, p. 57 et suivantes.

économique. Dans les pays industrialisés, la concurrence pour de nouveaux territoires cède aujourd'hui la place à une lutte pour l'acquisition de parts de marché. Comme le souligne Marie-Claude Smouts : « Dans la plupart des pays, la course à l'exportation et aux investissements a mis la politique étrangère en priorité au service des affaires »⁸. Suivant cette tendance, les diplomates deviendront représentants de commerce. Les grandes affaires de ce monde ne se traitent plus dans les chancelleries, mais dans les grandes organisations multilatérales comme l'Organisation mondiale du commerce. On négocie avec des corporations transnationales, on favorise les missions économiques, on met également en œuvre des politiques avec la collaboration des firmes « nationales » pour leur internationalisation. Ces changements ne touchent pas seulement l'État territorial. Ils touchent également les acteurs subétatiques qui ont aussi de nombreux champs de compétence dans ces domaines.

Il ne faudrait pas toutefois en déduire que les questions de sécurité militaire ont disparu de l'ordre du jour international. L'actualité rappelle périodiquement aux tenants de la domination des questions économiques sur les rapports internationaux que les enjeux classiques de la politique étrangère existent toujours. Les questions de sécurité militaire, de survie, de zone de sécurité, d'accès aux ressources, d'équilibre des puissances demeurent des objectifs pour tous les pays. Ce n'est que lorsque ces questions de sécurité sont assurées que la politique étrangère priorise d'autres enjeux.

⁸ Marie-Claude Smouts, « Que reste-t-il de la politique étrangère », *Pouvoirs*, No. 88, 1999, p. 7

Je constate également que la perte d'intérêt pour les questions de sécurité militaire interétatique a favorisé l'élargissement des questions de sécurité. Du concept de sécurité militaire, on passe à celui de sécurité humaine. La sécurité humaine inclut les questions de sécurité personnelle, politique, collective, économique, alimentaire, environnementale et les soins de santé car de nos jours pour la plupart des gens, l'insécurité provient davantage des craintes engendrées par la vie quotidienne que par un événement apocalyptique mondial. Les questions de libéralisation du commerce, de protection de l'environnement, de changements climatiques, de trafic de drogue, de la maladie de la vache folle ou d'immigration font l'objet d'attention plus soutenue et constituent de nos jours des questions de sécurité militaire interétatique alors que les débats sur l'élargissement de l'OTAN sont, pour l'opinion publique, largement secondaires.

La mondialisation a également causé de nouveaux types de criminalité qui causent de nombreux problèmes à l'État. Les crimes électroniques, le blanchiment d'argent et les réseaux mafieux transnationaux en sont des exemples éloquentes. Le terrorisme international atteint également une ampleur sans précédent. La pollution planétaire, les réseaux de drogue, la question des droits de la personne, sont des questions transnationales, c'est-à-dire que leur résolution nécessite la collaboration d'une multitude d'acteurs.

BD : C'est certainement un bon côté de votre réflexion sur la paradiplomatie de nous permettre de briser le paradigme « étatique » dans l'étude des relations internationales. Pour les Européens, je pense notamment aux Français, c'est déjà beaucoup de constater qu'il y a d'autres acteurs internatio-

naux que les États-nations souverains. Pour eux, c'est un nouvel espace de réflexion qui s'ouvre. Cependant, j'ai l'impression que, de notre côté, la motivation est différente. En fait si les penseurs québécois sont si heureux de voir s'écrouler le « paradigme étatique », n'est ce pas parce qu'au fond, ils n'y ont jamais cru ? Les petites nations sans États n'ont-elles pas toujours su qu'il y avait toujours quelque chose d'autre que les États souverains ? En ce sens, la mondialisation ne permet-elle pas aux grandes nations comme la France de découvrir ce que les petites savent depuis longtemps, à savoir que le pouvoir est divisible et que l'État unitaire n'est pas sacré ?

SP : Ce ne sont pas seulement les régimes unitaires comme la France qui sont en crise. L'ensemble du système diplomatique traditionnel subit d'énormes contestations. Dans la vision classique des relations internationales, la responsabilité de la politique étrangère incombe au sein du gouvernement à un ministère qui dispose d'une administration distincte et qui centralise cette fonction. À ce ministère, est rattaché un réseau d'ambassades et de consulats à l'étranger dont les fonctions sont de rassembler de l'information, de conseiller des politiques, de faire de la représentation, de négocier au nom du pays et d'offrir des services consulaires.

L'existence d'un système politique centralisé est la condition nécessaire pour que l'État assure le rôle lui étant assigné par le droit et la pratique internationale. Sans l'existence d'un centre qui possède l'autorité sur son territoire et à qui les citoyens portent une allégeance prioritaire, les relations interétatiques sont sérieusement compromises. Sans l'existence d'un centre qui centralise la fonction de politique

étrangère, le maintien et le respect d'un droit interétatique sont défiés et la légitimité et l'efficacité des diplomaties sont remises en question.

Jadis réservée à une élite diplomatique, la politique internationale doit maintenant tenir compte d'une nouvelle donne, aussi bien sur le plan domestique que sur le plan mondial. Les ministères responsables de la politique étrangère ont perdu leur monopole. Avec la diversification des enjeux internationaux et la mondialisation, il n'est plus de ministère ou d'organisme public qui n'occupe une dimension internationale dans son activité. Alors qu'autrefois les responsabilités relevant de la politique étrangère relevaient presque exclusivement des ministères des Affaires étrangères, elles sont aujourd'hui opérées à différents échelons (supra et subétatique) mais également dans les différents ministères ou départements, cette politique devenant de plus en plus diffuse. L'État ne détient plus le monopole des affaires internationales, il a pour concurrents dans ce domaine les blocs régionaux comme l'Union européenne, les corporations transnationales, les mouvements religieux, les ONG et même des individus qui ont une autonomie non négligeable en relations internationales. L'État-territorial est également concurrencé, et c'était mon sujet de thèse, par la paradiplomatie.

L'État-nation n'est pas le seul acteur international au sein de sa propre structure. De nombreux autres acteurs « étatiques » sont actifs en relations internationales. Il est difficile d'estimer le nombre d'entités subétatiques qui œuvrent en relations internationales. Si l'on ne se limite qu'aux régimes fédéraux, on peut estimer à 350 le nombre d'acteurs poten-

tiellement actifs en matière de relations internationales et qui agissent directement ou en utilisant les canaux de l'État. En outre, on compte un nombre élevé de villes qui sont actives sur le plan international.

Les entités subétatiques possèdent souvent d'imposants réseaux de représentation à l'étranger, souvent plus importants que de nombreux États souverains. Le Québec possède 36 représentations internationales, soit le même nombre que la Nouvelle-Zélande et six de moins que l'Irlande. La Catalogne et la Flandre en ont plus d'une cinquantaine, c'est-à-dire quatre de plus que Singapour, une de plus que la Finlande, le même nombre que la Norvège, quatre de moins que la Malaisie et 15 de moins que l'État d'Israël.

Les entités subétatiques négocient et ratifient des quasi-traités ou « ententes », ou même dans le cas des entités belges, de véritables traités avec des États souverains ; ils participent à des forums internationaux et même à des organisations internationales. Dans le cas de la Flandre et de la région wallonne et de la communauté française, les États souverains se sont même érigés au rang de partenaires privilégiés avant même les autres régions au statut comparable.

On retrouve parmi les grands dossiers paradiplomatiques la politique économique et commerciale, la promotion des investissements étrangers et l'attraction de centres de décision, la promotion des exportations, la science et la technologie, l'énergie, l'environnement, l'éducation, mais également les questions culturelles comme la Francophonie ou la clause culturelle, l'immigration et la mobilité des personnes, les relations multilatérales, le développement

international et les droits de l'homme. Les acteurs paradiplomatiques commencent également à s'intéresser aux questions de sécurité humaine.

BD : J'aimerais maintenant que nous parlions du côté un peu plus obscur de cette réflexion « post-westphalienne ». Si le modèle classique avait des défauts, il avait tout de même une grande qualité : il nous permettait facilement de donner un sens à l'ordre mondial. Il y avait les États souverains qui détenaient le monopole de la force sur un territoire et l'ordre international se définissait comme l'interaction entre ces États souverains. J'ai souvent l'impression qu'un cadre d'analyse qui ne met pas l'accent sur les concepts de « territoire » et de « souveraineté » nous enlève toute emprise sur les relations internationales. Dans le nouveau paradigme « post-souverain », comme dirait Michael Keating, les acteurs sont devenus extrêmement nombreux : les entités subétatiques ou supra-étatiques, les entreprises, les ONG, les mouvements religieux ou sociaux. Le nouveau modèle nous aide-t-il vraiment à mieux comprendre les relations internationales ?

SP : Nous vivons, selon l'heureuse expression de Z. Laïdi, dans « un monde privé de sens ». Toutes nos certitudes du temps de la guerre froide se sont écroulées. La mondialisation et la crise de l'État-nation ont profondément affecté le système international. Selon Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts : « Le système international est devenu le plus instable de tous les systèmes politiques »⁹. Le monde actuel vit une crise d'autorité car l'État-nation n'arrive plus à créer un ordre normatif international qui fasse consensus.

9 Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde, Sociologie de la scène internationale*, 3^e édition, Paris, Presses de sciences po et Dalloz, 1999, p. 11.

On assiste actuellement à l'avènement d'un espace public international qui affaiblit la logique souverainiste des États. Les mouvements antimondialisation ou altermondialisation sont de bons exemples de cet espace public international naissant. Ils propulsent à l'avant-scène des enjeux qui ne préoccupaient pas les États il y a quelques années. Les États et les organisations internationales interétatiques doivent réévaluer la part du social dans leurs politiques. Les États interviennent de plus en plus dans des missions humanitaires qui étaient autrefois considérées comme de l'ingérence dans les affaires internes d'un État. On s'est également lancé, chose impensable il y a seulement dix ans, à la chasse aux anciens dictateurs. Le coût pour un État d'agir unilatéralement est ainsi considérablement plus important qu'avant. Les États perdent ainsi le contrôle de l'agenda international. La crise de l'autorité de l'État fait en sorte qu'il devient ainsi impossible de formuler une nouvelle théorie des relations internationales. Toutes les théories récentes des relations internationales sont un lamentable échec.

L'État-nation n'est pas obsolète pour autant. Il a encore un rôle à jouer. La tentation est, évidemment, d'en déduire que les États n'ont plus de prise sur leur environnement extérieur et que par conséquent, la politique étrangère n'a plus ni sens ni conséquence. Si les relations internationales ne peuvent plus s'en tenir qu'aux relations interétatiques, il ne faut pas cependant postuler que l'État n'a plus de rôle à jouer en politique internationale. C'est à lui que reviennent la fonction de coordination et le contrôle afin que le système conserve, sinon une unité d'action, du moins une certaine complémentarité entre ses composantes en évitant les contradictions et en canalisant les différends.

L'État est toujours le centre de l'activité internationale en raison des fonctions qu'il assure. Il est toujours un acteur dominant en matière de sécurité militaire et les acteurs non étatiques qui le concurrencent, dans plusieurs autres domaines de la politique internationale, s'efforcent souvent d'obtenir son soutien ou d'exercer une influence. Ces acteurs non étatiques gravitent autour des États car ils sont généralement les principaux producteurs de normes, les seuls qui sont généralement en mesure de prendre des décisions obligatoires pour l'ensemble de la population d'un pays et d'assurer la sécurité des transactions. Ces derniers, que ce soient les multinationales ou les investisseurs, sont demandeurs d'État quand l'enjeu est la sûreté des échanges. Les hommes d'affaires et les financiers en font une condition essentielle pour l'investissement étranger. Un État incapable de garantir la sécurité des transactions payera le prix en sous-investissements et en crises économiques. De nos jours, la Russie en fait la dramatique expérience.

BD : Si vous voulez bien, j'aimerais que nous disions maintenant quelques mots du Québec. Lors d'un colloque organisé par l'Association internationale de science politique (AISP) à la fin d'octobre 2002 à l'Université Concordia, la ministre des Relations internationales du Québec, Mme Louise Beaudoin, a fait un discours dans lequel elle expliquait comment le gouvernement québécois parvenait à jouer un rôle actif dans la mondialisation. Elle mentionnait trois champs d'action du gouvernement : 1) Le projet de loi 52, qui spécifie qu'un traité international qui concerne le Québec devra également être adopté par l'Assemblée nationale pour entrer en vigueur au Québec ; 2) le projet de loi 109, visant la création d'un observatoire de la mondia-

lisation, et 3) les prises de position du gouvernement sur les enjeux de la mondialisation (ZLÉA). S'il y a une ligne directrice derrière la démarche du MRI, c'est bien que ses initiatives demeurent très symboliques et n'impliquent pas vraiment de dépenses sérieuses comme il serait nécessaire pour que le Québec soit vraiment présent sur la scène internationale. J'ai parfois l'impression que la profusion de discours du MRI sur la place du Québec dans la mondialisation vient un peu obscurcir la faiblesse réelle du Québec en tant qu'acteur international, notamment si on le compare aux pays souverains de même taille, qu'en pensez-vous ?

SP : Il ne faut pas comparer des pommes et des oranges. Un État souverain est un acteur reconnu de la scène internationale. Il a ainsi une marge de manœuvre considérable. Les acteurs subétatiques possèdent cependant certains avantages sur les États-nations. Ces avantages proviennent de leur statut ambigu qui est à la fois, selon l'expression de James Rosenau, « sovereignty-bound » et « sovereignty-free ». Leur localisation au sein d'un État souverain (sovereignty-bound) leur permet d'avoir accès aux décideurs du gouvernement central, ce qui inclut les acteurs de la politique étrangère d'un pays. Partager la souveraineté avec le gouvernement central offre une raison de se construire une présence internationale. Contrairement aux autres ONG, elles peuvent même avoir un accès privilégié aux réseaux diplomatiques internationaux et aux négociations internationales. Je reconnais cependant qu'au Canada la chose est difficile à cause du blocage fédéral. Ailleurs, comme en Belgique ou en Allemagne, la situation est différente.

Le statut d'acteur « sovereignty-free » leur permet d'agir plus librement qu'un État indépendant. Elles ont ainsi certains des avantages associés aux ONG. Les entités subétatiques peuvent, par exemple, aller défendre leur cause dans les tribunaux étrangers, une impossibilité pour les pays souverains. Les entités subétatiques jouissent également d'un degré de légitimité plus élevé que les autres intervenants à l'échelon de l'État central. Cette légitimité est renforcée par le fait que, contrairement aux représentants d'États souverains, elles disposent de la latitude pour prendre des positions fermes sur des sujets internationaux délicats. Elles peuvent plus facilement condamner le non-respect des droits de l'homme par exemple. Les gouvernements centraux doivent, pour leur part, adopter une approche plus nuancée en fonction de nombreux facteurs comme les coalitions sur de nombreux enjeux.

La paradiplomatie est également un phénomène important car elle touche à tous les domaines d'action internationaux, même les questions militaires, de coopération et de développement et de droits de l'homme. La gamme des outils paradiplomatiques est presque aussi importante que celle de la diplomatie des États centraux, à l'exception fondamentale du recours à la force militaire. En effet, les entités subétatiques envoient des missions d'études et de prospection à l'étranger, elles participent aux foires commerciales et à des forums internationaux tels le forum de Davos, elles financent des campagnes de relations publiques pour accroître les exportations et attirer les investissements, elles mettent sur pied des visites officielles avec d'autres leaders régionaux ou de pays souverains, elles érigent un ministère compétent en matière de relations internatio-

nales, elles ouvrent des représentations ou des délégations à l'étranger, elles décident de politiques bilatérales et multilatérales, elles édifient des institutions de coopération régionales ou transrégionales. Il arrive que certaines régions participent, au sein de la délégation de leur pays, à des rencontres d'institutions internationales comme l'ONU, l'OMC, l'Union européenne ou l'UNESCO. Les régions multiplient également les ententes ou les accords avec d'autres régions comme avec des pays souverains.

Les acteurs paradiplomatiques ont cependant de nombreuses contraintes qui ne se limitent pas à la difficulté de se faire reconnaître comme acteur international. Comme les acteurs paradiplomatiques ne sont pas des acteurs reconnus par le droit international, ils doivent négocier avec les autorités du gouvernement central une partie de leurs actions internationales comme les relations formelles avec des représentants de pays souverains ou d'organisations internationales.

BD : Dans votre livre sur « La revanche des petites nations », vous insistez beaucoup sur la place de l'Union européenne dans les discours autonomistes de la Catalogne et de l'Écosse. C'est comme s'il s'agissait d'un phare extérieur qui permettait à ces nations de sortir de l'axe « espagnol » ou de l'axe « britannique ». Dans le cas du Québec, nous avons eu bien sûr le libre-échange, qui nous a aidés à rétablir en partie l'axe naturel nord-sud, comme dirait Jacques Parizeau, mais l'absence d'un cadre supranational tel que celui offert par l'Union européenne ne rend-elle pas plus difficile la sortie de l'axe canadien que nous propose de faire Michel Venne, dans son dernier livre « Souverainiste, que faire » ?

SP : La sympathie régionale de Bruxelles n'est pas quelque chose de magique. Elle est le fruit d'un travail de lobby intense de nombreuses régions européennes qui ont fait pression sur les décideurs européens et sur leurs leaders nationaux. C'est ce que de nombreux Québécois semblent ne pas comprendre sur l'Europe.

Autre facteur important, contrairement à ce que j'ai pu lire récemment, la tendance en Europe est la décentralisation, pas à la centralisation. Tous les pays européens se sont décentralisés, l'Espagne a aujourd'hui un régime politique qui ressemble à une fédération, la Belgique a subi cinq réformes constitutionnelles en 30 ans pour devenir la fédération la plus décentralisée au monde. Même chose en Allemagne où un ministre des Finances déclarait en 1997 au sujet de leurs actions sur les instances fédérales : « Nous avons tellement de pouvoir à Bonn [ancienne capitale] que toute tendance séparatiste n'aurait aucun sens ». Le gouvernement Berlusconi en Italie prépare un projet de fédéralisation du pays. La France, après la Grande-Bretagne, a relancé le débat autour de la décentralisation.

Le Québec devrait ainsi s'inspirer des stratégies régionales en Europe afin de défendre ses intérêts. L'attitude des autorités fédérales canadiennes lors de la Conférence de Québec démontre que l'on souhaite écarter les acteurs subétatiques des négociations même si la ZLEA aura d'importants effets dans leurs champs de compétence. Je propose donc que le gouvernement du Québec mette sur pied une conférence parallèle des régions de la ZLEA. Je propose une rencontre des exécutifs régionaux qui aurait plus de poids que la Conférence des parlementaires des

Amériques (la COPA). Cette association, dont le gouvernement du Québec serait l'initiateur, agirait selon la logique d'un groupe de pression lors de conférences au sommet. Les régions pourront également faire des pressions sur les autorités centrales en politique interne par le biais des réseaux intergouvernementaux. C'est ce que font les régions en Europe depuis les années 1970.

J'ai également proposé, avec Guy Lachapelle professeur à l'Université Concordia, à la ministre Mme Louise Beaudoin de mettre sur pied un Observatoire sur les petites nations non souveraines que l'on pourrait nommer l'Observatoire Paul-Gérin-Lajoie. L'objectif de cet observatoire serait, entre autres, d'étudier les régions et la mondialisation. Quels seront les effets de la ZLEA sur les champs de compétence du Québec ? Très peu de chercheurs s'intéressent à la question. Quelles politiques les régions mettent-elles en œuvre pour attirer les investissements étrangers ? On ne le sait pas. Pourquoi la Catalogne attire-t-elle tant d'investissements étrangers et est-ce que le Québec pourrait s'inspirer de ces stratégies ? Probablement... Le MRI étudie notre proposition et nous sommes à la recherche de partenaires.

BD : Stéphane Paquin, vous partez dans quelques semaines à Paris pour défendre votre thèse sur la paradiplomatie de la Catalogne et du Québec, je vous souhaite beaucoup de succès. □

L'ACTION POLITIQUE
POST-RÉFÉRENDAIRE
UN QUÉBEC INÉDIT

En cette ère post référendaire, l'on se serait attendu à de significatives mobilisations en faveur des options défendues par le PQ et le PLQ. Certains escomptaient un regain de passion pour le premier, entre autres en réaction au projet de loi C-20, d'autres un reflux des Québécois vers le second avec la venue de Jean Charest. Or, tout autre chose s'est passé. L'action politique a pris une figure inédite. D'abord, ces manifestations anti mondialisation, animées par des jeunes de mouvance anarchiste, et culminant avec les événements du Sommet des Amériques. Ensuite, ce soudain engouement pour l'ADQ qui mystifie les politiciens comme les chroniqueurs politiques, d'autant plus qu'il est avéré que bien peu des citoyens participants de cet engouement connaissent quoi que ce soit des intentions de son leader Mario Dumont comme de la nature de son programme.

D'emblée, on pourrait voir en ces manifestations politiques, anarchistes comme adéquistes, autant de symptômes de ce que nombre de personnes ont appelé la crise des institutions, soit cette méfiance teintée de dégoût qu'ont plusieurs face à l'État et à sa bureaucratie. Or, s'il faut diagnostiquer

* M.A. Histoire.

cette méfiance, ce désaveu en quelque sorte, on peut dire ceci : certes, d'abord, il y a cette impuissance de l'État à remplir les innombrables promesses dont les partis politiques lui ont confié l'exécution. Seulement, du même souffle, on peut avancer cette autre hypothèse : ces manifestations anarchistes comme adéquistes que je qualifie bien sûr ici de manifestations des résultats surprenants des élections partielles comme des sondages qui témoignent d'une volonté des citoyens de renouer avec l'action politique et un certain refus, donc, que ce pouvoir d'action soit confié de manière trop exclusive à la bureaucratie d'État ainsi qu'aux partis auquel ils l'identifient. Cette volonté se situe en amont des questions de gauche et de droite en ce qu'elle vise avant tout à permettre à ces citoyens de réinvestir le terrain du politique, ici entendu comme celui de l'action. Il ne faut donc pas voir une contradiction fondamentale, par exemple, dans le fait que les sympathisants adéquistes soient moins à droite que le leader Dumont avec son impôt unique à 20 %. Du même coup, que les vagues-hésitations de gauche à droite et de droite à gauche du PQ et du PLQ n'aient pas d'effets chez l'électorat devient soudain compréhensible.

Le pacte keynésien passé entre les Québécois et leur classe politique il y a de cela un peu plus de quarante ans, qui confiait à l'État le monopole de l'action afin d'assurer le bien-être des citoyens et d'harmoniser le développement économique, est remis en question. Nous sommes à ce chapitre à l'heure de l'Occident. On peut certes voir comme raison à cela l'unique usure des esprits au contact pernicieux du libéralisme et de son credo individualiste, mais ce serait faire fi de cette volonté, souvent latente, parfois surgissante, mais toujours réelle des citoyens de participer à l'élaboration de

leur destinée politique. Bref, le goût de l'action politique, la volonté d'agir en tant que citoyen et non à titre de seul payeur de taxes et d'impôts.

Ce que les analystes comme les politiciens appellent goût du changement pour qualifier ce qu'ils considèrent comme un comportement d'une insoutenable légèreté serait la manifestation du politique dans l'esprit des citoyens. Reste à se demander au service de quels valeurs et idéaux se met cette volonté d'action. Or, il semble bien qu'avant tout elle se rebelle contre ce qui, dans son esprit, l'a conduit à l'impuissance, soit ses propres institutions. Les anarchistes souhaitent supprimer l'entièreté des institutions pour que meure la société et qu'arrive le jour des hommes libres vivant en harmonie de par le simple fait d'une nature humaine supposée bonne hors des contraintes institutionnelles. L'ADQ propose de supprimer certains pans de l'État, sans préciser lesquels pour l'instant, afin de laisser libre cours à la créativité de l'individu libéral.

Historiquement, au-delà du fait que cette évolution de la politique québécoise s'inscrit dans une mouvance occidentale, elle doit son émergence soudaine à l'échec du nationalisme québécois. Sans cet échec nous n'aurions pas vu se cristalliser aussi vite en des formes politiques ce rejet de l'État et de sa bureaucratie.

L'action nationaliste et son écueil référendaire

Depuis la Révolution tranquille, c'est dans le nationalisme que le peuple québécois a organisé son action, y a trouvé la solidarité nécessaire et, donc, le socle ferme à partir duquel

agir pour occuper le terrain de la politique. Or, si l'action a pu loger et loge encore dans le nationalisme québécois, l'échec référendaire d'octobre 1995 et l'incapacité des souverainistes à le surmonter, couplé à l'échec des nationalistes fédéralistes à amener le Canada anglais à reconnaître formellement l'existence du peuple québécois, a vidé le nationalisme de son pouvoir d'action hors des cadres qu'il domine déjà. En clair : le nationalisme québécois, quoiqu'il n'ait pas été vaincu, a perdu une bataille majeure. En est symptomatique ce vacillement de foi qui occupe bien des esprits autrefois résolument souverainistes comme nationalistes. L'ADQ, sans qu'il appelle au défaitisme ou l'entretienne à des fins politiques, est néanmoins le parti de la défaite, soit celui qui recueille cette impulsion à l'action politique mis en branle dans les années soixante par le parti libéral puis relancé par le PQ. Or, cette impulsion, puisque l'ADQ ne peut ni ne veut la diriger vers la lutte nationaliste où, analyse-t-il, elle se perdrait en raison d'obstacles jusqu'ici insurmontables, il la canalise sur l'appareil d'État et l'élite politique à laquelle il est associé. On pourrait avancer que l'ADQ entendrait récupérer cette volonté d'action stimulée par le projet national ainsi que cette méfiance des citoyens face à leur État pour mettre le tout au service d'un projet néo-libéral dont il ne nous a jusqu'ici livré que les grandes lignes.

Le sort de l'État dans cette optique nous interpelle au plus haut point. Hors de l'État, seul le nationalisme fait de ce peuple une communauté politique du simple fait qu'il politise la question de son devenir historique. Il nous ramène en mémoire la réalité minoritaire des francophones en Amérique et à la nécessité de l'action politique afin d'éviter un irrémédiable déclin ou, si l'on formule autrement, pour

assurer la durée du peuple québécois. On devrait même préciser que cet État, parce qu'il n'est pas celui d'un peuple souverain, dépend du nationalisme en ce qu'il est ici l'action d'un peuple visant à conquérir sa souveraineté. J'irais jusqu'à dire que, si l'on considère l'État, en démocratie, comme étant la puissance du peuple institutionnalisée, le nationalisme aurait donc depuis quarante ans pallié la faiblesse constitutive de l'État québécois par son action.

Au Québec, l'État auquel s'identifie le peuple québécois ne dispose pas des pleins attributs de la souveraineté et dépendrait donc de l'action nationaliste pour constituer aux yeux des Québécois une représentation légitime de leur puissance ou, plus précisément, pour qu'il dispose de l'autorité suffisante pour en être le dépositaire. Or, l'échec référendaire tout comme la remise en question du pacte keynésien conduisent à une remise en question de cette autorité en ce qu'ils ont révélé une double impuissance, soit celle du nationaliste face à la quête de souveraineté et celle du citoyen rejeté par la bureaucratie hors du terrain de la politique.

L'État providence, véritable solidarité institutionnalisée, n'est plus une solidarité à laquelle participe le citoyen. Si la solidarité nationale présida à son élaboration lors de la Révolution tranquille, son esprit s'est depuis dissous dans des procédures bureaucratiques que sont venues sacraliser les conventions collectives. La situation actuelle de l'État et de sa bureaucratie, sous cet aspect, se confond avec celle de cette Église catholique qu'est venue balayer la Révolution tranquille : assemblage complexe de rites désertés par la foi. Que certains dressent spontanément des parallèles entre cette époque et la nôtre depuis quelques années et appellent

à une nouvelle Révolution tranquille n'a donc en ce sens rien de surprenant. Seulement, avec cette débâcle nationale qui est la nôtre, et ce refus de l'ADQ comme du PLQ d'y faire face, comme de la tragique impuissance du PQ à la contrôler un tant soit peu, on peut se demander en toute légitimité quel esprit y présidera. À ne pas y faire attention, cette volonté d'action, réelle, exprimée dans ces élections partielles, ces manifestations diverses, pourrait bien se perdre dans de creux slogans et des mots d'ordre sans lendemain en raison de la démagogie et de la paresse intellectuelle, bref, du peu d'inventivité et d'envergure dont font preuve ceux qui actuellement souhaitent la canaliser à leur profit. □

Jean-Marc Léger*

LE

**« COMMUNAUTARISME »,
ÉCHEC À L'INTÉGRATION**

Je ne sais plus quel moraliste a dit jadis que « la générosité non éclairée par la lucidité conduit souvent au désastre ». La maxime revêt une nouvelle actualité dans plusieurs des sociétés occidentales aujourd'hui. Ainsi, chez nous, par exemple, la notion éminemment ambiguë de « communauté culturelle » peut constituer si on n'y prend garde, un facteur de ralentissement de l'intégration des immigrants, parfois même un obstacle à l'assimilation à la société d'accueil, ce qui reste pourtant l'aboutissement normal, nécessaire, d'une immigration réussie.

Une nation ne saurait résulter de l'addition de « communautés », fussent-elles dites « culturelles », dont la définition reste d'ailleurs éminemment floue et dont la consécration officielle, voici quelque vingt ans, notamment à travers un « Conseil des communautés culturelles » aura constitué une maladresse, sinon une faute, d'ordre politique et psychologique. Conforter, encourager le communautarisme de toute nature, sous toute forme, c'est risquer d'affaiblir la communauté nationale, de retarder l'avènement du senti-

* Journaliste.

ment d'appartenance à celle-ci et c'est favoriser implicitement des facteurs de tension, sinon de division.

Qui donc d'ailleurs fait partie d'une « communauté culturelle », selon quel processus, pour combien de temps ? Faut-il tenir que tous les immigrants, anciens et actuels, quelle que soit leur date d'installation au Québec, font partie automatiquement d'une « communauté culturelle », en fonction de leur origine et sans qu'on les ait consultés ? Et cela pendant combien de générations ? Curieuse contradiction permanente : d'une part, on prétend souhaiter une intégration efficace et rapide des nouveaux venus et, à terme, leur assimilation réussie (dans la logique du contrat implicite entre l'immigrant et la société d'accueil) mais de l'autre, on entretient, on souligne, on cultive l'idée d'appartenance à la nation d'origine, on paraît considérer que tous les immigrants font partie de « communautés culturelles » et cela même après deux, trois générations, voire plus, de présence au Québec. On les qualifie « d'allophones » lors même qu'ils sont depuis longtemps parfaitement francophones. Il y a là un comportement un tantinet ridicule et surtout éminemment malsain. Dans cette curieuse logique, les Québécois de souche, d'origine et de langue française, forment-ils eux aussi une grosse « communauté culturelle » ?

C'est comme si l'on s'ingéniait à décourager l'intégration. Ainsi, on parle des Italiens ou des Grecs ou des Libanais du Québec, en englobant dans ces appellations non seulement les immigrants de fraîche date, mais toutes les personnes qui sont d'origine italienne, libanaise ou grecque même lointaine, comme s'ils restaient des étrangers décidément inassimilables. Dans la même veine, on a vu apparaître « le

mois des Noirs », ensuite la « semaine » des Asiatiques puis, récemment, « la journée des Amérindiens », réduits à la portion congrue. Certains des nôtres, qui n'en sont pas à une contradiction près, cautionnent les manifestations de cette sorte ou même y participent, dans le même temps qu'ils appellent à l'intégration et dénoncent toute forme de discrimination.

Il n'appartient pas aux pouvoirs publics, en tout cas, d'encourager et moins encore de faciliter le culte des origines parmi les immigrants : c'est là, strictement, un choix de caractère privé et personnel, qui peut se traduire dans la participation à des associations et groupes de toutes sortes, par la préservation de la langue d'origine au foyer, etc. L'État n'a pas à en connaître, sa première obligation consistant à favoriser, à accélérer l'assimilation des nouveaux venus et à leur assurer le bénéfice de tous les droits des nationaux, le moment venu.

Il est temps de sortir d'une confusion des concepts et des vocables où tout le monde est perdant, qui entretient la suspicion et dont, en définitive, l'affirmation d'une nation québécoise ou franco-québécoise (ce qui devrait constituer une lapalissade) apparaît comme la première perdante. Le fait même de parler avec une lourde insistance de « Québécois de toutes origines » – comme font certains orateurs éperdus de bonne volonté, par exemple lors de la fête nationale – (alors que cela devrait aller de soi), résonne comme une sorte de remords, d'aveu de culpabilité, presque de caution des accusations haineuses ou frivoles de racisme que certains milieux portent contre nous (rien n'est plus triste que de se regarder soi-même avec les yeux de ses ennemis : « Le

plus grand triomphe de l'adversaire est de nous faire croire ce qu'il pense de nous » a dit Valéry dans « Mélanges »). Je ne saurais oublier l'amertume et l'irritation, à la fois, avec lesquelles un ancien collègue d'origine polonaise, mais voici trois générations, me racontait l'insistance d'un recenseur à vouloir l'inscrire en qualité de membre d'une communauté culturelle : « Pendant combien de temps encore va-t-on me considérer comme un immigrant et comme un allophone ? Je suis Québécois de langue française et je refuse de me laisser embrigader dans une communauté culturelle ! »

Réaction juste et saine mais révélatrice en même temps d'une dérive qui, au nom d'une fausse conception des notions « d'accueil » et « d'ouverture » aboutit à retarder, sinon à empêcher, l'intégration puis l'assimilation des immigrants, qui, à partir certes des meilleures intentions du monde, conduit à substituer une addition de communautés dites culturelles à la communauté nationale et à entretenir une mentalité de ghettos. Communautarisme et « ghettoïsme » comptent, aujourd'hui, parmi les plus grands obstacles à la cohésion nationale et parmi les facteurs d'un racisme larvé. Il y a urgence de le reconnaître et d'en tirer les conséquences. □



LA VIE EN VERRE

Savez-vous que la SAQ est
à l'origine de la collecte sélective ?
Nous récupérons ainsi la grande
majorité des bouteilles de vin et
de spiritueux mises sur le marché.
Un engagement d'entreprise dont
nous sommes fiers.

Recycler pour protéger notre environnement.





Vous vous sentirez bien conseillé.

Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] mettent toute leur compétence à votre profit. Un grand principe guide leur façon de travailler : le respect de vos objectifs de placement, dans un souci permanent de transparence et d'écoute. Votre patrimoine financier constitue votre bien le plus précieux. Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] peuvent vous aider à le gérer de façon optimale et à mieux planifier votre retraite.

Vous trouverez :

- Des solutions de placement claires en planification financière
- Un service hautement personnalisé
- Des choix de fonds mutuels sans aucuns frais d'achat, de rachat ou de transfert
- Des rendements parmi les meilleurs du marché
- L'expertise d'un des plus importants groupes financiers québécois



OPTIMUM PLACEMENTS[®]

Communiquez avec nous afin que nous
puissions dès maintenant commencer
à préparer votre retraite en toute sécurité.

Région de Montréal : (514) 288-1600

Région de Québec : (418) 524-5336

Extérieur, sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)

www.fondsoptimum.com

* Cabinet de services financiers, gérant et placeur principal des FONDS OPTIMUM[®]

® Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

DOSSIER

AGIR SOUVERAINEMENT

Dossier

Éloge de la défaite

-*Pierre Falardeau*

72

L'installation de la lutte

-*Éric Schwimmer*

80

Sortir du cadre canadien

-*Robert Laplante*

92

Lire

En primeur

106

Les revues

118

Les essais

122

Livres reçus

142

Chroniques

Le Bulletin du lundi

150

Courrier des lecteurs

164

Index de nos annonceurs

175

Pierre Falardeau

LETTRE OUVERTE
 AU PROFESSEUR-PRÉSIDENT
 DE L'ADQ'
 ÉLOGE DE LA DÉFAITE

Quand j'envoie un article au *Devoir*, j'ai l'impression de redevenir un gamin de troisième année B. À chaque fois, une petite maîtresse d'école, qui me rappelle les « pisseuses » d'autrefois, me tire les oreilles, me tape sur les doigts et menace de me coller un petit ange en couleur sur mon devoir si je continue à dire des grossièretés. Tout à fait logique pour un journal qui se prend pour quelque chose et préfère Norman Spector à Gilles Archambault. Article refusé. Un de plus. Le voici. P.F.

*Un bon sophiste est capable de nous démontrer
 que l'eau de la mer est douce.
 Le malheur est que si on la boit, on la trouve salée.*

Michel Torga

Monsieur Guy Laforest est un éminent professeur de science politique à l'Université Laval, du moins si l'on en croit la courte notice qui coiffe son dernier article dans *Le Devoir* du 6 novembre. Comme tout bon professeur, le penseur de Laval justifie ses choix politiques en long, en large et en travers. En fait, il se justifie.

« Je milite à l'ADQ parce que j'y pressens justement les meilleures perspectives pour l'élargissement de la liberté politique du Québec. Mario Dumont reconnaît le principe de la fidélité première au Québec comme valeur fondamentale. Notre leader se retrouve dans une situation similaire à celle de Louis-Hippolyte La Fontaine en 1841, après l'acte d'Union. Il faut noter que le chef de l'ADQ a été un rebelle en 1995, comme La Fontaine l'avait été en 1837. S'il devient bientôt premier ministre du Québec, sa tâche sera de créer les conditions pour le renforcement de notre liberté politique. »

Mario Dumont, un rebelle ! Non, mais... On croit rêver. Un rebelle ! Ce gentil garçon, ce fort en thème bien coiffé, bien élevé, bien tout comme il faut. Un rebelle ! Cet ancien président des jeunesses libérales. Méchant rebelle ! Il n'y a vraiment qu'un éminent universitaire, caché derrière ses diplômes, pour accoucher d'une vision aussi tragico-mique. Quelle perspicacité ! Quelle puissance d'analyse ! Quelle vision politique ! De quoi sombrer dans l'anti-intellectualisme le plus primaire.

Selon le professeur Laforest, la situation politique actuelle au Québec exigerait l'élection d'un nouveau La Fontaine. Il rejoint en cela, le célèbre John Saul et sa douce moitié : La Fontaine c'est son dada à notre demi-gouverneur général. La fameuse poignée de main de La Fontaine à Baldwin est pour Saul le symbole par excellence de l'unité canadienne et de la collaboration entre les peuples. En fait de collaboration, la poignée de main de La Fontaine me rappelle plutôt celle du maréchal Pétain avec qui l'on sait. Une poignée de main née de la répression sanglante de 1837-1838. La

poignée de main du vainqueur et du vaincu. Pour se déculpabiliser sans doute, Saul nous affirmera qu'il n'y a jamais eu au fond ni vainqueurs, ni vaincus.

Ni pendeurs, ni pendus. Ni exploiters, ni exploités. Que des « tizamis ». Que des partenaires. Drôles de partenaires qui brûlaient les villages, qui violaient les femmes, qui remplissaient les prisons.

Je peux comprendre le négationnisme de John Saul : ça doit aider à supporter ses contradictions d'intellectuel rebelle. Je comprends moins bien l'engouement du penseur de Laval pour un La Fontaine nouveau. Pourquoi La Fontaine aujourd'hui ? Pourquoi La Fontaine, comme modèle politique en 2002 ? Pourquoi mettre de l'avant un homme politique qui, somme toute, n'a fait que sauver les meubles. Il ne pouvait pas faire plus. Il a lutté contre les pires excès de l'acte de l'Union, pas contre l'Union elle-même. Il a tenté de rendre supportable, pour notre peuple, un système assez semblable à celui de Vichy, nazisme en moins. Aménager la soumission, la rendre plus ou moins acceptable, c'est bien gentil comme projet politique mais ça ne règle pas le problème fondamental de notre annexion par la force.

Être plus ou moins bien annexé, plus ou moins bien opprimé, plus ou moins bien inféodé n'est pas le but ultime de la vie des peuples. On peut bien honorer la mémoire de La Fontaine si on veut, mais de là à nous faire prendre des vessies pour des lanternes, il y a un pas.

Malgré tous les reniements, tous les accommodements, tous les arrangements, l'Union, ce système vichyste, perdu-

re encore aujourd'hui sous le joli nom de Confédération. Unilingue, bilingue ou multilingue, une annexion forcée reste une annexion forcée.

Comme s'il s'agissait, encore aujourd'hui, de sauver les meubles ? Assez pitoyable comme projet politique, ce me semble, monsieur le professeur. Autant s'adresser à « Brault et Martineau ». Mais comment expliquer l'engouement d'un éminent professeur pour un jeune gérant propre, version « Les ameublements Elvis » ? La réponse est peut-être dans l'espèce de fascination que semble ressentir le professeur Laforest pour la Défaite. La Défaite avec un grand D. La Défaite comme nourriture intellectuelle. La Défaite comme pivot de l'action. La Défaite comme concept structurant de la lutte politique.

Comme s'il s'agissait, encore aujourd'hui, de sauver les meubles ? Assez pitoyable comme projet politique

Le principe de base est le suivant. Il est fort simple. Pour notre cher professeur, le peuple québécois, en se battant pour la liberté et l'indépendance, court chaque fois à la défaite. Défait, il s'affaiblit. Donc pour ne pas s'affaiblir, il faut tout simplement cesser de combattre. Pas de combat, pas de défaite. S'écraser pour ne pas s'affaiblir. S'écraser pour se renforcer. C'est lumineux comme projet politique et tellement enthousiasmant. Il ne nous reste plus qu'à aménager notre cage pour la rendre plus confortable, qu'à la décorer artistiquement pour la rendre plus vivable. C'est ça, le projet La Fontaine II. Nos éminents professeurs de science politique doivent appeler cela la politique du moins pire.

Curieuse quand même cette vision défaitiste de la politique, cette manie de plaquer sur les êtres et les événements l'estampille de la défaite. Comme si le professeur Laforest était lui-même, au fond, un homme profondément défait. Il y a des gens comme ça, qui viennent au monde déjà défaites avant de commencer à se battre. Pas étonnant qu'on l'ait engagé comme commentateur politique en 1995 : à Radio-Cadenas, on aime bien ces êtres inoffensifs déjà battus d'avance. Une spécialité de la maison.

La défaite, donc. D'abord celle des Patriotes. Pour le professeur Laforest, l'acte d'Union, c'est la faute à Papineau. Colborne n'a rien à voir là-dedans. Ni Gosford, ni Molson, ni Durham. Pas d'ennemis. Un seul coupable, Papineau. Le véritable héros de l'affaire, c'est La Fontaine. Ensuite, les défaites référendaires de 1980 et de 1995. Pour l'éminent universitaire, le rapatriement de la constitution, la loi sur la supposée clarté, l'étranglement fiscal, c'est la faute à Lévesque. Pas à Trudeau. Pas à Chrétien. Pas à Dion. Les grands financiers canadiens n'ont rien à voir là-dedans, ni le système néo-colonial canadien. Toujours pas d'ennemis. Un seul coupable, Parizeau. Et le La Fontaine nouveau qui enfile son costume dans la coulisse.

La défaite. Toujours la défaite. Avant. Pendant. Après. La défaite pour justifier l'écrasement, l'immobilisme, la soumission. La défaite pour expliquer ses propres contorsions politiques.

Curieuse « défaite » que celle de 1980 où 50 % des Québécois (francophone, quel mot affreux) ont voté oui. Une bien drôle de défaite en effet quand on considère les

7 à 8 % d'appuis au Rassemblement pour l'indépendance nationale, obtenus quelques années plus tôt. Si les professeurs d'université, les commentateurs de Power Corporation, les journalistes de la CBC « d'expression francophone » ne savent pas lire les résultats, pourquoi nous sentirions-nous défaits ? Simplement parce qu'ils nous l'ont répété quotidiennement pendant 20 ans ? On appelle cela de l'intoxication.

Et la « défaite » de 1995 ? Une autre bien curieuse défaite où, cette fois-ci, les Québécois (les Portugais se définissent comme Portugais, pas comme lusitanophones, et les Haïtiens sont des Haïtiens pas des créolophones) ont voté oui à plus de 60 %. Pas besoin d'un doctorat en science politique de Harvard, de Princeton ou de Laval pour comprendre ça.

Et on voudrait nous convaincre de la défaite. Nous convaincre de cesser de rêver. Nous convaincre de cesser de lutter, sous prétexte qu'un nouveau sauveur de meubles, encore un, nous est né.

Pourquoi certains hommes s'écrasent-ils au premier coup dur ? Pourquoi d'autres hommes sortent-ils, au contraire, renforcés des épreuves subies ? Mon ami Gaëtan Hart, par exemple, ancien boxeur poids léger, n'a pas cette vision défaitiste des hommes défaits. Pour lui, la victoire ou la défaite sont des idées bien relatives. Il n'a pas besoin d'un doctorat pour voir la différence entre un massacre et un match nul. Sa troisième année lui suffit pour faire la différence entre un combat gagné par KO et une défaite aux points sur décision partagée des juges. Hart rêvait de deve-

nir champion. Il est devenu champion. Les défaites et les claques sur la gueule n'ont pas détruit son rêve.

Même chose pour Éric Lucas. Après sa défaite contre Roy Jones, alors champion du monde, il n'a pas décidé de devenir « water-boy » au gymnase de Georges Cherry. Il a analysé le combat et il a continué à boxer. Il a appris de ses erreurs, il s'est acharné. Il a poli son style. Après sa défaite contre Tiozzo, il n'est pas devenu vidangeur, laveur de vaisselle ou professeur de science politique. Il a continué à rêver au championnat du monde. Il l'est devenu. Ses deux défaites ne l'ont pas écrasé. Ses défaites en ont fait tout simplement un bien meilleur boxeur.

C'est la loi de la boxe. C'est la loi de la vie. La vie des hommes, mais aussi la vie des peuples. Tous les peuples connaissent un jour ou l'autre la défaite. Mais perdre une bataille n'est pas perdre la guerre, comme le répétait De Gaulle. Et je préfère la naïveté de De Gaulle à la realpolitik de Pétain. Je préfère la détermination de Giap à la mollesse de Bao Daï. Je préfère le rêve de Lévesque au pragmatisme insignifiant de Bourassa. Je préfère la révolte de Papineau à la trahison de George-Étienne Cartier, un autre fameux rebelle recyclé dans la collaboration.

La défaite, Monsieur le professeur, elle existe avant tout dans votre tête. Et vous la projetez autour de vous sur la réalité. Elle est en vous la défaite, la vieille défaite ancestrale, qu'on se transmet de génération en génération. On se préparait à reprendre en main la boulangerie et vous nous proposez de revenir à la politique du petit pain. Il y aura même un peu de beurre sur notre petit pain, nous assure le cher

professeur. Pas beaucoup, mais un peu. Peut-être même nous accordera-t-on une petite cuillerée de confiture, si on le demande gentiment. Très gentiment. Comme dans le bon vieux temps. Pas d'éclats surtout. Avec le petit pain, qui sait, on aura peut-être une tasse de chocolat chaud et de jolies pantoufles ?

On appelle cela la politique du changement. L'immobilisme c'est le changement. La soumission c'est la liberté. L'écrasement c'est la force. La lâcheté c'est le courage. Tous en avant, pour le championnat des water boys catégorie poids coq ! Y a-t-il une catégorie pour les chapons ? □

L'INSTALLATION DE LA LUTTE

Quelle doit être la relation entre le chef du PQ et un Conseil de l'indépendance ? La réponse spontanée sera probablement que ce Conseil doit être subordonné au chef, surtout si ce dernier est le premier ministre de la province de Québec. Cette question a cependant tout d'un piège. Aussi la réponse implique un recul.

Du moment que le chef du PQ devient premier ministre, il assume un pouvoir limité au sein d'un pouvoir supérieur, celui du gouvernement du Canada. Le chef du PQ, devenu premier ministre, a deux mandats : A) lutter pour l'indépendance ; et B) bien gouverner la province. Ces deux mandats sont souvent incompatibles. Le chef doit constamment trancher. Chaque fois qu'il veut poursuivre le mandat A, il y a des gens qui disent que cette démarche nuira au mandat B, et inversement. Selon la loi canadienne, le mandat A est plus ou moins légitime. Pour le légitimer, le chef doit gagner un référendum. On commence maintenant à comprendre qu'un tel référendum est difficile à gagner. Il en

* Éric Schwimmer est anthropologue et professeur retraité de l'université Laval. Il est l'auteur du livre intitulé *Le syndrome des plaines d'Abraham*, Montréal, Éditions du Boréal, 1995.

découle qu'un gouvernement provincial dont le mandat A est le principal article de son programme sera toujours tenté d'en minimiser l'importance.

C'est surtout pendant les gouvernements Bouchard et Landry que cette aporie est devenue manifeste. En 1995, on a pensé que les forces économiques et les rapports avec les minorités étaient les principaux obstacles à l'indépendance. Le Québec a donc concentré ses efforts sur ces deux sujets, avec beaucoup de succès. Or, loin d'augmenter les appuis à la souveraineté, ce succès amena des souverainistes à penser que leur gouvernement, obsédé par les dossiers attendant qu'il est un « bon gouvernement », bâclait la cause de l'indépendance. Au même moment, les fédéralistes rejetaient en bloc ce « bon gouvernement » sous prétexte qu'il était l'« astuce » cachant un souverainisme illégitime.

Dès lors, nonobstant les grandes qualités des gouvernements Bouchard et Landry, on doit se demander si le cumul des mandats A et B est l'approche la plus sage. Bien sûr, aujourd'hui, personne doute que le Parti québécois est capable de « bien gouverner » et personne ne doute qu'il est motivé à mener à terme des changements constitutionnels d'envergure. Cela ne devrait toutefois pas empêcher les souverainistes de questionner leur approche. Par exemple, est-ce que l'accès au pouvoir d'un gouvernement provincial est la meilleure façon de mener une lutte constitutionnelle ? Les premiers ministres péquistes, parce qu'ils sont aussi les chefs de cette lutte, peuvent-ils mener cette lutte tout en s'occupant des dossiers administratifs de la province ? Ne serait-il pas approprié que cette lutte, parce qu'elle

doit être constante, soit alors menée par d'autres leaders émanant de la société civile ?

Ces questions peuvent sembler vaines et inutiles. Le PQ s'occupe déjà de ces deux mandats et ses militants ont des connaissances considérables de tout ce qui a trait aux questions macro-politique et administrative. Le PQ a en effet géré des dossiers administratifs avec beaucoup de professionnalisme et ceux-ci sont en train de créer les conditions de l'indépendance du Québec. Or, ces succès n'ont jamais impressionné les souverainistes. On peut même lire dans des revues assez sérieuses que cette bonne gestion ne pouvait que ralentir la lutte indépendantiste.

Sans aller si loin, force est de constater que la lutte souverainiste a peu de chances de réussir dès lors qu'elle est associée à la gestion quotidienne d'une province. Pour que cette lutte aboutisse, il faut qu'une majorité de citoyens donnent à cette lutte une préséance absolue à tout autre projet politique. Si cette majorité est au pouvoir sans pour autant être une majorité absolue et poursuit cette lutte pendant plusieurs années, plusieurs problèmes verraient le jour. Ce serait notamment le cas dans tous les pays démocratiques où s'opposent des forces de droite, de centre et de gauche, chacune d'elles ayant d'autres intérêts substantiels à défendre. Or, pour s'exprimer, une telle lutte souverainiste a besoin de l'appui d'un spectre politique très large. Elle ne peut pas être seulement de droite, du centre ou de gauche.

Il y a un autre problème, plus grave à mon avis, associé au cumul des mandats A et B. C'est la complicité qui s'installe entre les administrations provinciale et fédérale lorsque

celles-ci gèrent des programmes conjoints. Même dans les ministères où les objectifs macro-politiques provincial et fédéral s'accordent mal, chaque gouvernement veut se rendre utile au genre humain et ce, indépendamment du fait que cela sert ou non ses objectifs macro-politiques. Cette dimension humanitaire de l'administration publique amène beaucoup de complicités inéluctables entre les niveaux de gouvernement. La conséquence est d'assurer la survie des systèmes mis en place même si globalement ils ne sont pas populaires. Dans un tel univers, il faut que l'insatisfaction envers les systèmes soit très grande pour qu'une majorité de gens rejettent un arrangement politique établi depuis plus de deux siècles. Sous cet angle, les résultats du référendum de 1995 (49.4 %) exprimaient de toute évidence une crise profonde.

Lors de ce référendum, le PQ fut épaulé par beaucoup d'alliés externes, dont Lucien Bouchard. Quand je fis mes recherches en Mauricie au printemps de 1995, les gens étaient plus près des idées de Bouchard que de celles présentées officiellement par le PQ. Lorsque Bouchard devint premier ministre du Québec, sa popularité personnelle a rétréci et ce, au fur et à mesure qu'il s'identifiait aux politiques de son parti. Aussi, pour expliquer le déclin de sa popularité, on ne doit pas négliger son changement de rôle. Au BQ, il était surtout l'avocat de la souveraineté. Son atout était principalement son dévouement exclusif à cette cause. Dans sa qualité de décideur, comme chef du gouvernement du PQ, il continuait de plaider cette cause mais dut consacrer le plus clair de son temps à des causes liées à la souveraineté de façon plutôt indirecte. Si Bouchard était demeu-

ré chef du BQ, on peut penser qu'il aurait peut-être davantage contribué à la cause de la souveraineté.

Il y a une autre question importante à se poser : pourquoi le PQ a-t-il accepté si facilement la démission de Jacques Parizeau en 1995 ? Si on peut qualifier les relations entre le Canada et le Québec comme étant l'expression d'un type de colonialisme interne (on le dit souvent), il en découle que chaque citoyen du Québec, quelle que soit son affiliation politique, est susceptible d'agir comme un sujet colonisé dans les moments difficiles. Est-ce que cela a joué dans le changement de chef qui s'est alors effectué ? Sans blâmer quiconque, on devrait analyser cet épisode de très près afin de comprendre pourquoi, à ce moment précis, les dirigeants souverainistes ont choisi de concentrer tout le pouvoir dans le système subalterne et très vulnérable qu'est le gouvernement provincial alors qu'il aurait été possible de construire un réseau de pouvoirs plus consistant avec les ressources alors disponibles.

L'histoire dira peut-être que le PQ a fourni un « bon gouvernement » de centre-gauche sympathique aux revendications nationalistes sans toutefois pouvoir leur accorder la priorité absolue, celle dont elle aurait eu besoin pour que se réalise l'indépendance du Québec. Peut-on raisonnablement attendre plus d'un gouvernement provincial canadien ? Personnellement, ma réponse est non. Je ne pense pas qu'il soit raisonnable d'attendre plus. Voici pourquoi.

Les principaux pouvoirs des institutions politiques canadiennes ont été définis par le rapport Durham en 1840 et n'ont jamais été remis en question. Durham voulait éviter

que les gouvernements du Bas-Canada et du Haut-Canada ne retrouvassent leur indépendance. En 1982, les ajustements de Pierre-Elliott Trudeau à la Constitution de 1867 sont allés dans le même sens, ce qu'a clairement mis en relief Lorraine Pilette¹. Par ailleurs, déjà en 1967, Jacques Parizeau² a montré comment les contraintes économiques obligent le Canada au centralisme, donc au colonialisme interne et, par ricochet, à la montée de la lutte indépendantiste au Québec. J'ai cité ses thèses en détail dans mon livre de 1995. Sous le gouvernement Chrétien, cette centralisation de l'économie se déploie conformément au processus prédit par Parizeau.

Ces deux points constituent les arguments les plus forts en faveur du projet indépendantiste. Pourtant, beaucoup de Québécois ne les comprennent pas encore. Il y a là des constats fondamentaux qui invitent à questionner les liens entre les mandats A et B. Le fait de ne pas les dissocier lorsque le PQ est au pouvoir n'a-t-il par pour conséquence de minimiser l'importance du premier, voire d'en banaliser le côté dramatique dans la mesure où, la quotidienneté de la vie politique canadienne aidant, le gouvernement du Québec réalise des engagements réciproques avec celui du Canada, engagements qui font ressortir sa tolérance envers ce dernier alors que l'option de base du parti au pouvoir est précisément de considérer tout cela comme hautement intolérable pour l'avenir de la nation politique québécoise ?

1 Lorraine Pilette, *La Constitution canadienne*, Montréal, Boréal Express, 1993.

2 Jacques Parizeau, « Gouvernements provinciaux et décentralisation constitutionnelle », *Le Devoir*, 18, 20, 21-11-1967.

Dans cet univers ni clair ni obscur, on ne doit pas se surprendre de l'essor électoral récent de l'option mise de l'avant par l'ADQ. Il s'agit d'une « troisième voie » depuis toujours prisée par les Québécois. On peut bien penser que les arguments irréfutables de Parizeau s'imposeront à la longue mais, à moins de remettre en question la rationalité à long terme du genre humain en général et des Québécois en particulier, il faut bien reconnaître l'attrait présent de la « troisième voie », qui n'est pas purement « identitaire ».

Cet attrait, soit dit en passant, s'alimente à un autre pouvoir, négligé en 1967, que sont les médias qui structurent les processus décisionnels au sein de l'espace public québécois. Bariteau³ a raison de souligner l'à-propos des théories d'Habermas en cette matière. Mais, là encore, on n'a pas étudié en profondeur comment les médias actifs au Québec, tous pour la plupart sous juridiction canadienne, influencent voire déterminent la pensée souverainiste au Québec. Il y a là une lacune à combler.

le plus rapidement possible. Il est urgent d'extirper la pensée sur le Québec des paramètres définis dans une perspective canadienne et favoriser l'expression d'une lecture québécoise de nous-mêmes et du monde.

Il y a d'autres déterminants, plus récents, qui n'ont pas été assez approfondis. Je pense, entre autres, aux forces de la mondialisation. Ces forces nécessitent d'être bien comprises lorsqu'il s'agit de créer un nouveau pays. Par exemple, si le blocage à l'indépendance venait aujourd'hui

3 Claude Bariteau, *Québec, le 18 septembre 2001*, Montréal, Québec/Amérique, 1998.

de l'hégémonie américaine alors que nos alliés seraient principalement les pays européens voire le Canada anglophone, il faudrait questionner certains modèles géopolitiques et l'idée selon laquelle les États-Unis sont indubitablement nos alliés de toujours.

Voilà quelques-unes des questions à soumettre à un Conseil québécois de l'indépendance. Récemment, le chef du PQ a décidé de mettre sur pied un Conseil de la souveraineté. Je n'ai pas encore vu son agenda et je ne connais ni son mode de fonctionnement ni les forces souverainistes qui s'y retrouvent. Il faudra s'inquiéter si ces forces ne sont que des groupes sous l'apanage du PQ et du BQ ou reconnus comme tels. Pour le PQ et le BQ, le premier objectif est forcément leur propre survie et leur accession au pouvoir. Pour ce conseil, cet objectif, tout important qu'il soit, doit occuper une place secondaire. Je dirais même que les représentants des institutions que sont le PQ et le BQ ne doivent pas se retrouver en force au sein de ce conseil et ce, afin que puissent être explorées plusieurs questions qui vont au-delà du credo partisan. C'est la seule et unique façon d'assurer à la fois une participation élargie de souverainistes et une diffusion majeure de l'idée d'indépendance.

Ce conseil doit avoir un statut indépendant. Du coup, la question de son financement se complexifie. L'idée lancée par Jacques Parizeau et reprise par Bernard Landry d'offrir un financement indirect à deux conseils dépend, pour sa survie, de la bonne volonté des fédéralistes. Les modalités annoncées par le gouvernement Landry, à savoir l'abolition des dégrèvements fiscaux au Conseil de l'unité canadienne si le gouvernement fédéral ne reconnaît pas le Conseil de la

souveraineté, sont de bonne guerre. Dans ce domaine, l'idée de Michel Venne⁴ d'établir, comme lui rappelait Marc Chevrier, des fondations subventionnées, ce qui a cours en Allemagne, pour étudier des questions politiques clairement définies à l'aide de chercheurs qualifiés, me semble davantage réalisable en autant que le gouvernement du Québec s'y intéresse un peu plus, ce qui ne semble hélas pas le cas.

S'agissant du Conseil de la souveraineté imaginé par Parizeau dans le *Globe and Mail*, il y avait, en plus de créer un organisme indépendant du PQ et du BQ, l'idée d'en faire un forum pour des débats visant à renouveler la pensée indépendantiste. Parizeau signala, entre autres, le domaine de la santé. Lors d'une discussion avec Jean-François Lisée⁵, ce dernier me signala la pertinence de revoir tout le dossier de la langue française. Il s'agirait d'un deuxième thème important, facile à subventionner. Ces deux thèmes s'ajouteraient à ceux que j'ai précédemment identifiés : les contraintes politiques, la dynamique de centralisation économique, les réseaux de communication qui contraignent l'espace public et les enjeux de la mondialisation. André Campeau⁶, dans sa thèse de doctorat, a aussi identifié des sites promoteurs pour cerner les valeurs de la société québécoise dont le plein essor demeure impossible dans le contexte actuel. Il s'agit, entre autres, des pratiques

4 Michel Venne, « La politique hors les partis », *Le Devoir*, 27-11-2002, p. A-7.

5 Jean-François Lisée, *Pour un Québec où prédomine le français : rassembler, penser et agir autrement pour construire ensemble la différence québécoise*, mémoire présenté à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir du français à Montréal, 2000.

6 André Campeau, *La transformation des régimes coloniaux au Québec*, Département d'anthropologie, Université Laval, thèse de doctorat, 2001.

en logistique, du rapport à la propriété, des politiques maritales, des modalités scolaires, du rapport aux jeunes délinquants, etc.

Avec un tel conseil, c'est-à-dire avec un conseil indépendant du PQ et du BQ, conseil voué à la réalisation d'études comme à l'organisation de débats, il y aurait plusieurs sites à développer avec des projets distincts dont les promoteurs pourraient trouver des sources de financement *ad hoc*. Évidemment, la communication publique des résultats de ces études ferait aussi partie des projets.

Ici, il me semble nécessaire d'insister sur un point. À l'occasion de ces études, il faudrait surtout éviter de chercher à démontrer dossier après dossier que nous véhiculons des valeurs distinctes. Aujourd'hui, il n'est pas du tout sûr que les États indépendants véhiculent des valeurs distinctes. Si c'est vrai pour la langue française en Amérique, ça l'est moins pour nos idées sur la santé. Puis, point important, on ne juge pas les qualités d'un pays sur la base de sa « distinctivité ». On regarde plutôt sa performance totale et son style de gestion. Guère plus. Aussi, l'un des rôles du Conseil de la souveraineté serait de débattre de la pertinence du recours constant à la « distinctivité » et les pièges qu'il comporte.

Récemment, j'étais en Chine. J'ai noté que presque tout le monde va au travail en bicyclette. Même dans les grandes villes comme Beijing et Chengdu, on gare les bicyclettes dans la rue sans cadenas. Personne ne pense à les voler. Sans doute cela se fonde sur des valeurs propres à la Chine. Pourtant la Chine produit et exporte des millions de cade-

nas pour bicyclettes, que l'on ne voit pas sur le marché chinois. Ce n'est certes pas pour cette raison que la Chine est un pays indépendant. Par contre, ce serait probablement différent si la Chine était conquise par une puissance occidentale. Je ne serais alors aucunement surpris de voir les Chinois cadenasser leur bicyclette. Ils le feraient parce qu'ils craindraient constamment de perdre une chose qui leur est chère, un peu comme les Québécois qui se placent souvent sur la défensive. Cela dit, si l'on veut être un pays indépendant, il importe peu d'insister sur notre « distinctivité », concept au demeurant très utilisé par la propagande fédérale. La « distinctivité » est un aspect secondaire dans la promotion de l'indépendance. Un Conseil de la souveraineté doit plutôt s'investir à chercher de quoi exactement il doit faire la preuve pour promouvoir le pays du Québec.

Voilà qui nous amène au cœur du problème posé dans les premiers paragraphes de ce texte, soit les effets négatifs du cumul des mandats A et B. Ce cumul a pour conséquence de neutraliser la prise en compte du fait qu'au Québec, bien qu'il n'y ait pas de violence physique exercée par le Canada, on se retrouve dans une sorte d'état de guerre qui immobilise un gouvernement souverainiste. D'où la nécessité de séparer ces mandats pour que progresse l'idée de l'indépendance du Québec. Les séparer implique de dissocier la réalisation du mandat A, celui de l'indépendance, du mandat B, celui de la gouverner. Cela peut se faire par un parti uniquement voué à la promotion de l'indépendance, ce qui, avons-nous signalé, demeure problématique. L'autre voie est la création d'un Conseil québécois de l'indépendance qui serait indépendant du PQ et du BQ et aurait comme visée principale la promotion de l'indépendance. Un tel

conseil doit se financer au privé, ce que pense aussi Bernard Landry, principalement par des entreprises qui s'intéresseront aux activités dont il fera la promotion. Sur le plan économique, l'État du Québec, prospère ou non, ne peut pas appuyer le Conseil sans conséquences néfastes.

Cela implique un changement d'approche. La souveraineté, depuis longtemps une sorte d'activité de loisir ou de salon, voire de fabriquant d'image, doit être mise de l'avant autrement. Elle doit redevenir un combat véritable tous azimuts, notamment à l'aide d'un investissement financier majeur. Il s'agit là d'une démarche gagnante qui ne peut pas être celle du PQ lorsqu'il est au pouvoir. Elle impose un retour aux catacombes, c'est-à-dire à la base, là où peuvent se mobiliser des acteurs déterminés en vue de convaincre, par des arguments solides, les Québécois de fonder ici un nouveau pays. Faire émerger cette conscience et susciter cette mobilisation, tels sont les objectifs fondamentaux que doit rechercher un Conseil québécois de l'indépendance. □

Robert Laplante

SORTIR DU CADRE CANADIAN

Le cycle politique de la Révolution tranquille a pris fin avec le Clarity Bill. Quarante ans de débats et de luttes constitutionnelles ont pris fin avec l'adoption par Ottawa d'une loi qui constitue la réponse *canadian* au référendum de 1995. C'est une manœuvre caricaturale – ce qui n'altère en rien la brutalité de sa manière et le caractère dominateur de ses intentions – qui vise tout aussi bien à dissuader les souverainistes de songer à tenir un autre référendum sur la souveraineté en leur dressant un chemin miné d'obstacles juridiques qu'à se donner les moyens d'en nier la légitimité de la démarche et des résultats si d'aventure les Québécois avaient l'outrecuidance de le tenir. Le rapatriement unilatéral de la Constitution avait signifié le refus de reconnaître le peuple québécois. Le Clarity Bill va plus loin en cherchant à nier à la démocratie québécoise son espace propre, en subordonnant son expression et ses institutions à une majorité et à un État qui refusent désormais de reconnaître jusqu'à l'expression même d'une quelconque spécificité des revendications québécoises – fussent-elles portées par des fédéralistes.

La forme et les cadres que sont susceptibles de prendre les discussions constitutionnelles, les débats sur les partages

des compétences, sur la révision de la péréquation, tout cela et tout ce qui peut en découler a profondément muté depuis les sept dernières années. Le Canada a complété sa modernisation unitaire. Les changements institutionnels qui en découlent ne sont pas encore tous déployés mais cela n'est qu'une question de temps. Ottawa tient bien en main tous les instruments pour construire la *Canadian Nation* que l'évolution idéologique et culturelle de la société rendent plus souhaitable et réalisable que jamais. Le Canada se pense plus clairement qu'à aucun autre moment de son histoire comme une nation. Et le Québec en fait partie, que cela lui plaise ou non. Il ne fait plus peur à personne. Il n'est pas davantage respecté pour ce qu'il est ou du moins pense être. L'hypothèse du mépris formulé par les trudeauistes et trompettee par un Stéphane Dion avec la candeur des concierges émoustillés par la puissance qu'ils servent est désormais réputée fondée : faites-leur mal, ils vont se coucher. Le couteau sur la gorge qu'avait évoqué le père Dion qui a passé sa vie à jouer les fédéralistes fatigués a été retourné par le fils sur une autre jugulaire. Avec les reculs que cela a infligés au Québec depuis cinq ans, il n'y a aucune raison de croire que l'approche sera abandonnée.

De fait, Ottawa a tout intérêt à multiplier les intrusions constitutionnelles, les rebuffades politiques et les manœuvres d'étranglement fiscal puisqu'il a fait, avec la campagne référendaire de 1995, un gain inédit dans l'histoire politique de ce siècle. Les fédéralistes québécois sont devenus des inconditionnels prêts à renier toute formulation d'un projet politique exigeant une reconnaissance explicite de notre peuple et un aménagement conséquent des rapports institutionnels. Plus rien ne saurait désormais pour eux

remettre en question le lien *canadian*. Le Canada est devenu une fin en soi dans la politique qu'ils mènent. Aucune revendication québécoise ne tient devant un geste unilatéral d'Ottawa. Les fédéralistes québécois ont désormais consenti à la minorisation et ce consentement s'exprime dans la logique de minimisation des pertes qui leur tient lieu de cadre d'interprétation. Rien ne sera jamais assez grave pour les amener à définir un seuil de rupture. Ils acceptent et militent désormais ouvertement pour subordonner les intérêts et les institutions québécoises à l'emprise d'Ottawa. Sans exigence aucune de contrepartie.

Il n'y a plus un seul parti politique dit fédéraliste qui propose un destin spécifique pour le Québec dans le Canada. Le cas du Parti libéral du Canada ne mérite aucun commentaire. Le PLQ tient un discours qui n'est plus qu'un simulacre de sa position constitutionnelle traditionnelle et même ce simulacre, il le subordonne désormais à la bonne volonté des provinces *canadian*. Il ne revendique et n'entreprendra rien qui ne recevra pas d'abord leur aval. Le discours de Mario Dumont à Toronto est encore moins équivoque : c'est la capitulation. Rien ne vaut une chicane, plutôt se dissoudre que s'affirmer. Et, évidemment, on peut le faire en restant souverainiste « dans son cœur » et tenter, comme un certain Brien, de faire carrière dans la politique provinciale sous les allures d'un faux-jeton courtier d'assurance qui garde « l'option » dans sa manche, pour un « au cas où » indéfiniment reporté.

La dynamique politique de la Révolution tranquille est bel et bien morte. C'est la fin de la pensée dialogique pour le destin du Québec. Penser le politique ce n'est plus et ce ne

sera plus jamais chercher les voies d'un dialogue avec le Canada. La discussion ne se fera plus désormais que dans les termes, sur les sujets et selon les modalités que définira le Canada. Les fédéralistes québécois ont finalement tranché les ambivalences qui les avaient amenés historiquement à rechercher toutes sortes de formules plus ou moins alambiquées d'arrangements et de réformes constitutionnels. De la Commission Laurendeau-Dunton à la Commission Pépin-Robarts, du Livre beige de Claude Ryan à l'échec de Meech et de Charlottetown, c'était toujours le même malaise, les mêmes tentatives pour concilier deux loyautés. C'était la recherche des formules qui auraient permis de définir jusqu'où ne pas aller trop loin avec un partenaire qui n'a jamais accepté que d'envisager – pas même de consentir – des concessions symboliques accessoires. C'est fini ce temps. Le Canada ne discute plus avec le Québec. Il dicte. Et après, parfois, pour se faciliter les choses, il temporise et cela suffit pour donner bonne bouche aux inconditionnels et pour faire paraître râleurs les autres qui ne s'accommodent pas des demi-mesures et des solutions bancales.

Canadians first and foremost, désormais les fédéralistes du Québec. Le mot nation leur donne de l'urticaire quand il est appliqué aux institutions et réalités québécoises mais ils l'applaudissent dans la bouche de Paul Martin.

Le Québec dans le Canada est une société dominée. Cela ne veut pas dire que le carcan *canadian* l'empêche d'être prospère. Cela signifie que notre peuple a de moins en moins de contrôle sur la définition de ses priorités, sur l'allocation de ses ressources. Cela fait de lui une minorité à perpétuité. Et cela menace à terme et sa prospérité et son identité

puisque cela le contraindra de plus en plus à vivre selon des valeurs et des formes d'organisation définies par une majorité étrangère par la langue et la culture. Penser son affranchissement, ce n'est pas demander sa reconnaissance, c'est créer les conditions pour la rendre effective. La gestion provinciale condamne le gouvernement du Québec – et un gouvernement souverainiste comme les autres – à s'épuiser dans la recherche de mesures de mitigation des effets de la domination, à se lamenter perpétuellement pour se faire entendre à défaut de se faire reconnaître et considérer. Les fédéralistes sont toujours prêts à tendre l'autre joue. Les souverainistes à se morfondre de toujours se trouver sur la défensive dans un contexte où la loyauté des inconditionnels du Canada sape continuellement les bases de la cohésion nationale et sociale. Ottawa a choisi d'enfermer le Québec dans sa bourgade et il a pu le faire parce que les fédéralistes québécois souscrivent à la lente décomposition de la vie publique, à l'enlisement dans la médiocrité et à la réduction de la vie politique au factionnalisme animé par autant de barons ethniques tirant pouvoir et influence de ce qu'Ottawa leur jette en pâture pour occuper sa minorité geignarde.

Les souverainistes québécois doivent prendre acte. Et rompre eux-mêmes avec cette logique à laquelle ils ont souscrit par la formulation même de leur projet. Souveraineté-Association, Partenariat, Union confédérale etc., tout cela se trouve désormais au reliquaire. Le Canada ne sera jamais plus qu'un voisin. Il a dit et répète avec de plus en plus d'arrogance autoritaire qu'il ne sera jamais un interlocuteur. Pour l'être, il faudrait qu'il nous reconnaisse comme Autre, chose qu'il refuse obstinément. Posons-nous Autre et l'affirmation de nos intérêts l'amènera à voir les

siens sous un autre éclairage – c'est seulement ainsi qu'il pourra s'avérer éventuellement un partenaire.

Penser le politique pour la prochaine décennie, c'est désormais chercher les voies d'incarnation des modes d'agir conformes à notre altérité. Agir pour soi, autrement dit. La stratégie référendaire telle qu'elle subsiste dans le programme actuel du Parti québécois reste une stratégie dialogique. Pour se penser, s'affirmer et faire valoir ses intérêts alors même que se referme sur lui un carcan qui le tiendra de plus en plus fermement à la merci d'une logique de dépendance, notre peuple doit s'instituer dans une logique qui ne fait appel qu'à ses propres ressorts, à la mobilisation des ressources dans des cadres d'un format qui ne donne prise à aucune interférence dialogique *canadian*.

La cadre stratégique à définir n'est plus celui de la dynamique référendaire des vingt-cinq dernières années. Deux campagnes déclenchées par les souverainistes nous ont fait la démonstration des limites des débats qui se posent autour du consentement du Canada à discuter, à négocier, etc. Les souverainistes doivent penser le recours au référendum comme un moyen d'expression des finalités qu'ils poursuivent et non pas comme instrument de « dialogue » politique. C'est ainsi qu'au lieu de porter sur une souveraineté dont le cadre et les modalités resteraient à définir, le prochain référendum doit être pensé comme instrument d'expression de la souveraineté et comme moment fondateur des institutions. Comme instrument démocratique, il mérite d'être conservé mais pensé en fonction de la vision que nous nourrissons pour le Québec et non pas bricolé dans une démarche d'abord soucieuse de composer avec

les contraintes du Clarity Bill. Ainsi, le Parti québécois devait-il revoir son option en la définissant dans un processus où le Québec est à lui-même sa seule référence.

Au cours de la prochaine campagne électorale le Parti québécois devrait solliciter un mandat pour diriger le Québec avec l'engagement de proposer à la population, au plus tard deux ans après son élection, un projet de constitution traduisant ce que nous voulons, ce que nous souhaitons mettre au fondement notre vie collective. Tel devrait être le véritable horizon 2005. Le projet définirait les principes et les institutions (les cours, les Chambres, etc.) de la république du Québec. Il comporterait des dispositions transitoires définissant clairement les règles qui lieraient le gouvernement du Québec dans la négociation des modalités d'implantation des institutions républicaines. Les règles à faire valoir pour le partage de la dette, le calendrier de dévolution des actifs, des modalités d'application des nouvelles compétences etc. seraient définies avec précision. La constitution établissant le Québec souverain serait soumise au référendum. Si le projet est accepté le référendum devient un moment fondateur. Il n'y a aucun saut dans l'inconnu mais il y a bel et bien fondation d'un nouvel ordre politique légitime reposant sur l'autorité du peuple. Si le projet est rejeté, plusieurs choix s'offrent au gouvernement : déclenchement d'une élection, convocation d'États généraux, etc. Un autre projet peut être rédigé et soumis.

Une telle approche quitte le paradigme de la revendication. Elle suppose et confère au Québec – et au Québec seul – l'initiative de se pencher sur ses institutions. Les tenants du « non » dans un tel contexte ce sont les adversaires du pro-

jet de constitution. Ils peuvent, bien entendu, être des adversaires de la souveraineté, mais ils ont alors le fardeau de convaincre que l'ordre *canadian* qui déstructure les institutions et les pouvoirs actuels de notre Assemblée nationale vaut mieux que la configuration proposée. La supériorité d'une constitution rapatriée lors de manœuvres illégitimes sur celle d'une constitution soumise au jugement du peuple, voilà ce qui structurerait le débat. On comprend dès lors que les inconditionnels du lien *canadian* seraient ainsi obligés d'accorder le discours à la position de capitulation qu'ils tiennent dans les faits. Ils auraient à soutenir que le destin du Québec sera mieux assuré par un ordre qui définit notre peuple et notre État à la merci d'un parlement et d'une majorité qui nous ignorent et qui n'hésitent jamais à piétiner les règles qu'ils ont eux-mêmes édictées lorsqu'il s'agit de définir des orientations jugées conformes aux intérêts de la nation *canadian*.

Le Canada est un pays anglais qui considère avoir fait ce qu'il a à faire pour traiter avec sa minorité qui parle français. Il n'en fera pas plus et il ne fera pas autrement, le dossier est clos. Le Québec est un pays français que l'État *canadian* combat avec le concours d'un establishment d'inconditionnels qui le servent en prétendant que le fait compense pour le droit, que la réalité sociologique de la nation peut être préservée malgré sa négation juridique. Pure rhétorique d'auto-aveuglement, cette position ne peut plus même plaider la bonne foi : *it takes two to tango*, comme le disent les *Canadians*. Les tenants québécois du fédéralisme soliloquent. Et s'ils dansent, c'est sur la musique qu'ils essaient de faire avec le babillage auquel ils cherchent à réduire le débat public en tenant des positions qu'ils ne

sont jamais prêts à défendre. Ils se paient de mots pour gagner des élections. Ils cautionnent, instrumentent et souhaitent même conduire une politique active d'enfermement dans la bourgade.

Words, words, words! Le consentement à la minorisation est le premier moment du processus de folklorisation. Le deuxième se déploie lorsque l'élite politicienne contribue elle-même à vider la représentation politique de sa substance et de son efficacité. Le troisième s'accomplit lorsque la majorité minorisée finit par se convaincre elle-même que la conduite pusillanime et médiocre de ses élus impuissants est devenue une démonstration que le mépris du dominant pour ses institutions est bel et bien fondé. La prochaine campagne électorale nous donnera l'occasion de voir l'ADQ et le PLQ se battre pour choisir comment et à quel vitesse passer du deuxième au troisième temps de notre dérive collective dans l'insignifiance. Parler de diminuer la taille de l'État quand celui-ci est attaqué de toutes parts, c'est bien le comble de la démission. Pour ces deux partis, il n'y a jamais trop de Canada dans nos affaires. Les scandales à répétition, le détournement des fonds, la manipulation des règles comptables et l'accaparement de surplus indécents ne suffisent jamais à les faire conclure qu'il y a un État de trop.

Il faut espérer que le Parti québécois ne se laisse pas entraîner dans la spirale psychotique de l'auto-mutilation et qu'il tiendra les enjeux nationaux au centre d'une campagne que toutes les forces au service de l'ordre *canadian* tenteront de refouler dans la médiocrité provinciale. L'étranglement fiscal, l'implosion des finances publiques, l'incapacité de

maintenir l'intégrité des missions de l'État du Québec sont des enjeux fondamentaux qui ne doivent pas être abordés avec l'esprit de soumission. Le bricolage des moyens n'est plus possible. Il faut convier les citoyens à des choix qui les amèneront à réaliser que les distorsions *canadian* compromettent les finalités de la vie collective et font dériver la démocratie québécoise elle-même. Libéraux et adéquistes se présentent en campagne électorale en acceptant explicitement que le Québec ne soit plus maître de ses choix fondamentaux. Le mandat qu'ils sollicitent, c'est celui de se mutiler dans *un pays sans bon sens*, de gérer le Québec selon les consignes que lui dictera Ottawa et de le faire avec les moyens qu'il condescendra à lui consentir.

La minorisation n'est pas une voie de développement. Les souverainistes doivent aborder la prochaine campagne électorale avec une vision de majoritaire. Avec une vision nationale. Et s'engager à proposer au peuple du Québec la voie qui lui permettra de sortir des marécages nauséeux où la politique politicienne à la *canadian* l'enlise. Cette voie, c'est celle de s'engager à utiliser les moyens de la gouverne provinciale pour minimiser les dégâts pendant qu'on prépare la constitution qui donnera, en moins de deux ans, l'occasion de se prononcer sur la façon dont le peuple du Québec entend se faire maître de sa maison. Gilles Vigneault le chante : « *Nous avons, le temps presse, un travail à finir* ». □



FONDS
de solidarité FTQ

La force du travail

Levier économique, partenaire de votre croissance, le Fonds de solidarité FTQ contribue avec force au développement des entreprises dans tous les secteurs de l'économie québécoise.

Pour bâtir une économie,
ça prend des outils.

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

Envoi de publication
Enregistrement numéro 0911

Au-delà du jeu...

- Plus de 180 événements dans toutes les régions du Québec bénéficient de notre soutien.
- Plus de 36 millions de dollars sont remis chaque année à des organismes sans but lucratif et au secteur communautaire.
- Plus de 350 000 \$ sont consacrés annuellement à l'achat d'œuvres d'art québécoises.
- Plus de 82 % de nos achats sont faits au Québec.
- Nous employons plus de 6 800 personnes.



Loto-Québec :
une force économique et sociale

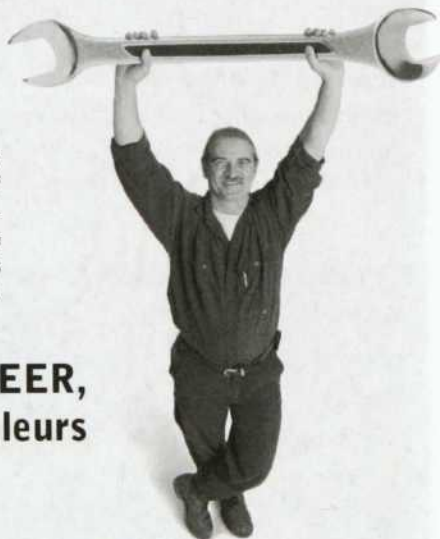


J'aime l'action!



Avec Fondation, je travaille plus facilement pour ma retraite. J'épargne plus vite grâce à la réduction d'impôt pour contribution à un REER et aux deux crédits d'impôt totalisant 30 % de mon placement dans un fonds de travailleurs.

Outillez-vous dès aujourd'hui avec Fondation pour demeurer actif demain ! De plus, votre épargne-retraite permet de créer et de maintenir des milliers d'emplois partout au Québec.



**Plus qu'un REER,
un fonds de travailleurs**



FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

514-525-5505 / 1 800 253-6665

www.fondaction.com

Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations pertinentes dans le prospectus simplifié de Fondation disponible à nos bureaux ou sur notre site Internet.

LIRE**En primeur**

- Un poète et son double**
-*Jean Narrache* 106

Les revues**ARGUMENT**

- Existe-t-il une nation
québécoise ?**
-*Benoît Dubreuil* 118

Les essais

- Souverainistes, que faire ?**
-*Michel Venne* 122

- La Cause du Québec**
-*Bernard Landry* 130

- Les sacrifiés de la bonne
entente. Histoire des
francophones du Pontiac**
-*Luc Bouvier* 133

- La rencontre de deux
peuples élus**
-*Sylvie Lacombe* 137

- La justice en tant que
projectile**
-*Pierre Vadeboncœur* 139

- Courrier des lecteurs** 164

Chroniques

- Le Bulletin du lundi** 150

- Courrier des lecteurs** 164

- Index de nos annonceurs** 175

LA BIOGRAPHIE DE JEAN NARRACHE

JEAN NARRACHE/
ÉMILE CODERRE

UN POÈTE ET SON DOUBLE

TOME I - « CE QUE J'AI APPRIS »

1893 -1932.

Cet extrait est tiré du dernier chapitre du Tome I. L'auteur y raconte comment Émile Coderre devient ce personnage singulier que sera Jean Narrache. Cette biographie est publiée chez Varia.

Les mots de tous les jours

La langue populaire ! Coderre l'a dans l'oreille depuis son enfance. Et s'il a appris à l'école et au collège à s'exprimer correctement, à se surveiller verbalement et sur papier, il n'empêche que les expressions populaires de tous les jours rôdent autour de son bon parler et s'insinuent dans son langage, et qu'il en use avec plaisir et à propos, non sans ignorer à quel registre elles appartiennent. Déjà, les numéros du *Mercredi* de l'année 1911-1912 étaient truffés d'expressions empruntées à la langue parlée qui rehaussaient le côté humoristique du journal. Seuls les anglicismes étaient tenus en haute suspicion.

S'amuser du pittoresque de la langue populaire est une chose, mais la faire entrer en littérature et même en poésie, en est une autre. Et pourtant, quel prodigieux moyen d'ex-

pression en a fait ce Rictus avec ses fameux *Soliloques* ! Page après page, non seulement les yeux de Coderre s'ouvrent mais aussi son oreille intérieure. Il écoute monter au-dedans de lui une voix, une voix qu'il connaît bien, à la fois anonyme par le nombre et personnelle parce que quotidienne, reconnaissable entre toutes avec son accent et son ton particuliers, une voix porteuse d'une langue qui a bourdonné à ses oreilles depuis qu'il est tout petit, qui est restée sienne au fond, qu'il a retrouvée au comptoir de chacune des pharmacies où il a servi, dont il a usé quelquefois dans ses lettres à ses amis, que jamais cependant il n'a dénigrée tout en évitant dans ses propres écrits et dans son parler les tournures fautives dont elle est coutumière, mais dont il fait très bien la part, tournures fautives dont plusieurs sont plus cocasses qu'irritantes... Une voix familière à laquelle se mêle irrésistiblement sa propre voix, celle de ses parents adoptifs, de ses cousins et de ses cousines, de ses amis, dont le registre et les modulations ont un accent de vérité étonnant, ne s'embarrassant guère de circonlocutions et qui, à bien l'écouter et en tentant, comme ça, pour un poète, de l'ajuster à la métrique du vers, possède – oh ! surprise ! – une musique bien à elle et une rythmique qu'on ne lui soupçonnait pas... Jehan Rictus ne le démontre-t-il pas à longueur de pages ? Mais pour Coderre, il ne s'agit pas d'argot, ce langage codé qui n'existe pas chez les Canadiens français. Il s'agit de la langue que parle le peuple des villes aussi bien que des campagnes et qui, à la fin de ce premier quart du XX^e siècle, est la même à peu de choses près. Elle a le visage bon et simple de tous ceux qui en usent et qui sont ceux dont il veut parler et qui sont lui-même tout à la fois, lui qui se sent eux si entièrement. Elle ouvre des digues : que de choses tuées en lui et dans toute cette couche de la population. Elle libère !

Cette voix du peuple, il la découvre vivante comme un être, pressée de dire ce que tous ont sur le cœur et dans le cœur depuis si longtemps, depuis toujours ! L'oreille de Coderre, toute tendue vers cette rumeur qu'il retrouve en lui, ne le trompe pas, cette oreille interne du musicien qu'il tient de sa mère... Poésie et musique sont tout un pour lui, nous le savons, et *Les Signes sur le sable* l'ont prouvé dans leurs meilleures pièces. Pour Coderre, pas de poésie véritable sans musique d'accompagnement, sans cette cadence à la fois intérieure et physique du rythme.

Cette langue du peuple d'ici, comment la lui emprunter, quelle tournure écrite lui donner ? Car s'il s'agit de la parler, elle lui est familière. Mais pour la coucher sur papier, c'est une autre affaire, et c'est bien de poésie qu'il est question pour lui et pas d'autre chose. Alors, par où commencer ? Tant de choses affluent dans sa tête et qui toutes se bousculent pour avoir le droit d'être dites la première ! Et puis, vouloir parler au nom des pauvres, c'est bien beau, mais encore faut-il prendre garde à ne pas se substituer à eux et ainsi les trahir. Ce n'est pas dans une tricherie littéraire ou dans la littérature misérabiliste que veut s'engager Coderre. Ce n'est pas un décor qu'il plante, c'est un cœur qu'il ouvre, une âme qu'il exprime. Ce qu'il voudrait dire, c'est la vérité au quotidien dans le langage du quotidien. Ce à quoi il songe, c'est de rendre la parole à ceux qui n'ont pas voix au chapitre de la vie publique... et encore moins de la vie littéraire ! Non, il n'a pas l'intention de se prendre pour eux, mais, mon Dieu ! comme il se sent des leurs ! Il y a là une parenté d'étoffe intérieure qu'il ne cesse de tâter au-dedans de lui-même, des tissus d'existence communs et qui se ressemblent l'un l'autre au point de se confondre... Plus il tend l'oreille, plus

il sent la force de ce langage brut, de ce moyen d'expression tout vif. Il s'y sent glisser comme dans un vêtement taillé sur mesure et qui l'attendait depuis longtemps. Entre lui et ceux dont il sent la parole l'envahir et se lever sous forme de poème, la frontière sociale n'est qu'apparente ; elle n'est même pas de la largeur de son comptoir de pharmacie.

L'automne de 1925 est avancé ; nous voici en novembre, le 11 très exactement. Il commence à faire froid et les premières chutes de neige ont déjà eu lieu en province. Coderre est toujours sur les routes à « quêter sa vie ». Il jongle dans sa tête avec des vers à la Jehan RictusRictus, Jehan, puisque c'est le modèle du genre, mais sur un sujet qui n'a aucun rapport avec ceux abordés par le poète misère de Montmartre. Son sujet à lui, Émile Coderre, celui qu'il rumine, le premier qu'il traitera dans la langue du peuple canadien-français, en est un qui concerne de près, de très près ce peuple, et qui le préoccupe, lui, Coderre, depuis longtemps, depuis l'époque de la Première Guerre mondiale... Les journaux de ce jour-là le lui rappellent – il ne l'oublie jamais –, nous sommes le jour de l'Armistice qui vit la fin de la guerre en Europe en 1918. Sept ans déjà. Un peu partout dans le monde, on commémore l'événement... Coderre a son idée là-dessus. Il se souvient de la loi de la Conscription à l'été 1917, des émeutes auxquelles il a assisté à Montréal. Il a vu partir pour l'Europe, et dès avant cette loi de la Conscription, de nombreux et courageux fils du peuple. Il les a vus partir, il en a vus revenir, mais pas tous... Pendant le temps que durait la tuerie en Europe, ici, en Amérique du Nord, on ne comptait plus « tous les parvenus que la guerre [...] fabriquait en série¹ ». Des fortunes s'édifiaient sur des montagnes de

¹ Jean Narrache, « En écoutant l'opéra », *La Patrie du dimanche*, 20 février 1944, p. 18.

cadavres, et ceux qui partaient à la guerre, de gré ou de force, contribuèrent à servir, qu'ils le sachent ou non, ces nouveaux empires financiers. Que ce soit sur la rue, à son comptoir de pharmacie, au théâtre, dans les quelques restaurants qu'il fréquentait, dans les journaux, dans le milieu de la politique et des affaires, Émile, comme tant d'autres, remarquait, sortis de nulle part sinon des usines de munitions qu'ils dirigeaient, ces bien nantis de la dernière pluie de bombes. Les sketches qu'il écrivait alors d'une plume rageuse, *Les Parvenus*, *Les Nouveaux Riches*, ne traitaient pas d'un autre sujet. Dans l'*Essai d'analyse* qu'il rédige en 1923 à l'intention de son ami Désilets sur son recueil *Dans la brise du terroir*, Émile commente la poésie patriotique « Aux petites mères canadiennes », écrite au temps de la guerre 1914-1918, et dont la première strophe se lisait ainsi :

*Pleurez, près des berceuses,
Petites mères de chez nous,
Car vos Pierrots et vos Jeannettes
Mourront peut-être loin de vous !
Pleurez, car les peines souffertes
Autour des glorieux berceaux
Seront des prières offertes
Pour la victoire des drapeaux².*

Émile ne l'entendait pas tout à fait de cette oreille et, avec la franchise qui lui est habituelle, surtout avec son vieil et optimiste ami Alphonse, il commente ainsi ce poème :

*L'auteur pour la première fois est triste, et c'est pour les
enfants, pour ceux qui plus tard comme tant d'entre nous*

² Alphonse Désilets, « Aux petites mères canadiennes », *Dans la brise du terroir*, Chez l'auteur, 1922, p. 67.

hier, irons peut-être mourir à la guerre au profit de la haute banque internationale. Cependant, l'auteur plus idéaliste que moi aime mieux dire que « vos Pierrots et vos Jeannettes » mourront « pour la victoire des drapeaux ». L'auteur est poète, c'est son droit d'écrire ainsi, tandis que nous nous ne sommes qu'un pékin ordinaire appelant un chat un chat et la haute banque, un Moloch moderne³ !

Voilà qui indique clairement le point de vue de Coderre sur cette guerre et toute guerre, et dont il ne démordra jamais : une occasion de profits. Pas d'illusions à se faire sur ce chapitre-là pour le « pékin ordinaire » qu'il se réclame d'être et qui, tout romanesque et romantique qu'il soit, sait garder les deux pieds sur terre, lui dont la plume de pamphlétaire le démange sans cesse. Et en ce 11 novembre 1925, où le sort scandaleux réservé aux rescapés du dernier carnage est à nouveau évoqué dans les journaux du jour, rescapés dont plusieurs sont tout simplement laissés-pour-compte, au chômage, sans secours, voici qu'un poète laisse tomber les habits empesés du vers classique pour une défroque stylistique dont les trous ont au moins le mérite de laisser voir la vérité toute nue. Coderre a envie de parler des « écrasés de la société » ! Et dans sa tête, il roule sur ce sujet-là une première strophe. Des rimes toutes nouvelles (lui qui s'est toujours arraché les cheveux à en trouver d'originales !) viennent s'ajuster comme d'elles-mêmes au bout des vers – des vers de huit pieds, bien entendu. Il la pense, cette strophe, il la compose à haute voix intérieure, il se la dit, se la redit. Puis vient une seconde strophe, et le voici qui manie cette langue populaire comme un instrument dont il se découvre l'insoupçonné virtuose. À quelle rythmique heurtée, à quel-

³ *Essai d'analyse*, adressé à Alphonse Désilets, 2 février 1923, AD-CRALA.

le métrique mangée par les mites de l'apocope, à quelle musique raboteuse, à quelle esthétique de l'ébréchure le « délicat poète » des *Signes sur le sable* n'est-il pas en train de vendre son âme ? Mais, comme il a cru le remarquer lui-même, délicatesse et peuple sont loin de s'exclure...

Coderre, dans sa chambre d'hôtel, saisit une feuille de papier. En haut de la page il écrit son titre : « L'Armistice ». En se tenant assez près du modèle d'orthographe populaire proposé par Rictus (et dont il s'éloignera plus tard), mais en donnant à cette langue une tournure et un son d'ici, il aligne des mots qui parlent à la première personne. C'est à la fois lui et un autre, une multitude d'autres qui prennent la parole :

*Aujord'hui, on fêt' l'Armesstisse
Par des discours, des processions ;
Ya des drapeaux su l'z'édifices,
C'est fêt' légal' d'obligation.*

*C'est toujours pas moé qui s'oppose
À fêter les brav's qui sont morts
En France sans savoir pour quell' cause !
Yavait [sic]trop d'cœur, c'est leu seul tort !...*

*...Su' les trottoirs, ya in lot d'filles
L'visag' fardé comm' l'arc-en-ciel
Qui vend'nt des p'tites fleurs de guenille
Avec un beau sourir' de miel.*

*C'te fleur m'fait penser aux Flandres,
Aux tomb's couvert's de coqu'licots...
Eul' cœur m'est v'nu gros presqu'à fendre
Quant' j'l'ai piquée su' mon capot.*

*Ah ! c'qu'yen est mort des bell' jeunesses !
Ah ! pauv' garçons tout pleins d'avenir,*

Vous êt' partis beurrés d'promesses,
 Vous êt' partis pour pus r'venir !

...Pauv' p'tits !... Y vous ont fait accroire
 qu'vous protégez « la Société »,
 « l'Foyer », « la Patrie ! »... C'taient d'z'histoires !
 vous crèyiez qu'c'tait la vérité...

Yété ben beau, vot' sacrifice,
 Mais ben inutil', pauv' z'enfants !
 Ya pus d'foi, pus d'mœurs, pus d'justice :
 Eul' monde est pus pourri qu'avant.

...Aujord'hui, eul' mond' vous encense.
 Y s'apitoy' mêm' su' votr' sort...
 Ben, moé, j'vas vous dir' c'que j'en pense :
 Tout çà, c'est parc' que vous êtes morts.

Ah ! çà s'rait ann' autr' pair' de manches
 Si vous viviez, mes pauv' garçons !
 Vous manqueriez d'pain su' la planche
 Comm' ben d'autr' ervenus du front !

Y mettent des couronn's su' la bière
 De c'fameux « Soldat inconnu »,
 Pis y laiss'nt mourir de misère
 Les pauver bougr's qui sont r'venus⁴.

Ici, Coderre fait un arrêt. Il pose la plume et se relit. Et il s'apprête à formuler la conclusion qu'il connaît depuis le premier vers... C'est d'ailleurs dans ce but qu'il a écrit toutes ces strophes. Cette conclusion-là, il la retourne dans son cœur depuis des années, de toutes les manières, sur tous les tons ; elle tient de la protestation humanitaire et de la reven-

4 « L'Armistice », SP-ANQ-Q, dossier Émile Coderre. Repris avec variantes sous le titre « La fête de l'Armistice » dans QPTS, p. 29-31.

dication sociale, du pamphlet et de la dénonciation, et chaque fête de l'Armistice la lui remet en tête à date fixe. Ayant tourné sept fois dans sa bouche la langue populaire qu'il savoure à plein, il se relit encore une fois, à mi-voix, afin d'avoir une impression auditive claire de son poème. Il se prépare à lâcher le morceau. Délaisant le ton à la fois tranchant et navré qu'il avait adopté depuis le début, il laisse place à la colère qui sourd en lui et qui va s'exprimer dans une indignation qui mordra plus qu'elle n'éclatera. Et donc, il ajuste son tir et écrit :

*...Des gens encor qui sont ben trisses,
C'est tous les anciens profiteurs.
Ceux-là, y pleur'nt, l'jour d'l'Armessstisse,
Y pleur'nt du pus profond d'leu cœur.*

*Ah ! pour eux z'aut' c't'ann' chienn' d'affaire ;
Yen sont restés tout déconfits :
Y vend'nt pus d'fournitur's de guerre
À cinq six cents pour cent d'profit !*

Depuis la lecture des *Souvenirs de prison* de Jules Fournier, depuis les fléchettes humoristiques du *Mercredi*, depuis la question plus grave « Les riches sont-ils la cause de la misère des pauvres ? », depuis ses études universitaires et son insertion dans le milieu du travail, et depuis le début et la fin de la guerre de 14-18, ces idées, ces préoccupations, ces protestations, ces dénonciations, existent chez Coderre. Elles plongent leurs racines loin dans l'expérience de la vie, dans l'éveil aux réalités les plus concrètes, les plus dures. « L'Armistice » n'est pas une improvisation sur un thème donné, et Coderre ne joue pas au redresseur de torts. Dans chacun des vers de son poème, il sait parfaitement ce qu'il

dit, et sa plainte et sa protestation aboutissent à un coup de poing sur la table qu'il retenait depuis trop longtemps. Non seulement il se fait le porte-parole des laissés-pour-compte de la dernière guerre, mais il incarne l'esprit même de l'homme du peuple auquel il se confond sans peine, puisqu'il est l'un d'eux. Le don de sincérité qui est sien et dont dépend, en bonne part, la pulsion créatrice chez lui, trouve dans l'instrument vertical de la langue populaire un moyen d'expression qui rend impossible tout travestissement de la pensée. Avec la langue populaire, qui est le franc-parler même, inutile de mettre des gants blancs. Le discours du poète Coderre se dresse, pourrait-on dire, sur ses pattes de derrière. Il a fini de glisser à l'horizontale au long d'alexandrins qu'il s'arrachait un à un et dont la langue compassée et usée lui paraissait de plus en plus étrangère à ce qu'il avait à dire.

« L'Armistice » n'est qu'un début. Voici une langue à la fois souple et rugueuse, passionnante à manier, véritable réservoir de trouvailles linguistiques qui étaient là à attendre que quelqu'un ose s'en servir en poésie, répertoire d'opinions tranchées dans le vif de la vérité, qui tire ses résonances du plus vrai de l'être. L'usage de cette langue qu'il plie aux lois de la versification comporte pour lui un autre élément, vecteur d'inspiration : c'est l'élément du jeu, du jeu qui consiste non seulement à manier cette langue mais à la recréer par la construction du poème, avec les bizarreries d'orthographe auxquelles elle l'oblige, avec les découvertes expressives auxquelles elle l'amène, et qui donnent au poète la sensation de manier une langue nouvelle et de découvrir et de mettre au jour un univers intérieur vierge. Voilà qui lui procure la sensation inégalable de créer. En passant de l'alexandrin en

français normatif à l'octosyllabe dépenaillé et bondissant de la langue populaire, Coderre aborde à sa vraie patrie psychologique et émotionnelle.

Dans la production poétique de Coderre, le caractère soudain que présente « L'Armistice » réside surtout dans la langue utilisée, car ce poème est l'aboutissement, nous l'avons dit, de réflexions qui viennent de loin, et celui qui écrit ce poème en ce 11 novembre 1925, c'est le même jeune homme qui, en mai 1919, lors du retour au pays des héros du 22^e Bataillon, avait pris la plume pour écrire « L'Aristo... crassie⁵ », titre fort explicite en lui-même et écho des *Nouveaux Riches* et des *Parvenus*. Dès les premiers vers, après un refus apparent de se réclamer de Juvénal, poète satirique par excellence, dénonciateur de la Rome dissolue et corrompue, le « gazetier » se tourne vers les grands génies de l'épopée, Homère et Virgile. Il acoquine – déjà ! – les personifications antiques les plus vénérables aux expressions les plus familières, désireux de ramener les choses aux justes proportions qu'il entend leur donner :

INVOCATION

*Je veux ici décrire et non pas décrier.
C'est pourquoi, Juvénal, je ne veux te prier.
Mais j'invoque humblement les Muses éternelles,
Celles du père Homère et de Virgile, celles
Qui chantèrent si haut les trop fameux combats
D'Hector et de Priam, immortels fiers-à-bras.
Muses des grands combats, pimbêches sacro-saintes,
Je vous prie à genoux, yeux baissés et mains jointes !
Belles-mères des dieux, je tends vers vous les mains,*

5 « L'Aristo... crassie, (Gazette rimée), Écrit en 1919 », ADR-ANQ-S.

Vous qui voyez agir tous les pâles humains
 Et qui baillez d'ennui là-haut dans l'Empyrée,
 Dicztez à mon crayon des phrases inspirées.
 Car, je voudrais chanter non pas en douze chants
 Mais en des vers vibrants, superbes et tranchants,
 La belle société qui naquit de la guerre.

En de réglementaires alexandrins, il a résolu de coucher sa rage froide Et il entame son « 1^{er} Chant » :

Or, tandis que des fils, des époux et des pères,
 Cœurs simples et bernés d'enthousiasme fol,
 S'en allaient vaillamment, naïfs, francs et sans dol,
 Défendre, croyaient-ils, leur aïeule la France,
 D'autres, banquiers véreux, bandits de la Finance,
 Riches banqueroutiers aux âmes de forçats,
 Par la ruse et l'argent s'emparaient des contrats.
 C'était moins valeureux, mais combien plus pratique !
 Or, de ce clan très noble et très patriotique
 Qui vola le public jusqu'à la satiété
 Descendit une étrange et triste société.
 Je voudrais donc chanter cette « aristocrassie »
 Produite par la guerre et... guère réussie.

Ces vers sont écrits quelques mois avant la célébration du premier anniversaire de l'Armistice. Dénoncer l'exploitation des « cœurs simples et bernés », démasquer les profiteurs, voilà un sujet sur lequel il ne tarira pas. Une autre occasion lui sera offerte de parler des morts de la guerre 14-18, mais ce sera sous un angle tout différent qui complète, d'une certaine manière, le point de vue adopté dans « L'Aristo... crassie » de 1919 et dans « L'Armistice » de 1925. □

Revue *Argument*

**EXISTE-T-IL UNE
« NATION QUÉBÉCOISE » ?
EST-IL IMPÉRATIF
QU'ELLE ADVIENNE ?¹**

On doit féliciter Jocelyn Létourneau d'avoir encore le courage d'amorcer une réflexion sérieuse sur le concept de « nation ». Après tout ce qui a déjà été dit, il serait facile de se camper sur les réflexions précédentes et de ne plus chercher à faire avancer le débat. Or, l'article de Létourneau apporte plusieurs éléments qui nous permettent de ramener la discussion sur le terrain qu'elle n'aurait jamais dû quitter : le terrain politique. Dire d'un groupe qu'il forme une nation, c'est dire qu'il forme une communauté capable d'autodétermination politique. Une nation est une communauté humaine capable de vivre selon des lois qu'elle s'impose elle-même, à travers une délibération démocratique.

Au cours des dernières années, plusieurs auteurs se sont donné la noble tâche d'asseoir l'existence de la nation québécoise dans une analyse essentiellement sociologique de notre collectivité, cherchant à voir l'unité secrète derrière la diversité des modes de vie et des convictions. Cette enquête, bien qu'elle nous ait permis de toujours mieux comprendre ce qui, dans la réalité, nous distinguait réellement des habi-

* Étudiant, Université de Montréal.

¹ Jocelyn Létourneau, *Y a-t-il une nation québécoise ? Est-il impératif qu'elle advienne ?*, *Argument*, Vol. 5, numéro 1, automne-hiver 2002, p. 99-119.

tants du reste du Canada, a fini par négliger le caractère essentiellement politique du concept de « nation » avec lequel Létourneau nous invite à renouer.

Létourneau soutient que sur le plan purement scientifique de la sociologie, le concept de nation ne peut pas être utilisé pour décrire un groupe comme les Québécois. Ce concept serait maintenu en vie dans l'espace public par quelques intellectuels soucieux de faire avancer un projet politique concret : celui de l'indépendance du Québec. Létourneau nous rappelle avec justesse que le concept de nation vise à faire reconnaître une frontière politique, à définir la portée d'un usage légitime de la force.

Après avoir déterminé que le concept de nation n'était pas pertinent du point de vue scientifique (i.e. descriptif), Létourneau se demande si le concept est pertinent d'un point de vue « politique ». Il faut bien comprendre ce qu'il entend par là : puisque le concept de « nation » vise à faire reconnaître l'autonomie légitime d'une communauté humaine, ce dont nous discutons, lorsque nous discutons de la pertinence d'appliquer le concept de nation au Québec, c'est de la pertinence du projet d'indépendance du Québec lui-même.

Létourneau nous invite à examiner cette question de manière pragmatique, en soupesant les avantages et les inconvénients d'un tel projet : *Or, quel est l'état des choses et la nature des problèmes que, par l'usage du concept de « nation québécoise », on pourrait éventuellement changer et régler au Québec ?* (p. 109) En d'autres mots, quels sont les problèmes que nous permettrait de résoudre l'accession à l'indépendance du Québec ?

Létourneau pose la question de l'intégration. Que dirait Parsons de la société québécoise ? Possède-t-elle les ressources socioculturelles, de même que les moyens politiques et économiques suffisants pour réaliser l'intégration nécessaire à la reproduction de ses institutions ? Létourneau propose de contourner le problème en niant l'existence d'un sujet québécois qui aurait besoin d'intégration politique : *le déficit présumé d'intégration du Québec comme société et collectivité n'est absolument pas un problème en pratique. Les ambivalences dénoncées et « manquements » déplorés n'apparaissent « regrettables » que dans la perspective de la construction d'un sujet politique québécois à part entière....* (p. 110).

La thèse de Létourneau, bien qu'ambitieuse, ne nous semble pas complètement erronée. Une collectivité peut survivre même sans s'ériger en sujet politique. Cette situation n'est pas extraordinaire, il existe déjà plusieurs communautés humaines qui parviennent à se reproduire comme groupe sans avoir un véritable contrôle politique sur leur destin. Cette situation, bien que marginale dans les pays développés (on la retrouve au Québec, en Catalogne ou en Écosse...), représente cependant la norme en Afrique, où des centaines de groupes ne sont pas institués en sujet politique à part entière. Cela ne les empêche pas de se reproduire et, dans certains cas j'imagine, de vivre heureux.

Le Québec doit-il continuer à réclamer son autonomie politique ? Il s'agit essentiellement d'une réflexion stratégique pour une collectivité évoluant dans un contexte économique, politique et culturel essentiellement déterminé de l'extérieur. Pour Létourneau, la réponse est non, l'autonomie politique est inutile : *Au chapitre de ses conditions d'épanouisse-*

ment, le Québec, en effet, a rarement bénéficié d'une situation aussi favorable (p. 110). Si on peut féliciter Létourneau de ramener le concept de nation dans la sphère politique, on peut se questionner sur ce qui lui permet de soutenir que l'autonomie politique est une quête vaine. Il affirme que l'absence d'autonomie n'est pas problématique, sans même examiner les situations où elle est problématique, à savoir les situations où une autorité politique extérieure impose sa souveraineté sur le Québec, en mettant en place un ordre juridique entrant directement en conflit avec les consensus dégagés dans l'espace public québécois. Létourneau nie-t-il l'existence de telles situations ? Oui.

À l'inverse, nous soutiendrons qu'elles existent et qu'elles représentent en plus une caractéristique structurelle durable du régime fédéral canadien. Dire qu'il n'est pas problématique pour le Québec de ne pas être souverain, c'est dire que l'ordre fédéral impose une contrainte légitime sur les Québécois, même si celle-ci va systématiquement à l'encontre de leur volonté générale telle qu'elle se forme à travers la délibération publique.

Cela équivaut à soutenir, en bout de ligne, que le droit peut se fonder uniquement sur la décision ou sur l'institutionnalisation d'un rapport de force politico-économique sans que cela ne soit problématique. Il faut éviter de tout voir en noir ou blanc, mais on ne peut pas éternellement jouer sur l'ambiguïté. Dire que le projet de souveraineté politique du Québec n'est pas pertinent, c'est nier que le système fédéral canadien souffre d'un manque chronique de légitimité par rapport à celui-ci. Quelle lecture tordue de notre histoire doit-on faire pour parvenir à une telle conclusion ! □

MICHEL VENNE

Souverainistes, que faire ?, VLB éditeur, 2002, 210 p.

Que faire ? C'est une question dorénavant inévitable dont les souverainistes québécois ne peuvent faire l'économie s'ils aspirent à faire du Québec un pays dans un avenir raisonnable. À la suite de Michel Seymour¹ et de Robert Laplante², qui ont proposé chacun une stratégie nationaliste à même d'accélérer l'histoire, Michel Venne pose la difficile question du *comment*, des *moyens* nécessaires à la réalisation de l'indépendance du Québec. La plus fondamentale des questions, celle de la *réalisation* de la souveraineté, interpelle enfin certains intellectuels aspirant à dégager le mouvement souverainiste de l'impasse dans laquelle il semble embourbé.

« Les Québécois sont-ils en train de tourner le dos à la souveraineté » ? (p. 9) se demande Michel Venne, craintif des conséquences possibles d'une telle démission collective devant les exigences de l'affirmation nationale et de l'autonomie politique. « Si c'était le cas, ce serait dramatique ».

1 Michel Seymour, *Le pari de la démesure, l'intransigeance fédérale face au Québec*, L'Hexagone, 2001.

2 Robert Laplante, *Cinq projets pour remettre le Québec en mouvement*, www.action-nationale.qc.ca, août 2002, 18 p.

« C'est à se demander si la nation elle-même n'est pas en péril, pour qu'on traite avec désinvolture le fait qu'elle ne jouisse d'aucune reconnaissance constitutionnelle » (p. 21). « Perdre le goût de la souveraineté, c'est renoncer à affirmer ce que nous sommes, à faire reconnaître notre identité propre » (p. 22). Pour reprendre d'anciennes paroles de Vadeboncoeur, « gouverner ou disparaître » semble nous dire Michel Venne, qui fait de l'indépendance une condition à long terme de notre existence. C'est pour éviter l'effondrement du projet national que Michel Venne pose la question fondamentale de l'action politique : que faire ? Parce que l'inaction condamne le mouvement souverainiste à une décomposition accélérée. Que faire effectivement pour engager la souveraineté dans une nouvelle dynamique historique portant à son terme sa nécessaire réalisation ?

Michel Venne engage ainsi une réflexion sur la formulation du projet souverainiste, sur le modèle québécois puis sur la stratégie que devrait suivre le gouvernement du Parti québécois, afin d'engager un plan d'action nous conduisant à terme à l'indépendance.

Les souverainistes doivent considérer leur projet d'un œil neuf, en le dégageant notamment de l'idée de partenariat qui mine la valeur de l'indépendance pour en faire simplement une position de repli devant l'échec d'une réforme de la fédération selon la vision québécoise du Canada (Christian Dufour). Venne propose de dégager le projet de souveraineté de l'axe canadien, qui constitue en vérité un terrain miné pour sa promotion, d'abord parce qu'il suppose que le projet d'indépendance s'alimente des querelles fédérale-provinciales, ensuite parce qu'il réduit la souverai-

neté à un réaménagement du fédéralisme, finalement, parce qu'il suppose l'indépendance portée par un ressentiment historique par rapport à l'expérience canadienne (p. 42). On ne pourra pas recréer artificiellement les conditions de Meech, en faisant encore la démonstration du rejet des Québécois par le Canada. Le projet souverainiste existe en lui-même, parce qu'il constitue la conséquence politique de notre existence nationale, parce qu'il est le plus à même de donner au peuple québécois les moyens complets d'une existence autonome. D'ailleurs, « en inscrivant le projet souverainiste dans la continuité des luttes entre Québec et Ottawa, on le banalise et l'on se prive de la force d'évocation et de la puissance de mobilisation qui accompagnent le projet de fonder un pays neuf » (p. 40).

Émancipée de l'hypothèse confédéraliste, la souveraineté doit se reformuler autour de sept grandes valeurs, les « sept clefs de la souveraineté » (p. 63-86) : la liberté, la responsabilité, l'identité, la citoyenneté, la solidarité, la démocratie et la confiance. Sept valeurs cardinales devant commander la politique des souverainistes lorsqu'ils exercent le gouvernement et qui doivent aussi fonder en raison le projet de souveraineté.

« La finalité première de la souveraineté est d'acquérir la liberté politique » (p. 65). La souveraineté concerne d'abord le statut politique de la nation québécoise. Ce qui n'empêche pas les souverainistes de proposer un certain modèle de société, progressiste, selon Michel Venne. Mais la liberté politique de la nation transcende les différents projets particuliers dont on peut l'investir en fonction d'un idéal social particulier. Cette liberté permettra au Québec d'être pleine-

ment responsable de lui-même, en assumant sa condition en fonction des intérêts et des idéaux qui lui sont propres. Mais la plus fondamentale des raisons qui poussent les souverainistes à vouloir un pays pour le peuple a la vérité d'une évidence. Il faut cesser de voiler derrière de pudiques et civiques considérations le fait que « nous voulons être souverains [parce que] nous formons une nation de langue française en Amérique. Et la meilleure façon de préserver une petite nation de sept millions d'habitants sur le continent américain, c'est d'en faire la majorité nationale d'un pays doté de tous les pouvoirs d'un État souverain » (p. 74). Venne pose ici la fondamentale question de l'autonomie politique des petites nations, qu'il ne voit possible qu'à travers leur constitution en États indépendants, surtout dans le contexte de la mondialisation qui « renvoie les nations à elles-mêmes », insiste-t-il. Un Québec indépendant pourra enfin fonder son identité politique sur une citoyenneté partagée, condition même d'une solidarité approfondie entre les Québécois et d'une démocratie plus substantielle. La souveraineté permettra enfin de redonner confiance au peuple québécois, en illustrant sa capacité à s'élever en réalisant démocratiquement un grand projet collectif.

Ce n'est toutefois pas en se cantonnant dans leur conviction, dans l'attente du pays rêvé, que les souverainistes réaliseront l'indépendance. Pour la prochaine élection, et pour les années à venir, Venne propose une orientation progressiste conséquente et modernisée pour un éventuel gouvernement souverainiste. Un ensemble de chantiers attend un gouvernement désireux de prendre à sa charge les nombreux problèmes pour « sauver le pays réel ». La redéfinition du modèle québécois sera le débat fondamental du prochain rendez-

vous électoral. En retrouvant le contact avec la classe moyenne, en proposant une réponse progressiste et pragmatique à des enjeux concrets et nombreux, comme le sort des régions, de la famille, de l'école publique, du système public de santé, le gouvernement du Parti québécois saura se dégager d'une certaine représentation dépassée de l'État « jacobin, centralisé et autoritaire ». Le « nouveau modèle québécois » saura faire une synthèse originale entre les aspirations toujours légitimes de la social-démocratie d'hier et un nouveau contexte redéfinissant le mode d'intervention de l'État. C'est ce que Venne appelle le passage de l'État providence à l'État solidaire (p. 145). L'indépendance apparaît bien évidemment nécessaire pour mener à bien cette politique de redressement national. « La souveraineté devient, en l'occurrence, l'un des éléments du projet de société proposé : un projet progressiste, qui répond aux préoccupations de la classe moyenne, qui vise la modernisation de l'État, en tenant compte des désirs de développement des individus autant que des exigences de la vie en société » (p. 152).

Mais justement, que convient-il de faire pour réaliser cette souveraineté que l'on sait nécessaire ? C'est le temps, semble-t-il, d'engager une nouvelle stratégie souverainiste qui ne soit plus viciée par l'obsession référendaire.

La souveraineté du Québec n'est plus un cri du cœur, comme en 1980, non plus qu'une réaction émotive au déni de reconnaissance de notre identité nationale par le Canada anglais. Le projet d'indépendance est arrivé à maturité. Il s'agit d'un projet politique raisonnable qui doit se penser sous le signe de la réforme, et non de la Révolution (p. 168). La mythologie du grand soir n'est plus d'un grand secours

pour penser la réalisation de la souveraineté. Ce n'est pas une manifestation spontanée de l'identité nationale qui conduira le peuple québécois à faire le choix de l'indépendance, mais bien une décision mûrie, raisonnée, raisonnable, qui sera fondée sur la conviction assumée que l'avenir du Québec passe par la souveraineté politique. L'indépendance du Québec n'est pas une nécessité historique, mais bien un choix politique raisonné. C'est en l'identifiant à des enjeux politiques concrets, aux exigences du pays réel, qu'on engagera de nouveau les Québécois à considérer positivement la souveraineté.

Pour engager les Québécois dans une démarche d'accession à l'indépendance, il s'agit d'entreprendre une campagne d'éducation populaire, dont on ne peut attendre spontanément les résultats. Les souverainistes doivent apprendre la patience. Une fois réélu, le gouvernement du Parti québécois devrait préparer la transition vers la souveraineté. Il devrait engager les fonds publics nécessaires pour favoriser la progression de l'option, ce à quoi on peut et doit s'attendre d'un gouvernement explicitement élu sur un mandat souverainiste. Le gouvernement doit prendre à sa charge la promotion de l'idée d'indépendance. Il doit dévoiler un échéancier, et baliser le chemin de l'indépendance d'un ensemble d'objectifs secondaires qui rendront compte de la progression objective de l'option. Il peut et doit même orienter l'action de la fonction publique par rapport à un prochain changement de statut politique pour le Québec. Il faut agir, selon Venne, à l'image du gouvernement travailliste de Tony Blair aspirant à convaincre la population britannique d'un passage éventuel à l'euro, par l'abandon de la livre sterling. Le gouvernement doit faire de la souveraineté un projet, une

réforme, et la mener à bien au moment où les conditions de sa réussite seront optimales (p. 178-184).

La réalisation de la souveraineté ne passe donc pas par une spéculation incessante sur la date hypothétique d'un troisième référendum, mais bien par une série de démarches concrètes visant à donner une certaine idée du Québec indépendant. Le référendum consacra la volonté des Québécois de faire l'indépendance. Le Parti québécois doit s'engager à ne pas tenir de référendum dans le prochain mandat (p. 188). Cependant, une fois élu, le Parti québécois pourra annoncer sa volonté de préparer lentement le passage à la souveraineté, qui ne sera toutefois consacré qu'après une consultation populaire tenue dans un mandat ultérieur.



Ce livre de Michel Venne est un exemple de pensée politique pertinente pour le Québec. On partagera ou non sa représentation de l'indépendance comme projet pragmatique, du rapport entre le progressisme et le souverainisme, son propos éclaire l'avenir. En posant la question de la réalisation de l'indépendance, du chemin à suivre pour accéder à la souveraineté, il fait œuvre utile, en dessinant des balises pour l'action militante et gouvernementale, balises nécessaires afin de sortir l'indépendance du domaine du rêve pour en faire de nouveau un projet politique cohérent et raisonnable.

On lui posera cependant quelques questions. Au point où nous en sommes rendus, il est possible de reformuler la question à l'origine de ce livre. Nous dirions, aussi : que faire si... ? Que faire si le Parti québécois s'effondre, comme on

peut le craindre aux prochaines élections ? Que faire si l'appui à la souveraineté dégringole après cet effondrement ? Que faire si la question nationale est définitivement évacuée, et que s'ensuit un réalignement du débat politique autour d'un pôle conservateur et d'un pôle libéral ? Que faire si la représentation du Parti québécois à l'Assemblée nationale frôle l'insignifiance ? Que faire si l'alliance politique entre les nationalistes historiques et les « progressistes » se disloque ? Dans un article au journal *Le Devoir*, Michel Venne envisageait cette possibilité sous son jour le plus sombre. « C'est une erreur de dire que le nationalisme péquiste peut s'incarner dans d'autres partis. Le PQ s'appuie certes sur le nationalisme qui a structuré la vie politique québécoise depuis 40 ans et stimulé les réformateurs les plus progressistes. [...] Le nationalisme existe chez les libéraux et chez Mario Dumont, c'est vrai. Un nationalisme qui promet de perpétuer les chicanes fédérales-provinciales, laissant dans la marge les questions sociales chères aux progressistes, et qui risque de nous replonger dans un nouvel hiver de la survivance. Nous n'avons pas besoin de ça »³.

Comme il le dit dans son propos initial, si le Québec renonce non seulement à la souveraineté, mais au combat pour la souveraineté, on pourra aisément comprendre cela comme une abdication de la conscience nationale, du projet historique de constituer ici une communauté politique autonome et nationale. On peut s'attendre à terme à l'extinction politique du peuple québécois. « Rester au sein du Canada nous condamne au nationalisme ethnique ou à l'assimilation » (p. 186). Ni l'un ni l'autre ne sont souhaitables.

³ Michel Venne, Lettre aux rêveurs, *Le Devoir*, 16 septembre 2002, A7.

Les années à venir risquent de nous contraindre à une nouvelle résistance québécoise, contre un pouvoir étranger décidé à en finir avec nous et contre ceux qui le maintiennent ici, fidèles en cela à la tradition de collaboration d'une certaine élite, qui ne doit sa position qu'à sa compromission avec ceux qui nous tiennent sous tutelle. Pour éviter cela, il faut certainement agir conformément à la stratégie proposée par Michel Venne, à l'esprit qui anime ces pages nécessaires à la compréhension des années présentes. Si cela est insuffisant, nul doute que nous animerons, dans quelques années, autour de Michel Venne et bien d'autres, la résistance nationale qui nous permettra d'abrégier l'hiver de la survivance et d'engager de nouveau le Québec à la rencontre de son destin.

Mathieu Bock-Côté

BERNARD LANDRY

La Cause du Québec, Montréal, Ed. VLB, 2002, 247 p.

« Sans un statut normal d'État indépendant, tous nos progrès demeureront entravés, plus lents, plus difficiles et menacés » affirme Bernard LANDRY dans l'avant-propos de son dernier livre, recueil de textes, récemment publié aux éditions VLB.

Même si ces textes ne sont pas nouveaux, ils sont extrêmement intéressants à lire ou relire. La présentation par thèmes permet une vision à la fois horizontale et verticale des sujets abordés. Le style est pédagogique, vivant. On se sent en discussion avec l'auteur, ce qui rend la lecture aisée, jamais monotone ou ennuyante. B. LANDRY est un intellectuel de grande envergure, humaniste et cultivé.

Les textes s'échelonnent sur une trentaine d'années du début des années soixante-dix jusqu'en l'an 2000. Ils sont pour la plupart d'une très grande pertinence et d'une très grande utilité pour ceux qui veulent savoir et comprendre, et pas seulement croire.

Les grands thèmes abordés sont plus que jamais d'actualité : 1- le combat québécois pour la souveraineté ; 2- le « modèle québécois » de développement (création de richesse collective et redistribution sociale) et le rôle de l'État dans le développement économique ; 3- l'équilibre des finances publiques, une question de solidarité et de responsabilité, et, le déséquilibre fiscal ; 4- le libre-échange, ni panacée ni catastrophe, en Amérique et, finalement, 5- le Québec dans le concert des nations et les défis de la mondialisation.

Dans l'intention de l'auteur ces textes éclairent les motivations, les bases intellectuelles et l'évolution de ce long combat pour « *la cause du Québec* ». On en trouve la quintessence dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler le *Discours de Verchères*, (janvier 2001) son discours de candidature pour le poste de président du Parti québécois. On comprend alors le fond de son engagement politique et la trame entière de sa vie publique. B. LANDRY se décrit comme l'homme d'une grande cause, celle de l'avancement national, économique, social, culturel et international de notre patrie.

Les 6 convictions de base du Premier ministre et chef du Parti québécois y sont clairement énoncées : 1- le Québec forme une nation ; 2- la question nationale du Québec n'est pas réglée ; 3- le Québec constitue un espace économique riche et diversifié où le rôle de l'État reste fondamental et

déterminant ; 4- il ne suffit pas de créer la richesse, il faut aussi la répartir équitablement ; 5- la culture est au cœur du projet collectif du Québec, et, 6- le Québec est ouvert sur le monde et libre-échangiste autant par choix que par nécessité. Ces convictions de base appellent une conclusion impérative : nous avons le devoir non seulement de faire avancer la cause, mais de la faire triompher car le Québec que nous voulons est à portée de main.

Bien sûr, ce livre est un plaidoyer politique partisan en faveur de l'indépendance du Québec. Mais c'est beaucoup plus. On y trouve une analyse politique et économique du Québec et de sa place dans le monde, on y trouve la vision d'un homme politique lucide et expérimenté. Tous les Québécois devraient se faire un devoir de lire ce livre avant d'aller voter l'année prochaine, pour choisir leur destin en pleine connaissance de cause, plutôt que sous l'influence d'arguments de type publicitaire, ou passivement portés par une vague artificiellement gonflée.

Ce livre s'adresse à l'intelligence, à l'imagination, à la sensibilité et à la fierté du lecteur honnête qui se doit de connaître et de peser un certain nombre de vérités économique, politiques, sociales et culturelles autant qu'historiques qui confrontent le peuple québécois et qui l'invitent à « refaire nation » selon la jolie formule de Pierre Rosanvallon de la Fondation Saint-Simon, citée par B. LANDRY.

L'ouvrage de Bernard LANDRY, *La cause du Québec* s'inscrit dans la lignée des ouvrages fondamentaux qui ont façonné la pensée politique québécoise contemporaine depuis *Option Québec* (1968) de René LÉVESQUE, *Bâtir le*

Québec (1979) et *Commerce sans frontières / le sens du libre-échange* (1987) de Bernard LANDRY et *Pour un Québec souverain* (1997) de Jacques PARIZEAU.

Jean-Louis Bourque

LUC BOUVIER

Les Sacrifiés de la bonne entente. Histoire des francophones du Pontiac. Montréal, Éditions de L'Action nationale, 2002, 238 p.

C'est une triste histoire que nous raconte Luc Bouvier dans ce livre, mais une histoire que tous les Québécois devraient connaître, parce qu'elle illustre le traitement inique qui a été trop souvent servi aux Canadiens français dans ce pays qui s'affiche comme un modèle de démocratie respectueuse du droit des individus et des collectivités.

Le Pontiac, comme on le sait, est un comté du Québec situé à l'ouest de Hull, séparé de l'Ontario par l'Outaouais. Au temps de l'Union, soit entre 1840 à 1867, cette région fut peu à peu peuplée par des Canadiens français et des Canadiens anglais. Après 1867, elle fit partie du Québec, mais comme elle était éloignée du centre de la province, la relation avec l'Ontario se développa de façon importante, ce qui entraîna une anglicisation massive des Canadiens français. C'est cet assujettissement des Canadiens français du Pontiac par les anglophones qu'étudie minutieusement l'auteur. Il se base sur des documents historiques, présente des statistiques et orne sa démonstration de nombreuses illustrations qui font de ce livre un document précieux.

L'école est un des agents très importants de l'anglicisation. On sait que l'Église a joué un rôle de premier plan dans l'éducation jusqu'à la Révolution tranquille. Or, le Pontiac fait partie du diocèse de Pembroke, en Ontario, et c'est l'évêque de ce diocèse qui, par les religieuses enseignantes, les curés et les enseignants laïcs impose aux Canadiens français de Pontiac une école anglaise. Les Sisters of Saint Joseph, qui viennent de Pembroke, sont particulièrement méprisantes pour tout ce qui est français et poursuivent l'anglicisation des enfants avec beaucoup de zèle. Pendant de nombreuses années, l'école du Pontiac a été un système d'anglicisation des Canadiens français. Les écoles bilingues spécialement ont été un foyer d'anglicisation (p. 155). Il faut reprocher au Département de l'instruction publique d'avoir été beaucoup trop passif et d'avoir laissé se développer des abus de toutes sortes, au point que l'enseignement du français, dans Pontiac, se conformait au système ontarien et appliquait le Règlement 17 « qui restreignait l'enseignement du français aux premières années du primaire et en limitait le nombre d'heures » (p. 93).

Mais ce n'était pas seulement l'école qui était une force d'anglicisation. L'Église elle-même, dans son ministère paroissial, allait dans le même sens. L'évêque de Pembroke nommait souvent dans des paroisses françaises des curés qui ne connaissaient pas le français et ne prêchaient qu'en anglais. Même dans les paroisses à majorité canadienne-française, le ministère était exercé la plupart du temps en anglais seulement (p. 180).

La situation n'était pas plus favorable aux Canadiens français dans le commerce, les affaires, l'administration. Les

représentants du Pontiac aux Communes et à l'Assemblée nationale sont des anglophones qui prennent parti pour les anglophones du comté. Au plan municipal, dès qu'un « membre d'une entité municipale est de langue anglaise, tout se passe en anglais » (p. 210). Le bilinguisme n'existe vraiment que pour les Canadiens français (p. 219).

On comprend que le taux d'anglicisation des Canadiens français soit tellement élevé dans le comté. L'école a été un système d'anglicisation, mais pas seulement l'école. « Dans le Pontiac, tout ce qui favorise la langue et la culture française est en butte à l'opposition anglophone » (p. 227). Les Canadiens français sont persécutés par les orangistes, les Irlandais protestants et aussi par les Irlandais catholiques qui sont de langue anglaise. Même les évêques irlandais font preuve d'un racisme incroyable. Ils considéraient les Canadiens français comme une race inférieure (p. 168) qu'il faut assimiler pour leur plus grand bien. Mgr Smith, qui a été évêque de Pembroke de 1945 à 1971, ne considérait pas les Canadiens français comme catholiques, et établit un véritable climat de délation et d'inquisition à leur endroit (p. 189).

Cette histoire est invraisemblable mais elle est pourtant véridique, et elle explique le taux d'anglicisation que l'on peut constater dans le Pontiac actuel. L'attitude des évêques irlandais de Pembroke envers les Canadiens français est assez inexplicable si ce n'est que des hommes assimilés souffrent difficilement que d'autres conservent leur identité. C'est du moins ce que suggère discrètement Lionel Groulx dans ses *Mémoires*.

Un autre aspect du problème est le débordement de l'Ontario sur la partie ouest du Québec. En lisant Luc Bouvier, on a l'impression que le Pontiac est une colonie de l'Ontario. Comment le gouvernement du Québec a-t-il pu laisser cette région être avalée par l'Ontario sur tous les plans : éducation, religion, commerce, affaires, etc. ? On dirait que tout l'ouest du Québec était voué à subir la domination de l'Ontario. Plus au nord, en Abitibi, ce sont les mines et l'industrie forestière qui devaient attirer les hommes d'affaires de Toronto. Il faut voir, dans le livre de Robert Laplante, *L'Expérience de Guyenne*, le développement d'une sphère d'activités dans le nord des deux provinces qui constitue « une véritable enclave en territoire abitibien ».

Mais je reviens à Luc Bouvier. Son livre est un appel à l'aide. « Malgré les tentatives des quarante dernières années afin de permettre aux francophones du Pontiac de vivre en français..., l'assimilation perdue » (p. 234). Le Comité francophone de Pontiac demande que l'Église de Pontiac soit détachée de Pembroke et rattachée à un diocèse québécois. « Une telle mesure permettrait, affirme le Comité, aux paroissiens d'être maîtres chez eux » (p. 239). Il demande également « de responsabiliser la municipalité régionale du comté de Pontiac en ce qui concerne la dimension sociolinguistique et culturelle de l'aménagement du territoire : toponymie, services municipaux, regroupement des municipalités ». Et je cite un dernier passage du livre de Luc Bouvier : « Pour recréer une vie française dans le Pontiac, il faut, selon le comité, enrichir la section française de la radio communautaire, fonder un journal français, implanter une maison de la culture, accorder une aide supplémentaire aux écoles françaises vivant en milieu minoritaire. Enfin, pour s'assu-

rer du respect des lois linguistiques, le Comité demande que soit délégué un agent de l'Office de la langue française » (p. 235).

Espérons que ces appels pressants seront entendus.

Paul-Émile Roy

SYLVIE LACOMBE

La rencontre de deux peuples élus, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2002, 291 p.

Ce livre de l'anthropologue et sociologue Sylvie Lacombe constitue une contribution majeure et déterminante à la reconstruction de l'histoire du nationalisme au Canada et au Québec dont la connaissance demeure hélas encore le plus souvent ignorée par la gent universitaire. Dans ces pages, l'auteur nous entraîne dans un formidable voyage dans le temps. Entre 1896 et 1920 deux conceptions du Canada se sont affrontées. Celle du nationalisme canadien, incarnée par Henri Bourassa, le petit-fils de Louis-Joseph Papineau, qui fondera le grand quotidien québécois *Le Devoir* et celle de l'impérialisme selon lequel ce sont les intérêts anglo-anglais qui doivent passer avant tout. En retournant aux sources bibliographiques les plus autorisées, la professeure de sociologie à l'Université Laval a ouvert grandes les portes de cette période qui est le plus souvent résumée en quelques lignes à peine dans les manuels d'histoire du Canada et du Québec.

C'est la philosophie de ces deux courants de pensée qui est soumise au lecteur qui ne cessera d'être surpris par l'am-

pleur et la profondeur de ces univers politiques. De la conception de Dieu et de la place de la religion dans la société jusqu'à la forme précise que devrait prendre la politique canadienne, rien n'est négligé pour faciliter la compréhension des enjeux de l'époque. En comparant ces deux univers idéologiques, il devient plus aisé de saisir l'origine conceptuelle, le noyau théorique sur lesquels se fonde le nationalisme canadien.

On oublie trop souvent, notamment dans les raccourcis des analystes et des commentateurs patentés, que le nationalisme canadien actuel, celui qui a été inauguré par Pierre Elliott Trudeau, est héritier direct de ces deux formes de sentiment politique qu'ont été le nationalisme d'Henri Bourassa et l'impérialisme du Canada anglais. Selon ces deux écoles, la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, en 1763, est un acte de la providence divine qui aurait permis aux francophones d'éviter les affres de la modernité française ! C'est tout dire...

Sylvie Lacombe livre dans ces pages le résultat de longues et studieuses recherches qui jettent une éclairage nouveau sur l'histoire des idées au Canada, au Canada français et au Québec. Le projet indépendantiste des années soixante du vingtième siècle est venu précisément se poser en rupture avec le nationalisme traditionnel. Voilà pourquoi, entre autres, il est essentiel de revisiter le passé et de découvrir les tenants et les aboutissants de ce fameux nationalisme canadien qui déconcerte, dans ses expressions outrancières, les esprits parmi les plus démocrates...

« La rencontre de deux peuples élus » est un livre indiscutablement majeur pour comprendre l'état actuel des lieux. Il faut saluer le travail de l'auteure et espérer que d'autres publications suivront cet ouvrage.

Gilles Rhéaume

PIERRE VADEBONCŒUR

La justice en tant que projectile, Montréal, Lux, Coll. « Lettres libres », 2002, 101 p.

Voici un petit livre grave. L'auteur y a réuni des textes qu'il a publiés ces deux dernières années dans *L'Action nationale*, *Le Couac*, *Le Devoir* et *Société*. On ne peut les relire sans un douloureux sentiment d'urgence tellement les problèmes abordés sont alarmants. L'intelligence critique de Vadeboncœur taille dans la réalité avec un scalpel, enlève une à une les enveloppes accommodantes par lesquelles une opinion publique frileuse se rend la situation politique internationale supportable.

L'auteur observe ce qu'il advient de la démocratie dans le contexte de la mondialisation. Il constate que l'économie s'impose au politique et soumet la planète entière à son ordre implacable. Le gouvernement n'est plus exercé par l'État mais pas le pouvoir économique du « complexe militaro-milliardaire ». Or ce pouvoir est aveugle et insatiable, il ne se préoccupe aucunement des torts qu'il fait à la nature, à la terre des hommes. La croissance économique, vue sous cet angle, « détruit plus qu'elle ne construit, vraisemblablement jusqu'à un échec final et convulsif » (p. 31).

Cet ordre économique nouveau se confond avec la puissance américaine. Sous le couvert de la démocratie, les États-Unis soumettent la communauté internationale à un impérialisme mondial, supraétatique, affranchi du politique, militaire. Il permet à la première puissance mondiale d'intervenir dans la politique intérieure des pays selon ses volontés. Sous le couvert de la démocratie, les États-Unis imposent au monde la logique de la guerre, une politique de guerre qui compromet toutes les démarches vers la paix et paralyse l'aménagement de la planète.

L'analyse de Vadeboncœur est impitoyable, dira-t-on. Elle est d'une rigueur indéniable, mais effrayante, parce que le monde s'oriente inéluctablement vers la catastrophe. La révolution antidémocratique qui se produit du fait que le pouvoir, sans trop s'en rendre compte, se trouve à l'extérieur de l'État, entraîne un pourrissement des institutions et de toute la vie sociale, la corruption du discours politique. On parle sans rire de « guerre préventive », on s'arroge le droit d'intervenir par la force dans les pays étrangers au grand mépris de la souveraineté des États. C'est que les États, la politique sont supplantés par une incidence nouvelle, l'exploitation du pétrole. Pour s'approprier le pétrole, il faut faire la guerre, on fera la guerre, sous le couvert de la défense des démocraties, de la lutte au terrorisme.

L'analyse de Vadeboncœur est irréfutable. Elle étale les évidences avec une lucidité imperturbable. Ce petit livre n'est pas l'œuvre d'un spécialiste ou d'un chercheur, comme on dit, mais celui d'un écrivain dont l'instrument est la langue, la parole qui est la première sentinelle de l'être, la voix de l'être. De là ces formules apparemment paradoxales mais

qui ne laissent place à aucune contradiction. « Les affaires ne voient pas plus loin que les affaires ». « Le chemin du suicide de l'humanité est une voie royale ». Nous sommes engagés dans une aventure où la guerre devient une nécessité : « Il faut sauver la guerre ». Au nom de la démocratie, la superpuissance intervient dans les affaires internes des États souverains. « La démocratie devient le passeport de l'injustice, le mot de passe du pouvoir arbitraire ».

Ce livre est formé d'articles qui ont été publiés dans différents périodiques. Ces articles sont datés et constituent le journal d'une réflexion sur l'actualité, l'actualité la plus brûlante qui soit. Ces textes ne constituent pas une compilation mais forment vraiment un livre. À mesure que l'on progresse dans la lecture, la pensée se précise, se nuance, s'étale, s'approfondit, dans une prose simple, directe, franche, nullement sophistiquée, implacable, des plus efficaces.

Le secret de la force de cette prose, c'est la lucidité. Une lucidité lourde à supporter car elle dissipe le conformisme des discours à la mode pour nous faire voir le visage tragique de la réalité. À ceux qui taxeraient ce discours de pessimisme, on pourrait rétorquer qu'il ne sert à rien de se fermer les yeux quand la tempête éclate, et leur rappeler ce qu'écrivait George Steiner il y a quelques années : « Une mise en accusation pessimiste de la culture est une démarche positive ». Il faut surtout reconnaître que ce livre n'est pas un acte de capitulation, mais « une invocation de la paix ».

Paul-Émile Roy

Roland Arpin

Territoires culturels, Bellarmin, 2002, 296 p.

Jean-Paul Baillargeon (sous la direction)

Transmission de la culture, petites sociétés, modialisations,
2002, 293 p.

Jacques Beauchemin

L'histoire en trop, La mauvaise conscience des souverainistes québécois, vlb Éditeur, 2002

Gérard Bouchard

Mitsouk, roman, Boréal, 2002, 511 p.

Jean Pierre Boyer

Appel à la justice de l'État de Pierre du Calve, Septentrion, 2002.

Jean-Paul Desbiens

Je te cherche dès l'aube, journal 2001-2002, Stanké, 2002- 360 p.

Pierre Duchesne

Jacques Parizeau, le Baron, Tome II, Québec/Amérique,
2002, 534 p.

Gérard Duménil et Dominique Lévy

Crises et renouveau du capitalisme, Le XX^e siècle en perspective,
Presses Université Laval, 2002, 164 p.

Raoul Étougué Mayer, Yann Roche, Dieudonné Monafo
Dictionnaire des termes géographiques contemporains, Guérin Éditeur, 2003, 352 p.

Jean Ferguson

- *Un amour de poète, roman*, Éditions Lettresplus, 2002, 145 p.
- *Le bonheur a des candeurs d'enfance griffonnées à la main*, Éditions Lettresplus, 2002, 91 p.
- *Dans le blanc des yeux, Mémoire du présent*, Humanitas, 137 p.

Andrée Ferretti

La passion de l'engagement, Discours et textes (1964-2001), Lanctôt Éditeur, 2002, 190 p.

Louis-Jacques Filion

Savoir entreprendre, douze modèles de réussite – étude de cas, Presses de l'Université Laval, 2002, 444 p.

Fernand Foisy

Sacré Chartrand, Lanctôt éditeur, 2002, 125 p.

Nicole Fontet

Le malentendu, roman, Lanctôt éditeur, 2002, 119 p.

Michel Freitag

L'oubli de la société, Pour une théorie critique de la post-modernité, Presses de l'Université Laval, 2002, 433 p.

Gilles Gagné - Simon Langlois

Les raisons fortes, nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 187 p.

Bernard Gagnon

La philosophie morale et politique de Charles Taylor, Presses de l'Université Laval, 2002, 303 p.

Jacques Grand'Maison

Réenchanter la vie, Fides, 2002, 285 p.

Joseph Heath

La société efficiente, Pourquoi fait-il si bon vivre au Canada ?
Presses de l'Université Laval, 2002, 430 p.

André Joyal

Le développement local, Comment stimuler l'économie des régions en difficulté, Éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval, 2002, 156 p.

Sylvie Lacombe

La rencontre de deux peuples élus, Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920, Presses de l'Université Laval, 2002, 291 p.

Robert Lahaise

Canada-Québec, Entrouverture au monde, 1896-1914, Lanctôt Éditeur, 2002, 256 p.

Denis Lazure

Médecin et citoyen, Éditions Boréal, 2002, 400 p.

Albert Legault

La lutte antiterroriste ou la tentation démocratique autoritaire, Presses Université Laval, 2002, 165 p.

Manon Leroux

Les silences d'octobre, Le discours des acteurs de la Crise de 1970, vlb éditeur, 2002.

Raymond Lévesque

À bon entendu, salut ! Lettres aux journaux et autres propos dérangeants, Lanctôt éditeur, 2002, 104 p.

André Lussier

Le nationalisme québécois sur le divan, Fides, 2002, 202 p.

Denis Monière

Internet et démocratie, Monière et Wollank éditeurs, 2002, 187 p.

Francis Moreau

Hannah Arendt, l'amour de la liberté, Essai de pensée politique, Presses université Laval, 2002, 236 p.

Henri J.M. Nouwen

Par ses blessures, nous sommes guéris. Le ministère sacerdotal dans le monde d'aujourd'hui, Éditions Bellarmin, 2002, 96 p.

Jean-Christian Pleau

La Révolution québécoise, Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante, Fides, 2002, 270 p.

Marc Riopel

Le Témiscamingue, son histoire et ses habitants, Fides, 2002, 366 p.

Jean-Denis Robillard

Combien de fois encore ? Les relations conflictuelles Canada/Québec depuis les 50 dernières années, JDR Éditions, 2001, 656 p.

Pierre Serré

Deux poids, deux mesures, L'impact du vote des non-franco-phones au Québec, vlb éditeur, 202, 266 p.

Pierre Vadeboncœur,

La justice en tant que projectile, Lux Éditeur, 2002, 98 p.



OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.

confiance stratégie performance

- Gestion active en actions et en obligations
- Gestion équilibrée
- Gestion indicielle
- Gestion privée

En **actions canadiennes** et en **obligations**, nos performances annuelles composées se classent au **premier quartile** sur la période de 3 ans terminée le 31 décembre 2000, selon l'ensemble des sondages publiés sur les performances des gestionnaires de caisses de retraite.

Pour de plus amples informations :

Sophie Lemieux, M. Sc., Directrice, Développement des affaires
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1740, Montréal (Québec) Canada H3A 3G5
Téléphone : (514) 288-7545 Télécopieur : (514) 288-4280 www.groupe-optimum.com

Note : Au 31 décembre 2000, la performance annuelle composée sur 3 ans est de 14,2 % en actions canadiennes et de 6,3 % en obligations. Ces performances sont des rendements antérieurs et ne laissent présager en rien les rendements futurs.

© Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

Passez à l'histoire
et abonnez-vous !

JE M'ABONNE

(Taxes incluses)

Pour 1 an (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No : Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville

Québec QC G1R 4M8

TRANSLATEX⁺ Communications

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé



1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227
Courriel : translatex.com@sympatico.ca



le **Rassemblement**
pour un **Pays Souverain**

UNUM QUEBEC PATRIA NOSTRA EST
Québec, notre seule patrie

C.P. 244, succursale Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3G7
Tél. : (450) 491-5437

Courriel : roy.b@videotron.ca - Site internet : www.rpsquebec.qc.ca

Allard & Carrière

SOCIÉTÉ NOMINALE

COMPTABLES AGRÉÉS

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : (514) 385-6601 • Fax : (514) 385-6177
Courriel : allardp@qc.aira.com



**La Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec**

449 rue Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519 ou 1 800 943-2519

**Organisme d'entraide et de fierté québécoise !
Plus de 31 000 membres au Centre-du-Québec**



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369



**Mouvement national des
Québécoises et Québécois**

Le réseau de la fierté québécoise

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
Courriel : mnq@mnq.qc.ca
Site internet : mnq.qc.ca

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*



**www.ssjbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881**

CHRONIQUES

Chroniques

Le Bulletin du lundi	150
Courrier des lecteurs	164
Index de nos annonceurs	175

LE BULLETIN DU LUNDI

Vous souhaitez recevoir ce bulletin
par courriel chaque lundi ?

C'est simple, il suffit de nous envoyer
votre adresse de courrier électronique
à administration@action-nationale.qc.ca
ou de s'abonner à partir
de notre site Internet.

Bulletin du 4 novembre 2002

MIEUX VAUT ÉTOUFFER QUE FAIRE LA CHICANE

John Manley vient une nouvelle fois d'en faire la démonstration : Ottawa n'entend pas céder un pouce. Il fallait une singulière dose de candeur pour s'attendre à ce que l'énoncé budgétaire qu'il vient de déposer contienne quelque signal que ce soit eu égard au soulagement du fardeau des provinces en matière de santé et services sociaux. À quelques semaines du dépôt du rapport Romanow, au beau milieu d'une offensive idéologique de négation du déséquilibre fiscal, il n'était pas question de trébucher sur les bons sentiments. Avec paternalisme et condescendance, Manley nous a donc fait le coup du gestionnaire-bon-père-de-famille en nous serinant la prudence, la prévoyance et tout le tralala.

Les commentateurs et éditorialistes vont faire de la copie, triturer les colonnes de chiffres et faire semblant de ne pas comprendre. Au Canada, tout le monde sait que les budgets fédéraux servent toujours d'une manière ou d'une autre les intérêts nationaux. Il peut bien y avoir des divergences et même des affrontements sur l'allocation des ressources, personne ne pense sérieusement que les équilibres fondamentaux de la société canadienne peuvent être menacés par

l'action d'Ottawa. On peut déplorer la réduction de la marge de manœuvre des provinces, l'insensibilité d'Ottawa aux réalités régionales etc, mais on n'en pense pas moins que c'est là que se joue le sort de la nation.

Historiquement, il en allait différemment au Québec. On avait coutume dans la « belle province » de penser et de revendiquer qu'Ottawa respecte le partage des compétences constitutionnelles, qu'il manifeste sinon un respect intégral au moins une certaine forme de sensibilité aux objectifs spécifiques du Québec. Mais c'était « avant », au temps du rapatriement de l'impôt provincial, de la création de la Caisse de dépôt, au temps où le Québec pouvait faire primer ses intérêts nationaux sans se faire enfarger par une colonne d'inconditionnels du Canada. Aujourd'hui, il est encore admissible de se lamenter, de se perdre en incantations mais il n'est plus question d'évoquer ne serait-ce que l'ombre de la possibilité de mettre Ottawa au défi sur quoi que ce soit en forçant le jeu au nom des intérêts supérieurs du Québec. Désormais le Québec trouve toujours le moyen de minimiser ses pertes, de temporiser, de tergiverser, de se donner l'éternité pour corriger des iniquités qui le déstabilisent pourtant chaque jour davantage. Les dénonciations donnent bonne bouche mais ne changent rien. Le Québec politique tout entier ne fait plus peur à personne. Et toute la classe politique québécoise fait semblant de ne pas s'en apercevoir.

Ottawa s'est donné un cadre stratégique qui repose sur une hypothèse fondamentale que lui inspire le mépris pour ce que nous sommes. Le petit Dion l'a déjà dit plusieurs fois et cela a bien servi sa carrière : plus Ottawa frappera fort et moins le Québec bougera. En clair, les Québécois sont des

lâches, leurs leaders sont des mauviettes qui n'oseront jamais faire quoi que ce soit qui les forcerait à se tenir debout ailleurs que dans la rhétorique paroissiale. Congés parentaux, déséquilibre fiscal, les consensus québécois sont traités pour ce qu'ils sont : des mots, du vent, de la parlotte de toute une classe politique enfermée « dans les temples de paroles » (Félix Leclerc). La chose atteint désormais des sommets de bêtise et pousse l'aveuglement volontaire à des niveaux qui défient l'entendement.

La vérificatrice générale du Canada a beau dire qu'Ottawa viole la loi, qu'il pille l'assurance-emploi et détourne des fonds pour se générer des surplus, la chose ne fait même plus de vagues. Au Québec on s'habitue à tout. « La vérificatrice générale, Sheila Fraser, accuse le gouvernement Chrétien de violer carrément la Loi sur l'assurance-emploi en imposant des taux de cotisation plus élevés que nécessaire aux employés et aux employeurs et en continuant d'accumuler des surplus records dans le compte d'assurance-emploi », rapporte le journaliste Joël-Denis Bellavance dans un article qu'un as de la nuance au pupitre a tout de même trouvé moyen de dénaturer en l'intitulant « L'accumulation des surplus frise l'illégalité » (*La Presse*, 30/10/02) (On est chez Gesca après tout et les nuances on sait toujours les faire quand il est question du beau Canada).

Une nouvelle chassant l'autre, une exaction répétée et démentie par ses auteurs finissant néanmoins par faire de la bonne politique, il s'en trouve même pour oublier d'en tenir compte dans l'analyse lorsqu'il s'agit de commenter la pensée profonde de Manley. Jean-Robert Sansfaçon a beau dénoncer « Des excédents indécents » (*Le Devoir*, 31/10/02,

A 6), il se perd dans les détails à traquer les artifices de calcul d'un Manley qui cache d'autant mieux son jeu que ses objectifs sont clairs. On avalise le pillage et l'éditorialiste termine son texte en demandant à Ottawa de réduire les impôts ou de céder la TPS ! On croit rêver.

L'ivresse des mots est un plaisir auquel de plus en plus de gens succombent au Québec. Les dépenses sont à Québec, l'argent est à Ottawa. Tous ensemble contre le déséquilibre fiscal. Il manque cinquante millions \$ par semaine. Il faut du changement dans la province. On va réinventer le Québec. Le refrain peut être repris dans un autre ordre, comme dans *Alouette je te plumerai*.

Manley a beau finasser, Ottawa continuer de détourner les fonds pour mieux nous asphyxier, les partis politiques n'en tiennent plus compte. L'ADQ et le PLQ n'en ont cure. Ils promettent de gérer le Québec avec jovialisme et soumission. Le marché compensera pour ce qu'Ottawa ne verse pas ! Le gouvernement canadien continuera de fixer les grands objectifs « nationaux » et le Québec se divisera sur le meilleur choix à faire pour s'adapter : se lamenter en proposant de corriger la situation au cours du prochain siècle ou envisager de donner le gouvernement du Québec en sous-traitance au secteur privé. *Canadian Carpet* un jour, *Canadian Carpet* toujours !

Pour calmer les excités la ministre Marois a tout de même tenu à redire que même si Manley fait la preuve que le Québec a raison de se plaindre du déséquilibre fiscal, le plan d'action auquel elle s'affaire sera financé « à l'intérieur des budgets actuels en les réallouant ou en les réorganisant »

(*Le Devoir*, 31/10/02, A 5). Et dire que le rapport Romanow n'est pas encore publié ! Évidemment, on ne saurait s'attendre à ce que Québec mette fin au manège et crée sa propre caisse d'assurance-emploi, qu'il ose défier Ottawa, qu'il provoque la crise au point même d'en appeler au peuple. Après tout, se faire tondre n'est pas si souffrant... On peut le déplorer mais de là à ruer dans les brancards.

Et dire que d'aucuns pensent que le Québec a vraiment besoin d'être dirigé par un gouvernement souverainiste qui sache faire appel au dépassement et mettre de l'idéal dans la grisaille des jours ! « On ne réinventera pas la roue » a-t-elle tenu à préciser, sans doute pour faire bonne mesure à ceux qui veulent réinventer le Québec dans un Canada qui le dépouille sans vergogne...

Ainsi va la vie dans la « belle province » où cette semaine toute la classe politique a paru vouloir entrer dans le vingt et unième siècle en scandant une incantation qui est en passe de nous tenir lieu de devise : mieux vaut étouffer que faire la chicane.

Robert Laplante

Bulletin du 11 novembre 2002

TARIF D'ANNULATION

Le Conseil pour l'unité canadienne a de nouveau sévi cette semaine. La machine de propagande a publié un nouveau sondage pimenté des commentaires, ô combien savants, d'un professeur émérite de McGill qui n'hésite guère à mettre sa science au service de la guerre psychologique. Le

brave homme ne se possède plus de contentement, il nous annonce en primeur que selon sa science le Québec est de plus en plus évanescent. Comme d'habitude, la couverture médiatique a été très bonne.

Évidemment, il s'est même trouvé un bon nombre de chroniqueurs et commentateurs pour se lancer dans de savantes supputations sur les mille et une nuances à faire de ce portrait si *Canadian*. Comme d'habitude, le Canada se fantasme au moins autant qu'il nous mesure avec sa quincaillerie sophistiquée. C'est depuis la Conquête qu'on nous donne pour calmés, soumis si ce n'est moribonds. Et pourtant, le Québec est toujours là, bien vivant.

La réalité de la nation est beaucoup plus difficile à gruger que les expressions de la conscience nationale. C'est à ces dernières surtout que s'attaque la propagande fédérale en lançant toutes sortes de leurres idéologiques qui n'ont d'autre but que de brouiller les repères, de saper les bases d'un débat public dont les catégories reposeraient sur une vision propre au Québec. Ce travail de sape est constant depuis la campagne référendaire de 1995 et la manipulation des médias est au cœur de l'approche. La répétition et le matraquage publicitaire, la distorsion des faits poussée jusqu'à la négation de la réalité et au mensonge, le recours aux divers moyens de construction d'images pour mieux discréditer les figures d'autorité, pour détourner ou amoindrir la portée des symboles nationaux du Québec, aucune technique n'est écartée. Et il y a des millions et des millions de dollars pour le faire. Et une colonne d'inconditionnels du Canada qui n'hésitent devant rien pour se porter volontaires et servir de relais. Le francophone de service qui a permis le

transfert illégal des fonds pour financer le *love-in* de la Place du Canada n'était pas seul. Et lui et ses pareils continuent de sévir.

La campagne de propagande du Canada dresse littéralement le fond de scène idéologique du débat public au Québec et met en place l'essentiel des paramètres qui baliseront la campagne électorale québécoise. Il en résulte un effritement de la structure de crédibilité des points de vue authentiquement reliés à la définition et à la perception de nos intérêts nationaux. Le débat sur le déséquilibre fiscal en est l'illustration la plus pathétique. Une incrédulité certaine est partout répercutée à l'endroit de l'affirmation du Premier ministre Landry selon laquelle il manque 50 millions \$ par semaine. Michel David (*Le Devoir*, 7 novembre) y voit même du radotage. Le refus de voir l'impasse budgétaire est total. Ceux qui reprochent au Plan d'action Landry de ne pas contenir d'argent neuf sont les mêmes qui refusent de tirer les conclusions logiques et politiques de l'étranglement fiscal. Un manque à gagner structurellement programmé ne se règle pas par des pirouettes de gestion : ou le Québec rata-tine ou il reprend le contrôle de tous ses moyens. Les chasseurs de nouveautés veulent se faire distraire, les problèmes lancinants il vaut mieux les refiler à la prochaine génération, comme le dit si courageusement André Pratte, l'homme de Gesca.

Le plus beau de la chose, ce n'est même pas que la campagne de propagande fédérale soit financée à même les impôts versés à Ottawa par les Québécois alors que l'État du

gouvernement du Québec en rajoute et contribue de ses deniers propres au financement de la guerre de propagande qu'on lui livre. En vertu d'une convention d'harmonisation entre le ministère du Revenu du Québec et Revenu Canada, le Québec – au lieu de tenir son propre registre, comme il en a le pouvoir – reconnaît la liste des organismes de bienfaisance que lui soumet Ottawa et leur accorde automatiquement le privilège d'émettre des reçus fiscaux pour les dons qu'ils reçoivent. Le Conseil pour l'unité canadienne est de ceux-là !

Il faut aller visiter le site Internet de l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour s'instruire. On y apprend, par exemple, qu'en plus du Conseil pour l'unité canadienne, le Comité des célébrations du Canada au Québec et le *Quebec Action Committee* sont bel et bien des organismes de bienfaisance !... Et il y en a de nombreux autres qui mériteraient un examen attentif. On serait bien curieux de connaître les sommes que tout ce beau monde a pu brasser au cours de la campagne référendaire de 95 et depuis. On imagine à peine le portrait en ce qui concerne le financement, depuis 1978, des assauts contre la loi 101. Des centaines de milliers, des millions de dollars consacrés par le Québec aux généreux donateurs aux œuvres de sabotage ?

Le gouvernement souverainiste qui ne veut pas consacrer de fonds publics à la défense et à la promotion de la souveraineté finance la guerre qu'on lui livre ! Même financièrement étranglé Québec continue de payer pour se faire mettre en échec. Il refuse de soutenir sa propre cause et finance ses adversaires. Aura-t-il au moins la décence de cesser ce manège auto-destructeur ? Aura-t-il le minimum de courage

pour utiliser son pouvoir en fonction de ses intérêts propres et affirmer son autorité en dressant sa propre liste d'organismes de bienfaisance, définie selon ses critères et sa vision des choses ? A-t-il au moins « l'audace » d'occuper son propre espace ?

Enfrouâpé dans la gestion provinciale, assiégé par Ottawa et dans la mire des partis fédéralistes qui font campagne en promettant de le rétrécir et de l'ajuster à l'espace politique et aux ressources que le Canada voudra bien lui consentir, le gouvernement du Québec – l'État du Québec – maintient une pratique délétère pour la démocratie québécoise et pour la légitimité même de notre Assemblée nationale. Même si sa marge d'initiative se rétrécit comme une peau de chagrin, le gouvernement du Québec continue de s'infliger à lui-même un tarif d'annulation ! Beau dommage.

Robert Laplante

Bulletin du 18 novembre 2002

PAUL ET SON BLUEBERRY BARON

Les bonne-ententistes en auront pris pour leur rhume en entendant Paul Martin déblatérer sur le gouvernement du Québec. Ceux-là qui voulaient se convaincre que l'arrogance disparaîtrait des rapports Ottawa-Québec avec le départ du grossier Jean Chrétien doivent d'ores et déjà commencer à déchanter. Il ne s'agit pas d'un trait des personnalités mais bien de leur posture et position politiques, de celles que leur confèrent le fait et la conviction d'être en autorité sur les provinces parce que c'est à Ottawa que se définit l'intérêt national – c'est lui le « vrai » gouvernement. Le changement des acteurs

ne modifie rien à la pièce. Le scénario est tout écrit et les variations d'interprétation ne changeront rien de fondamental.

Ottawa ne reconnaîtra jamais que la province de Québec et non pas le peuple du Québec et Paul Martin fait déjà comme tout bon premier ministre *Canadian* : il veut qu'Ottawa garde la main haute sur la définition de l'espace politique que peuvent occuper les gouvernements subalternes. Certes, il y a un peu de la manière, il pourrait ne pas être grossier mais il sait bien que jamais les inconditionnels du fédéralisme au Québec ne le lui reprocheront. Ils ont depuis toujours excusé les conduites de voyou d'un Jean Chrétien qui fait honte à notre langue et ne rate jamais une occasion – au Québec surtout – de piétiner les exigences élémentaires de la civilité à l'endroit de notre peuple. Pourvu qu'il casse du séparatiste tout politicien fédéraliste peut s'autoriser de mépriser le Québec et ses institutions.

Le député Martin n'était pas content de ce que le gouvernement du Canada n'ait pas été invité comme participant au Rendez-vous national des régions. « La situation économique et de l'emploi est bonne au plan national mais on a des problèmes dans les régions » (*La Presse*, 13/11/02) a déclaré le chef putatif du PLC ne se rendant même pas compte que dans l'emploi du mot national se révèle toute la distance qui le sépare de ce que nous sommes. La nation *Canadian*, ce n'est pas nous. Il était à la mauvaise adresse le pauvre Martin.

Les régions du Québec lui en doivent pourtant toute une à celui-là qui a orchestré une opération si tordue que même la Vérificatrice générale du Canada n'a pu s'empêcher de la

qualifier d'illégale. Paul Martin a directement agi pour déstabiliser et déstructurer l'économie de plusieurs régions québécoises. En modifiant unilatéralement les règles d'admissibilité à l'assurance-emploi il a accru la précarité des travailleurs saisonniers, si nombreux dans les régions-ressources. En cautionnant en tant que ministre des Finances les choix d'un gouvernement qui compromet l'efficacité des politiques de main-d'œuvre en se réservant la stratégie d'emploi-jeunesse et provoquant, de ce fait, le conflit des priorités, le dédoublement des structures et privant surtout les régions québécoises des ressources qui leur seraient fort utiles pour favoriser l'intégration au travail des jeunes dont ils s'inquiètent de l'exode.

L'architecte de la stratégie d'étranglement fiscal se plaint de ne faire que de la petite politique avec les bloquistes. Il a bien raison ce grand seigneur. Quand on occupe un aussi haut piédestal, on ne peut qu'être agacé par ceux-là qui vous questionnent sur les détournements de fonds, les manœuvres d'oblitération du peuple québécois, les programmes de propagande qui engraisent à coups de centaines de millions des colonnes de collaborateurs, les embardées bureaucratiques à Développement et ressources humaines Canada, les magouilles avec les amis du régime autour des fondations comme la Fondation canadienne de l'innovation. Il a bien raison le député de La Salle, c'est de la bien petite politique que tout cela, et conduite, de surcroît, par des gens qui refusent l'évidence des intérêts supérieurs de la grande nation *Canadian*. Il y a décidément trop de gens au Québec qui ne comprennent rien à la grandeur du plus meilleur pays du monde !

Paul Martin ne fera pâmer personne avec son numéro de grand démocrate. L'homme qui n'a reculé devant rien pour faire la peau à Jean Chrétien n'a rien à apprendre à personne au pays du Québec en ce qui concerne la santé démocratique. Et pour ce qui est de la loyauté citoyenne, on le suivra volontiers jusque dans les paradis fiscaux où il met sa fortune à l'abri des impôts qu'il vote lui-même. Non vraiment, il n'y avait rien que du réchauffé typiquement *Canadian* dans la tournée de Paul Martin au Royaume des bleuets. C'était la cassette habituelle. Et on n'a pas fini de l'entendre. Il y a encore des aspirants pour jouer les *smart guys* et rêver de finir au Sénat.

La portée et le sens de l'épisode tiennent cependant dans les propos du transfuge André Harvey qu'on a vu gonfler le jabot dans l'ombre de son futur patron. « Que Québec n'invite pas le gouvernement fédéral, c'est un scandale, dit-il. Nous sommes nous aussi impliqués dans les régions et nous faisons du développement régional tous les jours au Québec » (*La Presse*, 13/11/02) faisant sans doute référence au coûteux et pernicieux dédoublement que constitue le réseau des SADC. Ottawa n'a pas d'affaire en ce domaine et ses interventions ne font qu'introduire de la confusion dans les objectifs, en plus de détourner vers les bureaucraties des moyens qui seraient plus utiles au soutien direct des projets. Les « normes nationales » qui définissent ses programmes ne font qu'alimenter les conflits de légitimité avec tout ce que cela comporte de concurrence stérile, de gaspillage d'énergie et de dérives pour le sens et la portée des projets.

L'homme parle au « nous de servilité ». Il est bien candide s'il s'imagine que le Canada qui nie notre existence nationa-

le fera une quelconque place aux priorités régionales de son patelin. Il ne les reconnaîtra que si elles sont compatibles avec les choix de la majorité *Canadian* qui n'a cure des réalités dont il se réclame. Si elles exigent de déroger autrement que sur l'accessoire à ses conceptions et manières de faire, le Canada les ignorera d'autant plus allègrement que cela sera sans coût politique puisque les députés comme lui sont des inconditionnels du Canada. Les fédéralistes québécois n'ont plus rien à proposer pour le Québec que de s'adapter et se soumettre à l'espace qu'Ottawa lui laisse.

Le « nous » d'André Harvey c'est celui de la grandiloquence compensatoire du tâcheron qui s'imagine grandi par la puissance qu'il sert. Et il n'a de rôle dans la politique du Canada que pour mieux jouer à l'agent d'oblitération de son propre peuple. On l'imagine déjà, lui comme tant d'autres avant lui, tirer vanité d'avoir amélioré son anglais à Ottawa... On l'entend faire des sparages pour dire qu'il aura de l'influence, qu'il en attirera des retombées...

Il est là le vrai scandale dans le tapage provoqué par les déclarations de campagne de Paul Martin et de son faire-valoir. Les élections partielles fédérales au Royaume nous fourniront l'occasion de voir se déployer la rhétorique de minorisation des fédéralistes qui s'accommodent du piétinement de nos institutions et de l'étranglement du gouvernement du Québec. Ce n'est pas la moindre ironie de l'histoire que de voir l'ère Martin de l'enfermement dans la bourgade s'ouvrir au Saguenay-Lac-St-Jean, région emblématique s'il en est de la différence québécoise. Mais, à bien y songer, c'est tout à fait logique. Entre le folklore et l'existence nationale, il n'y a plus de place parce qu'il n'y a plus d'es-

pace politique propre au Québec dans le Canada que servent les politiciens de carrière comme Harvey qui sera d'autant plus apprécié à Ottawa qu'il s'y présentera sous son jour le plus coloré. On les aime pittoresques là-bas.

Ce n'est plus le temps de faire simple, les gens comme lui se battent désormais pour aspirer au titre de *Blueberry baron*. *Big deal!*

Robert Laplante

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE DE COURRIEL

Vous souhaitez réagir au bulletin ? nous envoyer un texte ? ou pour joindre la rédaction écrivez à :

revue@action-nationale.qc.ca

Si vous souhaitez abonner quelqu'un au bulletin ou si vous souhaitez vous désabonner à ce bulletin, veuillez nous en faire part en nous retournant un courriel à :

administration@action-nationale.qc.ca

en indiquant votre adresse dans le corps du message.

Cette adresse est également valable pour toutes vos questions concernant votre abonnement à la revue.

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Enfin, c'est fait. Le 24 novembre, à Saint-Denis-sur-Richelieu, notre premier ministre, M. Bernard Landry, a présenté le décret *Journée nationale de nos Patriotes* le 3^e lundi du mois de mai.

Pour célébrer d'abord ceux qui ont payé le prix de leur vie pour nous obtenir trois valeurs essentielles : la reconnaissance nationale de notre peuple, un vrai gouvernement, responsable, un système de gouvernement démocratique. Un jour de congé, de gratitude, pour célébrer aussi ces milliers d'hommes et de femmes, plus de 10 000, qui de mai à octobre 1837 ont tenu pas moins de 150 assemblées populaires aux quatre coins du Québec pour appuyer les 92 résolutions. Probablement le moment le plus riche de notre histoire en quête de démocratie. Un jour de fête pour trouver ou retrouver la trame historique profonde du Québec. Un jour à saveur pédagogique pour connaître et reconnaître notre riche héritage historique. Un jour de fierté renouvelée pour scruter notre passé, démêler le présent et dessiner avec plus d'assurance notre avenir collectif.

J'ai introduit cet article par ces mots : *Enfin, c'est fait*. C'était pour signifier qu'après quinze ans d'efforts pour l'instauration de ce jour férié, le Club souverain de l'Estrie, le promoteur de ce projet est fier de réaliser que la patience et la ténacité ont fini par avoir raison des doutes et de l'indifférence ; mais surtout fier d'être Québécois dotés d'une histoire aussi généreuse. Fier aussi des 1 116 000 appuis reçus ; cela a dépassé nos espérances. Des mercis bien mérités s'adressent à ces milliers de personnes qui ont payé leur timbre pour nous donner leur appui et nous envoyer leurs commentaires. Merci à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui nous a supportés durant les derniers milles. Merci au Parti québécois qui a voté à l'unanimité ce projet lors de deux congrès nationaux. Résolution d'ailleurs encore présente dans son programme. Merci à toutes les personnalités québécoises et à toutes les associations qui ont pris au sérieux ce projet historique. Merci à M. Landry qui, avec cœur, a entendu l'appel profond de l'histoire de notre peuple.

Alcide Clément, président, Club souverain de l'Estrie

DU CONFORT ET... DE L'INDIFFÉRENCE

Vous semblez pressé d'être gouverné par un gouvernement minoritaire alors que le gouvernement sortant nous a menés à des taux d'emploi historiques alors même que le gouvernement central fait tout pour nous mettre des bâtons dans les roues et nous ignore totalement. Nous avons tous hâte aux prochaines élections (ça sera captivant) mais ne serait-il pas préférable des élections plus tardives afin de connaître davantage la position de chacun des partis ? Vous parlez d'option constitutionnelle au lieu de la question nationale (la

place/l'absence du Québec dans un Canada unitaire) alors que vous savez très bien qu'il n'y a plus d'option acceptable pour le Québec ce qui fatigue les citoyens alors que l'indépendance serait un très beau projet (une nouvelle Baie-James). Mais ce n'est pas la voie retenue par GESCA et vous vous employez à mener le bon peuple sur une voie de garage dangereuse en lui souhaitant un « confort matériel minimum nécessaire » à son indifférence face à son avenir... Pour cela vous n'hésitez pas à lui suggérer sans cesse de réduire le rôle de l'État québécois (ce à quoi s'acharne l'État central) pour faire de la place aux « libertés individuelles » comme celles d'écraser son voisin avec... son utilitaire, de parler de plus en plus anglais et, finalement de se dire Canadiens comme les autres.

Claude L'Heureux, Sainte-Foy

PARLER DES ACADIENS

J'ai lu aujourd'hui sur votre site l'article parlant des Acadiens (www.action-nationale.qc.ca/acadie/dallaire.html). Il y est dit que peu de Québécois connaissent réellement les Acadiens, et lorsqu'ils découvrent sur le chemin que la vie se fait en français, cela leur fait chaud au cœur.

Alors quelle est la solution pour remédier à cette méconnaissance : parler des Acadiens et du N.-B. Parlez-en le plus possible, faites le plus de promotion possible, pour augmenter les échanges Québec-Acadie, notamment en vue d'accroître le nombre de Québécois et donc de francophones au Nouveau-Brunswick.

N'oubliez pas également que la meilleure solution pour défendre la francophonie à long terme passe par le nombre : Il faut FAIRE DES ENFANTS, comme vos ancêtres ont su le faire et grâce à qui vous existez aujourd'hui. Alors faites de même pour vos enfants pour qu'ils vivent dans un monde nord-américain où il seront plus respectés.

Toutefois, si avant vos ancêtres avaient une moyenne de 6-8 enfants par couple, aujourd'hui, vu l'accroissement naturel des autres communautés et la baisse considérable de la mortalité, une moyenne de 4 (comme moyenne) serait largement suffisante. Avec 4 enfants par couple : + 100 % de population 30 ans ou moins. Avec 3 enfants : + 50 % en 30 ans.

Sensibilisez les Québécois à l'importance de cela...

Un Acadien.

CES PAUVRES PROCUREURS DE LA COURONNE MAL NOMMÉS

Tous les jours ou presque, je me sens agressé dans mon républicanisme par l'appellation de « procureurs de la Couronne » pour désigner les substituts du procureur général agissant dans les procès criminels. Il s'agit là d'un résidu de notre passé colonialiste, alors que la justice était rendue au nom du roi ou de la reine.

Malgré que le chef de l'État fédéré québécois soit encore et anachroniquement Elizabeth II, reine du Canada représentée par notre lieutenant-gouverneure, et que la Constitution nous interdise de porter atteinte à cette fonction, le Québec

constitue bel et bien une république – c'est-à-dire un État fondé sur le principe de la souveraineté du peuple – et les Québécois n'ont cure de leur reine.

Alors pourquoi maintenir cette ridicule désignation de « procureurs de la Couronne » pour le ministère public et ses représentants ?

Si le titre de procureur de la République fait trop pompeux et serait mal accepté, il me semble que l'on pourrait adopter la désignation « procureur public » ou « ministère public » ou encore « avocat de la poursuite », pour les avocats chargés de poursuivre des criminels au nom de la société.

Marc Brière

À votre service plus que jamais ! Qualité et service assurés

- Livres (200 à 10 000 exemplaires)
- Manuels techniques
- Listes de prix
- Rapports internes
- Catalogues
- Dépliants
- Brochures



Marc Veilleux, président



tél. : (450) 449-5818

fax. : (450) 449-2140

courriel : adm@marcveilleux.com

Marc Veilleux Imprimeur Inc.

Compagnon-Lévesque
Paul-Émile Roy

Ex Officio

Robert Laplante

Secrétaire

Michel Seymour

Membres honoraires

Thérèse Marois

Christiane Gauthier

Yves Simard



OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.

Anciennement connue sous le nom de Société Nationale d'Assurance inc.

425, boul. de Maisonneuve Ouest

Bureau 1500

Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 288-8711




Sansregret, Taillefer & Associés inc.
Cabinet en assurance collective de personnes

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com

Télécopieur : (450) 471-0026
(514) 355-7923

Téléphone : (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec) J6W 3E1



La revue est maintenant
disponible chez

Renaud-Bray,

chemin-de-la-Côte-des-Neiges
à Montréal.

LA LIGUE
D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Pierre Noreau

Vice-président

Alain Laramée

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Ex Officio

Robert Laplante

Secrétariat

Yves Fortin

Laurence Lambert

Membres

Pierre de Bellefeuille

Mathieu Bock-Côté

Lucie Clément

Marie-Noëlle Ducharme

Claude Duguay

Christian Gagnon

Jean Genest

Robert Ladouceur

Colette Lanthier

Jacques Martin

Yves Michaud

Jacques-Yvan Morin

François Rebello

Gilles Rhéaume

Marie-Claude Sarrazin

Michel Seymour

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Hélène Chénier

Delmas Lévesque

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de L'Action nationale !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de L'Action nationale et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au **CLUB DES 100 ASSOCIÉS** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

**CLUB DES
100 ASSOCIÉS**

Fernand Allard	Michel Grimard
Patrick Allen †	Yvon Groulx
François-Albert Angers	Marcel Henry
Gaston-A. Archambault †	Lucie Lafortune †
Jean-Paul Auclair	Anna Lagacé-Normand †
Paul Banville	Bernard Lamarre
Thérèse Baron	Denis Lazure
Yvan Bédard	Jacques-C. Martin
Henri Blanc	Yvon Martineau
Antoinette Brassard	Daniel Miroux
Henri Brun	Louis Morache
Jean-Charles Claveau	Rosaire Morin †
Roch Cloutier	Reginald O'Donnell
Robert Côté	Arthur Prévost
Louis-J. Coulombe	René Richard †
Gérard Deguire	Jacques Rivest
Bob Dufour	Jean-Denis Robillard
Yves Duhaimé	Ivan Roy
Nicole Forest	Marcel Trottier †
Léopold Gagnon	Réal Trudel
Henri-F. Gautrin †	Cécile Vanier
Claude Ghanimé	Claude-P. Vigeant
Paul Grenier	Madeleine Voora

L'Action NATIONALE

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis sans entente préalable peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée. La Rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Atoumédia, Rawdon

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

- 147 Allard & Carrière
- 146 *Cap-aux-Diamants*
- 12 *Devoir, Le*
- 104 FondAction
- 102 Fonds de solidarité
- 103 Loto-Québec
- 148 Mouvement national
des Québécoises
et Québécois
- 146 Optimum, Gestion de
placements
- 70 Optimum placements
- 169 Optimum, Société
d'assurance
- 147 Rassemblement pour
un Pays souverain
- 170 Sansregret, Taillefer
et Associés
- 69 SAQ
- 148 Société Saint-Jean-
Baptiste de la Mauricie
- 148 Société Saint-Jean-
Baptiste de Montréal
- 148 Société Saint-Jean-
Baptiste du Centre
du Québec
- 147 Translatex
- 169 Veilleux, Marc,
Imprimeur Inc.

ABONNEMENT

10 20
numéros numéros

Abonnement

51 \$ - 95 \$

Institution

90 \$ - 150 \$

Abonnement de soutien

150 \$ - 250 \$

Étudiants

30 \$ - 50 \$

Autres pays

90 \$ - 150 \$

**Paiement par VISA
accepté**

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras- Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télocopieur : 514-845-8529

Courriels pour joindre :

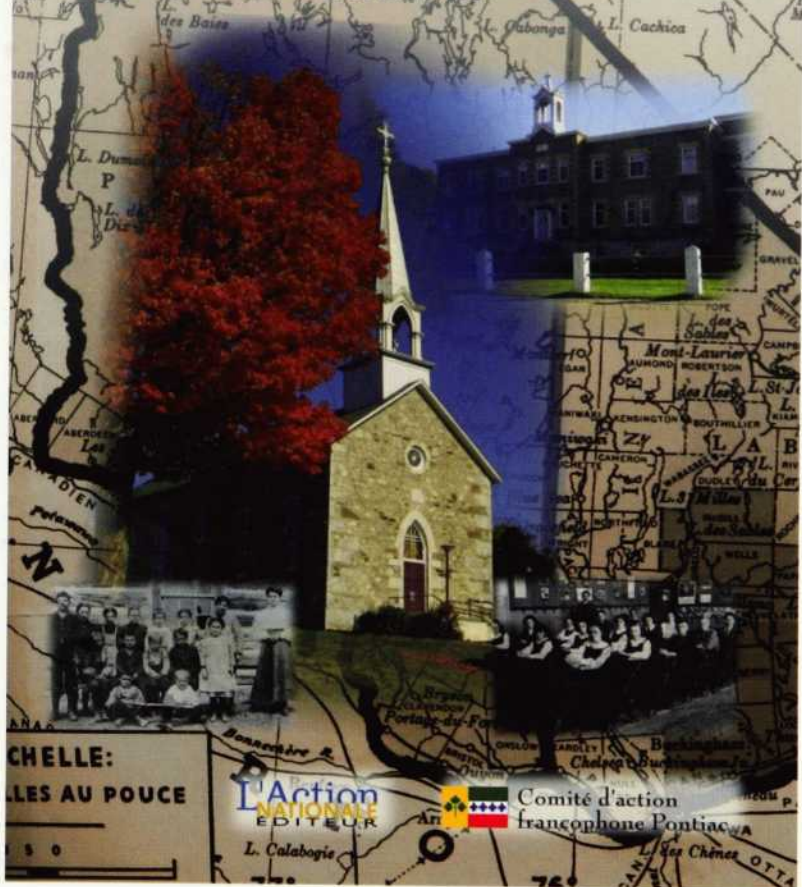
- la rédaction : revue@action-nationale.qc.ca

- l'administration : administration@action-nationale.qc.ca

Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

LES SACRIFIÉS DE LA BONNE ENTENTE HISTOIRE DES FRANCOPHONES DU PONTIAC

Luc Bouvier



240 PAGES D'HISTOIRE ILLUSTRÉE
DES FRANCOPHONES DU PONTIAC

Commandez le livre de Luc Bouvier à seulement 16,45 \$.

L'Action
NATIONALE

volume XCIII numéro 2

FÉVRIER 2003

envoi de publication

enregistrement N° 09113